

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

**FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES**

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET ÉDUCATIVE**

**UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES**

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

**FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND HUMAN SCIENCES**

**POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES**

**DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
HUMAN AND SOCIAL SCIENCES**

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

**INCIDENCES SOCIOÉCONOMIQUES DES DÉPLACÉS INTERNES DU NORD-OUEST ET DU
SUD-OUEST SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL. CAS DE LA COMMUNE DE MBANGA
(LITTORAL – CAMEROUN).**

**Mémoire présenté et soutenu le 09 septembre 2022 en vue de l'obtention du
diplôme de Master Recherche à Vocation Professionnelle en Sociologie**

Option: Développement Rural

Par

NITCHEU NITCHEU Patrice

Licencié en sociologie



Membres du jury

Président : **DJOUDA FEUDJIO Yves Bertrand, MC**

Rapporteur : **LEUMAKO NONGNI Jeannette, CC**

Examineur : **NGUEULIEU Elias Perrier, CC**

Sous la supervision de

Jeannette LEUMAKO NONGNI

Chargée de cours, Université de Yaoundé I

Septembre 2022

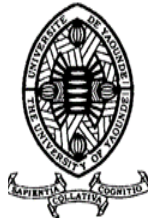
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

**FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES**

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET ÉDUCATIVE**

**UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

**FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND HUMAN SCIENCES**

**POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES**

**DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
HUMAN AND SOCIAL SCIENCES**

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

**INCIDENCES SOCIOÉCONOMIQUES DES DÉPLACÉS INTERNES DU NORD-OUEST ET DU
SUD-OUEST SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL. CAS DE LA COMMUNE DE MBANGA
(LITTORAL – CAMEROUN).**

**Mémoire présenté et soutenu le 09 septembre 2022 en vue de l'obtention du
diplôme de Master Recherche à Vocation Professionnelle en Sociologie**

Option: Développement Rural

Par

NITCHEU NITCHEU Patrice

Licencié en sociologie

Membres du jury

Président : DJOUDA FEUDJIO Yves Bertrand, MC

Rapporteur : LEUMAKO NONGNI Jeannette, CC

Examineur : NGUEULIEU Elias Perrier, CC

Sous la supervision de

Jeannette LEUMAKO NONGNI

Chargée de cours, Université de Yaoundé I

Septembre 2022

À

mes parents Raphaël NINTCHEU et Sidonie NOUFFA .

REMERCIEMENTS

Ce travail de recherche a pu être réalisé grâce à l'assistance de plusieurs personnes à qui nous voulons exprimer notre reconnaissance.

À cet effet, nous exprimons toute notre gratitude tout d'abord à notre directeur de mémoire, Dr. Jeannette LEUMAKO NONGNI pour sa disponibilité, sa rigueur, ses critiques et ses conseils lors de l'encadrement de ce travail.

Nos remerciements vont à l'endroit des populations de Mbanga, des déplacés internes et des autorités locales qui ont accepté de participer à l'enquête, contribuant ainsi à la réussite de cette recherche.

Nos remerciements sont adressés aussi au Chef de département de sociologie, Pr. Armand LEKA ESSOMBA pour sa qualité de leader et d'enseignant. Doté d'une opiniâtre rigueur, il n'a jamais cessé de nous former tant en amphi qu'en dehors.

Que le Dr. Elias Perrier NGUEULIEU trouve ici les mots que nous n'avons pu cibler pour compenser la documentation tant virtuelle que matérielle et son assistance multiforme à la réalisation de cette recherche.

Notre reconnaissance va également à tout le personnel enseignant du Département de Sociologie.

Nous adressons nos remerciements au Dr. Marc Anselme KAMGA pour ses qualités d'homme formateur et de ses multiples conseils et soutien multiformes durant toute notre recherche.

Nos reconnaissances vont aussi à l'adresse de nos camarades étudiants du département de sociologie qui nous ont soutenu et motivé durant la réalisation de ce travail.

À l'Association des Acteurs de Développement (ADEV) qui nous a ouvert les portes de sa bibliothèque afin de faciliter notre recherche documentaire ; et à l'Association des Jeunes Banwa résidant à Yaoundé (AJEBY pour l'encouragement reçu chaque jour des différents membres.

Pour leur pérenne assistance, encouragement, appui financier, matériel et moral, que les familles NINTCHEU, HYAPDO, NEUMATCHOUA, NGALAHA et les couples STEPHENS, NGUEULIEU, BODA, TIMAMO, ENECKDEM, TIMTA NGONGANG trouvent ici un remerciement particulier.

Particulièrement, que mes grands-frères Joël Denise KAMGA et Joseph NINTCHEU PEKO, Gilles NGOLI trouvent ici le fruit de leurs encouragements et soutiens depuis notre inscription à l'Université.

Que ma famille, mes amis, les aînés et camarades retrouvent ici toute notre reconnaissance suite à leurs conseils, motivations et soutiens moraux depuis que nous avons débuté notre recherche.

Enfin, que Zidane KEMEDJEU, Francis FOSSO, Franck MONTHE, Franck NJEIYA, Pierre KAMGOUE, Luric NGASSI, Elvire GUEDEM, Marie MISSI se sentent particulièrement honorés pour ce qu'ils ont apporté comme soutien pendant notre recherche.

SOMMAIRE

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES	iv
LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES IMAGES	vii
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES SCHEMAS	ix
RÉSUMÉ	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉO-DÉMOGRAPHIQUES FACTEURS DE DÉPLACEMENT INTERNE VERS MBANGA.	31
CHAPITRE I: CARACTÉRISTIQUES GÉO-DÉMOGRAPHIQUES ET INFRASTRUCTURELLES DE MBANGA	33
CHAPITRE II: LES FACTEURS D'ATTRACTION DES DÉPLACÉS INTERNES DANS LA COMMUNE DE MBANGA	47
DEUXIÈME PARTIE : INCIDENCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DE L'INSTALLATION DES DÉPLACÉS INTERNES À MBANGA	66
CHAPITRE III: EFFETS SOCIAUX DES DÉPLACÉS INTERNES SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE MBANGA	68
CHAPITRE IV: INCIDENCES ÉCONOMIQUES DES DÉPLACÉS INTERNES SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE MBANGA	93
CONCLUSION	121
BIBLIOGRAPHIE	131
ANNEXES	141
TABLE DES MATIÈRES	158

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES

- ADEV : Association des Acteurs de Développement
- AGR : Activité à Génératrice de Revenus
- AJEBY : Association des Jeunes Banwa résidant à Yaoundé
- APDEL : Association pour la Promotion du Développement Local
- ASFH-Cam : Avocats Sans Frontières et Humanitaires du Cameroun
- BIM : Bataillon d'Intervention Militaire
- BUCREP : Bureau Central de Recensement et de l'Étude de la Population
- CESA : Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique
- CTD : Collectivités Territoriales Décentralisées
- DI : Déplacé Interne
- EEC : Église Évangélique du Cameroun
- FAO : Food and Agriculture Organization
- FDS : Forces de Défense et de Sécurité
- GDN : Grand Dialogue National
- HRW : Human Rights Watch
- HS : Hypothèse secondaire
- IAGR : Initiatives et Activités Génératrices de Revenus
- IASC : Inter-Agency Standing Committee
- IDMC : Internal Displacement Monitoring Centre
- IDPs : Internally Displaced Persons
- INC : Institut National de Cartographie
- INED : Institut National d'Études Démographique
- INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- M² : Mètre au carré
- MINAT : Ministère de l'Administration Territoriale
- MSD : Matrice de Suivi des Déplacements
- NOSO : Nord-Ouest et Sud-Ouest
- OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
- OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- ONU : Organisation des Nations Unies

-
- OXFAM : Oxford Committe for Relief Famine
 - PCD : Plan Communal de Développement
 - PDF : Portable Document Format
 - PNDP : Programme National de Développement Participatif
 - PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
 - Q : Quartier
 - QS : Question Secondaire
 - RDPC : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
 - RGPH : Recensement Général de la population et de l'Habitat
 - SDF : Sans Domicile Fixe
 - SDF : Social Democratic Front
 - SG : Secrétaire Général
 - SPM : Société des Plantations de Mbanga
 - UA: Union Africaine
 - UNHCR/HCR : United Nations High Commission for Refugees/Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Localisation de la commune de Mbanga	29
Figure 2 : Diagramme climatique de Mbanga.....	35
Figure 3 : Carte des ressources naturelles	37
Figure 4 : Carte d'occupation du sol de Mbanga	38
Figure 5 : Utilisation de l'espace communal.....	39
Figure 6 : Carte routière de la commune d'arrondissement de Mbanga	45
Figure 7 : Présentation de quelques zones touchées par les groupes armés non étatiques	49
Figure ..8 : Présentation géographique de l'arrondissement de Mbanga et des arrondissements qui lui sont limitrophes.....	57
Figure 9 : Répartition par âge des DI arrivés à Mbanga en 2019.....	77

LISTE DES IMAGES

Image 1 : Travail communautaire harmonieux entre les femmes du NOSO et celles de Mbanga.....	70
Image 2 : Une plaque affichant la constitution des différentes équipes.....	71
Image 3 : Une nouvelle école construite au quartier 6.....	74
Image 4 : Pancarte d'une nouvelle Église anglophone créée par les DI à Mbanga au quartier 16	75
Image 5 : Une maison louée par une famille de DI au quartier 3	81
Image 6 : Camp des DI au village Muyuka 2A.....	82
Image 7 : Un comptoir commercial d'une famille de DI au quartier 1	102
Image 8 : Une quincaillerie mobile d'un jeune DI.....	103
Image 9 : Une pharmacie de trottoir au quartier 5	103
Image 10 : Un nouveau marché à Muyuka – péage	104
Image 11 : Un hangar de commerce pour DI au marché A.....	106
Image 12 : Fabrication du tapioca par un DI à Muyuka 2A.....	106
Image 13 : Pharmacie-clinique appartenant à un couple de DI au quartier 1	116

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition statistique des personnes interrogées.....	20
Tableau 2 : Répartition des différents entretiens de groupe par lieu d'entretien et sexe	22
Tableau 3 : Tableau comparatif des prix de quelques produits avant et après l'arrivée des DI95	

LISTE DES SCHEMAS

Schéma 1 : Illustration des facteurs d'attraction des DI..... 65

RÉSUMÉ

Notre recherche portant « *incidences socioéconomiques des déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sur le développement local. Cas de la commune de Mbanga (littoral – cameroun)* », s’attèle à déceler les reconfigurations et incidences socioéconomiques sur le développement local. En effet, la crise sociopolitique en cours dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest depuis 2016 a été à l’origine de nombreuses vagues de déplacements des populations de ces régions vers d’autres régions du pays. Ainsi, *l’adaptabilité des déplacés internes en terre d’accueil* se pose donnant lieu à la question majeure suivante : *en quoi le déplacement de certains habitants du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun vers la commune de Mbanga influence-t-il le développement local de celle-ci ?* S’accompagne par la suite d’une hypothèse principale : *la venue des déplacés internes donne naissance à des restructurations socioéconomiques qui affectent la vie quotidienne des populations de la localité d’accueil.*

Pour analyser la préoccupation identifiée, nous avons eu recours à l’approche qualitative qui a permis de comprendre en profondeur le phénomène. L’observation directe, l’entretien semi-directif, la recherche documentaire et l’analyse de contenu ont facilité cela. Il en ressort que plusieurs Activités à Génératrices de Revenus (AGR) développées par les déplacés internes contribuent de façon exponentielle au développement de la localité tant sur le plan social qu’économique. On assiste à un dynamisme du paysage de Mbanga par les constructions des logements, l’élargissement des voies, l’électrification, la construction de nouveaux hôpitaux et écoles privées, y compris l’aménagement des zones inhabitées. On assiste aussi à un brassage culturel entre les populations et à l’élargissement de l’assiette fiscale par le paiement des impôts et taxes permettant la réalisation des projets communaux.

Mots clés : incidences socioéconomiques, déplacé interne, développement local, commune.

ABSTRACT

Our research on "*Socioeconomic impacts of IDPs in the Northwest and Southwest on local development. Case of the Mbanga Sub-Division (Coast - Cameroon)*", focuses on identifying the reconfigurations and socio-economic impacts on local development. Indeed, the ongoing socio-political crisis in the North-West and South-West regions since 2016 has been at the origin of numerous waves of displacement of populations from these regions to other parts of the country. Thus, the adaptability of internally displaced persons in the host country arises giving rise to the following major question: how does the displacement of some inhabitants of North-West and South-West Cameroon to the Mbanga Sub-Division influence its local development? This is followed by a main hypothesis: the arrival of IDPs leads to socioeconomic restructuring that affects the daily lives of the people in the host community.

To analyze the identified concern, we used a qualitative approach that allowed us to understand the phenomenon in depth. Direct observation, semi-structured interviews, documentary research and content analysis facilitated this. The results show that several income-generating activities (IGAs) developed by the IDPs contribute exponentially to the development of the locality, both socially and economically. The landscape of Mbanga has become more dynamic with the construction of housing, the widening of roads, electrification, the construction of new hospitals and private schools, including the development of uninhabited areas. We are also witnessing a cultural mixing between the populations and the expansion of the tax base through the payment of taxes and fees allowing the realization of Sub-Division projects.

Key words: Socioeconomic impact, internally displaced persons, local development, Sub-Division.

INTRODUCTION

I. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

Les déplacements internes sont une réalité bien récurrente dans le monde et en Afrique en particulier. L'UNHCR (United Nations High Commission for Refugees)¹ soutient qu'en 2019, 79,5 millions de personnes ont été obligées de quitter leur foyer à travers le monde parmi lesquels on retrouvait 45,7 million de déplacés internes. Le Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique (CESA)² renseigne que l'Afrique a atteint en 2020 le record des déplacés de force qui s'élève à 29 millions. L'IDMC (Internal Displacement Monitoring Centre)³ recense 38 millions de déplacement interne à travers l'ensemble du monde en 2015. Par ces statistiques d'organisations, le constat est clair : le taux de déplacement interne est grandissant dans le monde et le Cameroun ne semble pas faire exception.

La crise socio-politique dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun a entraîné de nombreux déplacements internes de part et d'autre du pays. C'est ce premier constat qui a motivé le choix de notre thème d'étude. Nous constatons en effet la présence des populations de ces deux régions dans la ville et les quartiers de Yaoundé vers la fin de l'année 2018 et, en particulier, dans la zone estudiantine où nous résidons. Il s'agit du même constat dans d'autres villes du Cameroun comme Bafang, Bafoussam, Dschang, Nkongsamba, Douala et Mbanga pour ne citer que celles-ci. Elles cherchent à se préserver des ravages de la crise en cours dans leurs localités d'origines. C'est pourquoi elles sont obligées d'aller vers d'autres localités où elles peuvent se mouvoir tout en espérant la fin des conflits afin d'effectuer un possible retour.

En deuxième lieu, l'idée provient de notre passage dans le département du Mounjo, où nous avons constaté dans plusieurs communes la présence des déplacés internes et la naissance de quelques activités génératrices de revenus (AGR) plus précisément dans la commune de Mbanga qui est proche de la région du Sud-Ouest⁴ Cameroun et par conséquent, les reçoit plus facilement.

¹ UNHCR (United Nations High Commission for Refugees), Aperçu statistique sur les déplacés internes, juin 2020, <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2020/6/5ee9e999a/1-lhumanite-deracinee-rapport-statistique-hcr-tendances-mondiales.html>/ Consulté le 28 novembre 2021 à 14 : 29 min.

² CESA (Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique), Rapport sur le nombre de déplacés de force en Afrique, juillet 2020, <https://africacenter.org/fr/spotlight/le-nombre-de-deplacés-de-force-en-afrique-atteint-le-chiffre-record-de-29-millions/> Consulté le 28 novembre 2021 à 16 : 21 min.

³ IDMC (Internal Displacement Monitoring Centre), Rapportsur le nombre des déplacés internes à travers le monde, PDF, 2015.

⁴ Mbanga est limitrophe avec le Sud-Ouest par les arrondissements de Mombo et Muyuka et Kumba.

Selon notre constat, ces déplacements internes se font depuis 2017 et s'intensifient. Aujourd'hui, nous les retrouvons presque dans toutes les villes et rues du Cameroun. Ces déplacés internes (DI) sont confrontés à plusieurs difficultés comme la pauvreté, le chômage, la scolarisation des enfants et la précarité ; c'est pourquoi plusieurs tentent de mettre sur pied des activités génératrices de revenus. Au regard de ce constat, et dans le souci de mieux comprendre ce phénomène, nous avons centré notre recherche sur cette problématique.

II. PROBLÈME

Le phénomène des personnes déplacées ne date pas de nos jours. Il n'est donc pas nouveau mais devient de plus en plus croissant. Le Cameroun fait face à des conflits armés non seulement dans l'Extrême-Nord avec Boko Haram, mais aussi dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest entre les groupes armés non étatiques et les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) de l'État. Cela entraîne de nombreux déplacements dans différentes régions ou localités du pays. Selon Cameroun-Reliefweb⁵, en ce qui concerne les déplacements forcés dans l'Extrême-Nord, la Matrice de Suivi des Déplacements (MSD), de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) évaluent à 387 000 le nombre de personnes en déplacement au mois de septembre 2018. Ce chiffre comprend 244 000 personnes déplacées internes, 42 000 réfugiés non-enregistrés et 101 000 retournés. Par la suite, le même rapport estime à 437 000 déplacés internes des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. En raison de 105 000 dans le Nord-Ouest ; 246 000 dans le Sud-Ouest ; 54 000 dans le Littoral ; et 32 000 dans l'Ouest. Ces déplacements ont entraîné une baisse considérable des activités économiques dans chacune des régions. La cause principale des déplacements internes dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest est le conflit armé dû à un malaise, à une revendication, à une inadéquation entre le mode de gestion des institutions gouvernementales actuelles et la réalité dans ces régions anglophones. Tout cela conduit à des manifestations violentes que nous observons et provoque des déplacements internes et internationaux. Patrick TARAN et al,⁶ pensent qu'au-delà des troubles provoqués par les conflits armés, « *Les raisons économiques expliquent de plus en plus les flux migratoires, elles sont des facteurs d'incitation et d'attraction.* ». N'ayant plus la possibilité de pratiquer des activités économiques à cause de la situation peu favorable, les déplacés internes vont se diriger vers des localités qui leur semblent propices pour leur réinsertion pas seulement

⁵ https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/cmr_hno_2019_vf_light.pdf Consulté le 10 mars 2021 à 14 : 50 min.

⁶ Patrick TARAN et al, *Migrations économiques, cohésion sociale et développement : vers une approche intégrée*, Conseil de l'Europe, avril 2009, p. 14.

sur le plan économique, mais aussi social car « *la peur de la violence, la destruction de routes et des biens, les incendies de villages et le couvre-feu limitent considérablement la capacité des personnes à circuler et à mener des activités de subsistance.* » nous renseigne APDEL.⁷

Cependant, les régions d'accueil pour certains, ne sont que temporaires en attendant que la situation bouillante revienne au calme afin de planifier le retour et pour d'autres la planification de retour semble ne plus être d'actualité. Ces déplacés internes pour la majorité, vivent en situation de précarité. Dans le cas spécifique de notre recherche, la commune de Mbanga accueille plusieurs déplacés internes. Avec leur arrivée, depuis 2017 à nos jours, on assiste à « *l'émergence des nouveaux métiers, la densification de la pratique de certaines initiatives et activités génératrices de revenus (IAGR), résultant des investissements des immigrants.* »⁸. Face à cette difficile situation de crise dans les deux régions anglophones du Cameroun, favorisant les multiples déplacements, l'État camerounais entre le 30 septembre et le 4 octobre 2019 avait convoqué un grand dialogue national (GDN) sur la crise anglophone dans le but de mettre fin de façon durable aux conflits. Mais le bilan de la mise en œuvre des mesures annoncées au GDN semblent être faible, car la situation n'a pas beaucoup changé, elle n'a pas permis d'endiguer la violence puisqu'on assiste encore à des combats entre les forces armées et les sécessionnistes dans une guerre ayant déjà fait plus de 3000 morts⁹. Selon Human Rights Watch (HRW)¹⁰, au moins 285 civils ont été tués dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest entre janvier et juillet 2020. Ce qui encourage plusieurs déplacements dans les milieux en sécurité. C'est par exemple le cas de la population du village Ediki dans le Sud-Ouest Cameroun qui s'est vidée en allant dans la localité de Mbanga où elles seront logées dans la salle de réunion du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), sous autorisation du sous-préfet Amstrong VOH BUIKAME et recevront à leur disposition les moyens nécessaires. Des dons leurs seront remis par la croix – rouge, antenne de Douala, de l'argent venant de la diaspora et aussi des denrées alimentaires venant de la fondation de l'ancien magistrat anglophone Paul AYAH ABINÉ¹¹. Malgré tous ces aides et soutiens de part et d'autres, les personnes déplacées internes continuent de vivre dans les situations de précarité, de pauvreté et parfois même de

⁷APDEL (l'Association pour la Promotion du Développement Local), « Rapport d'Évaluation des besoins des déplacés internes dans le Département de la Menoua », 2018, p. 3.

⁸ Élias Perrier NGUEULIEU, 2020, « Dynamiques émi-immigratoires internes, recompositions sociodémographiques et violences socioéconomiques en milieu paysans camerounais », In Jean NZHIE, E. et al (dir.), *Violence dans les sociétés contemporaines : Construction et vécus au Cameroun*, Yaoundé, pp. 163-184.

⁹ Henri FOTSO, Rapport du Dialogue national au Cameroun : bilan contrasté un an après, 2020.

¹⁰ Human Rights Watch, Rapport sur la situation de la crise dans les régions anglophones, 2020.

¹¹ Selon Voaafrrique, sur La situation des déplacés du Village Ediki au Cameroun, par Emmanuel Jules NTAP publié le 22 avril 2018.

marginalisation dans la commune de Mbanga. Elles développent des mécanismes de résilience, étant donné que dans leur propre milieu d'origine, elles sont confrontées à des problèmes de sécurité. Leur arrivée en territoire d'accueil impacte de façon positive ou négative sur le développement local dudit territoire. De ce fait, la présente étude qui pose le problème de l'adaptabilité des déplacés internes en terre d'accueil s'intéresse aux conséquences socioéconomiques des déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun sur le développement local dans la commune de Mbanga à travers les stratégies d'insertion et de survie développées par ces derniers.

III. PROBLÉMATIQUE

La problématique est l'ensemble des problèmes qui se posent sur un sujet donné. Il s'agit des savoirs passés au crible de la falsifiabilité qui permettent la production des connaissances dans le domaine de la recherche scientifique. C'est pourquoi tout travail scientifique, qu'il repose sur un champ ou objet nouveau ou vieux, se ressourçe toujours d'une réflexion, d'une production antérieure, un fil conducteur. À ce sujet, Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUDT¹² font ce constat et mentionnent que,

Lorsqu'un chercheur entame un travail, il est peu probable que le sujet traité n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant, au moins en partie ou indirectement (...) Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants de pensée. (...) Il serait à la fois absurde et présomptueux de croire que nous pouvons passer purement et simplement de ces apports, comme si nous étions en mesure de tout réinventer par nous-même.

Suivant cette logique de Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUDT, nous avons fait recours à plusieurs auteurs pour mieux cerner notre objet d'étude et faire le choix de notre angle d'attaque. Les auteurs ainsi convoqués ont perçu l'objet d'étude selon plusieurs angles que nous essayons de mettre en exergue.

III.1 Types et causes des déplacements internes

La question des déplacés internes constitue, de nos jours plus que par le passé, une inquiétude profonde. Le débit des déplacés que ce soit dans le monde, dans le continent africain ou à l'intérieur d'un pays africain, est aujourd'hui de plus en plus croissant malgré les nombreux

¹² Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, DUNOD, 1995, p. 42.

risques auxquels ils sont exposés et dont les médias font régulièrement part. Dès lors, il s'agit d'un fait omniprésent dans nos sociétés. En 2020 par exemple, les personnes déplacées dans le monde ont atteint 89 millions, un nombre élevé depuis la fin de la seconde guerre mondiale : nous renseigne le PNUD.¹³ Ces déplacements accentuent le phénomène des migrations internes et internationales des africains en général et des camerounais en particulier. Selon FOURNIER¹⁴, près de 200 millions de personnes au monde sont aujourd'hui concernées par les migrations. D'après le BUCREP¹⁵, « *La migration est l'une des composantes du mouvement de la population. Elle constitue un paramètre essentiel pour l'étude de la croissance démographique d'un pays (migration internationale) et de la répartition spatiale de sa population (migration interne)* ». Ces déplacements poussent la population à se retrouver partout dans les villes du Cameroun, mais aussi à l'étranger. La recherche du mieux-être (sécurité, tranquillité, nutrition, scolarisation etc.) est la motivation majeure des déplacements internes.

Le terme de déplacé interne est réservé aux victimes qui, obligatoirement se sont déplacées de leur milieu de vie d'origine sans toutefois traverser les frontières nationales. Les dynamiques mises en place par les déplacés internes du NOSO dans le Cameroun de façon générale et dans la commune de Mbanga de manière particulière sont tributaires en grande partie de l'environnement sociopolitique qui a pris siège dans ces deux régions depuis 2016. Dans ces régions, le conflit armé qui fait des ravages (perte en vie humaine, viols, enlèvements, vols, destruction des services et des biens matériels) a provoqué d'importants mouvements de population en quête de refuge, de stabilité et de paix. La ville de Mbanga de par sa position géographique et son lien historique avec ces régions, constitue dès lors une destination privilégiée par les déplacés internes du NOSO.

Prenant en compte la « *distance* » dans le processus de franchissement des frontières des différentes circonscriptions administratives du Cameroun, le BUCREP¹⁶ distingue trois (03) types de déplacement internes. Il s'agit tout d'abord les déplacements intra-départementaux (qui ont changé d'arrondissement de résidence à l'intérieur du même département), par la suite des déplacements intra-régionaux (qui ont changé de département de

¹³ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), dans son rapport concernant les déplacés dans le monde, juin 2021.

¹⁴ Cité par Louis WANGBARA MANRETOING, *Migrations des habitants de la plaine Nord-Est du Cameroun vers la ville de Douala : Itinéraires, modes d'insertion, logiques*, Mémoire, Université de Yaoundé I, 2013, p. 5.

¹⁵ BUCREP, 3^e RGPH, Volume II - Tome 09, Mouvements migratoires, BUCREP-UNFPA, Yaoundé, 2010, p. xvii.

¹⁶ BUCREP, 3^e RGPH, Idem, pp 30-31.

résidence à l'intérieur d'une même région), et enfin les déplacements interrégionaux (qui ont changé de région de résidence). Selon le même Bureau, en prenant en compte uniquement les déplacements internes, l'on constate que les déplacements interrégionaux (52,66%) sont plus nombreux que les ceux qui s'opèrent entre les départements et à l'intérieur des régions. De ce fait, les déplacés internes du NOSO sont de la catégorie des déplacements interrégionaux car ils changent de région d'habitation.

Les déplacés internes partout dans le monde fuyant la terreur constituent une source de préoccupation pour le pays et/ou les villes qui les accueillent, notamment en ce qui concerne leur prise en charge alimentaire, sanitaire et physique, d'où le besoin de développer un sens aigu de sacrifice de part et d'autre. Ces déplacements causés par des crises ne sont pas favorables pour le développement des milieux d'origine ou de départ à cause de l'exode massif des personnes de toutes catégories. Ce cas avait été observé en Colombie, en République Démocratique du Congo, au Soudan du Sud, en Syrie, en Ukraine, et au Venezuela où des millions de personnes ont été contraintes face aux crises, de quitter leur foyer afin de préserver leurs vies.¹⁷ Selon le rapport d'Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC) de 2015¹⁸, de multiples déplacements observés à travers le monde sont dus à des conflits mais aussi à des projets de développement ou sous la pression des catastrophes naturelles dont 27,8 millions d'incidents causant ainsi 8,7 millions de déplacements dont les pays les plus atteints sont le Yémen la Syrie et l'Irak. Selon le HCR, à la fin de l'année 2018 on estimait le nombre de personnes internes déplacées à 41,3 millions dans le monde. Ce qui va augmenter à la fin de l'année 2019 à environ 45,7 millions¹⁹. L'UNHCR dans son Rapport global de 2006²⁰, mettra sur pied avec l'appui de Inter-Agency Standing Committee (IASC) au mois de décembre 2005, l'approche de « responsabilité sectorielle » qui vise à rendre plus efficace l'intervention humanitaire et plus responsable grâce à l'amélioration des mécanismes d'intervention, de financement et de direction. C'est une approche d'intervention organisée par secteur regroupant les institutions des Nations Unies, les ONG et autres organisations. Dans cette approche, l'UNHCR a la responsabilité du secteur global de la protection, y compris des secteurs de la coordination et de la gestion des camps et des abris d'urgence dans les situations de

¹⁷ PNUD, Rapport sur les déplacements forcés de populations, 2021.

¹⁸ <https://www.globalprotectioncluster.org/2017/03/31/cadres-normatifs-sur-le-dplacement-interne-daveloppements-au-plan-mondial-ragional-et-national/> Consulté le 25 mars 2021 à 09 :30, p. 5.

¹⁹ <https://www.unhcr.org/fr/personnes-deplacees-internes.html> Consulté le 30 mars 2021 à 17 : 44 min.

²⁰ Rapport global 2006 de l'UNHCR., *L'action en faveur des déplacés internes*, p. 40.

déplacement interne provoquées par des conflits. C'est ce qui amène Claude TATUEBU TAGNE et Élias Perrier NGUEULIEU à affirmer que :

*Les conflits armés exposent les populations à de terribles formes de violences : viols, assassinats, déplacements forcés, enlèvements et démembrements familiaux. Toutes les couches sociales sont affectées. Mais à l'instar de toutes les catastrophes, les groupes les plus vulnérables sont les personnes âgées, les femmes et les enfants.*²¹

Le déplacement forcé en Afrique et dans le monde, recouvre un phénomène complexe provoqué par tout un ensemble de causes variées. Parmi ces causes, il y a la discrimination raciale, les déplacements arbitraires incompatibles avec le droit international humanitaire, le conflit et la violence généralisée, les évacuation forcées associées à des catastrophes naturelles, les violations des droits de l'homme, y compris les violences sexistes et autres pratiques néfastes ainsi que les traitements dégradants ou inhumains²² ; y compris tout déplacement causé « par un acte, un événement, un facteur ou un phénomène d'une gravité similaire à ceux ci-dessus cités et qui ne soit pas justifié par le droit international. »²³ Ce phénomène de déplacement des personnes à travers le monde fait sujet des débats tout en interpellant les politiques de gestion de la cité.

III.2 Politiques de gestion des déplacements internes

Le débat international très intense de ces dernières années au sujet des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays a connu récemment un développement important. La problématique du déplacement interne et le droit international humanitaire sont étroitement liée. Les personnes victimes des conflits armés et déplacées à l'intérieur de leur pays sont protégées par ce droit. Ce lien est très étroit dans la mesure où les conflits armés sont une cause particulièrement capitale de la mobilité interne.²⁴ Ce droit international vise tout d'abord à prévenir les déplacements. En effet, le respect du droit humanitaire tout comme celui des droits de l'homme permet d'éviter un très grand nombre de déplacements. Il vise à mettre la population civile à l'abri des effets néfastes de la guerre. Les règles du droit humanitaire relevant de la conduite des hostilités stipulent tout d'abord que lors d'un conflit arme, il est impératif de

²¹ Claude TAGNE TATUEBU et Élias Perrier NGUEULIEU, « La guerre de l'indépendance à l' Ouest-Cameroun : migrations, protection de l'enfance et restructuration socio-économique contemporaine », in *Revue Internationale Donni (Rid)*, 2021, p. 91.

²² Union Africaine, Convention de Kampala, préambule, articles 3(2) (c), 5(5) et 9(2) (b), disponible : <http://goo.gl/gVhNwA> Consulté le 14 mars 2022 à 2 : 18 min.

²³ Idem, articles 4(4).

²⁴ Jean-Philippe LAVOYER, « Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays. Quelques observations sur la contribution du droit international humanitaire », in la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, 1998, pp. 503-516

toujours faire la distinction entre la population civile et les biens civils, d'une part, et les combattants et les objectifs militaires, d'autre part.²⁵ Par conséquent, il est licite d'attaquer les combattants et les objectifs. Il est de ce fait strictement interdit d'attaquer les civils car ils ne font pas partie des hostilités. Les biens indispensables à la survie de la population civile sont par ricochet protégés. Il s'agit des denrées alimentaires, des zones agricoles, des récoltes, des bétails, des installations et réserves d'eau potable et ouvrages d'irrigation ; des biens culturels et les lieux de culte, les ouvrages et les installations contenant des forces dangereuses telles que les barrages, les digues et centrales nucléaires de production d'énergie électrique), ainsi que la protection de l'environnement naturel.²⁶ Les États ont l'obligation de faciliter le passage des secours et de fournir de l'assistance nécessaire à la survie de tous les civils, qu'ils soient déplacés ou non.

En outre, ce droit exige que les personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités, soient traitées avec humanité et sans discrimination. Il s'agit là, de protéger en premier lieu les civils. L'article 3 commun aux quatre Conventions de Genève interdit les atteintes portées à la vie et à l'intégrité corporelle, la prise d'otages, les atteintes à la dignité des personnes et les condamnations sans procès équitable. Les blessés et malades sont également recueillis et soignés.²⁷

Au vu de ces nombreux déplacements, plusieurs pays décident d'adopter une politique de déplacement interne afin de prendre en charge les personnes déplacées. C'est ainsi que le tout premier instrument international juridiquement contraignant à l'échelle continentale sur le déplacement internes intervient alors en Afrique. L'Union Africaine (UA) adopte en 2009 la convention Kampala qui fournit un cadre légal essentiel pour la protection, l'assistance et la recherche des solutions pour les déplacés, mais aussi elle vise à prévenir des déplacements supplémentaire en s'attaquant à leurs causes premières.²⁸ Bien qu'ayant connu de désaccord entre les parties prenantes, la convention de Kampala, au vu des efforts consentis, pousse plusieurs pays à adopter une politique nationale exhaustive sur le déplacement interne : c'est le cas de l'État ougandais en 2010, premier pays à avoir ratifié cette convention. Cette convention dispose que « *les lois et les politiques nationales doivent prendre les mesures en vue de veiller à ce que les droits des personnes déplacées soient pleinement garantis et protégés par les*

²⁵ Idem.

²⁶ Ibidem.

²⁷ Cluster Global de Protection, Cadres normatifs sur le déplacement interne. Développements au plan mondial, régional et national, 2017, pp. 1-30.

²⁸ YEMISRACH KEBEDE, Manuel de formation sur la Convention de Kampala et sa loi type à l'usage des organisations de la société civile, pp. 6-94, 2019.

normes en vigueur garantissant ainsi le droit à l'éducation des personnes déplacées ».²⁹ Il s'agit là, du tout premier instrument juridique pour la protection et l'assistance à des personnes déplacées internes (PDI) en Afrique. Elle confère la responsabilité à chaque gouvernement de mettre sur pied des solutions durables pour faciliter l'insertion de ces dernières³⁰. Le Cameroun adhère à cette convention le 22 octobre 2009³¹. Les déplacés internes, constituant des personnes vulnérables, font face à des défis dans leur milieu d'accueil tels que la cohabitation, l'insertion, l'intégration sociale et l'éducation.

III.3 Les défis auxquels les déplacés internes font face

Parlant de cohabitation, l'afflux des déplacés internes en zone d'accueil occasionne une pression démographique considérable qui, de façon directe, contribue à la transformation en profondeur du cadre social de vie de ces milieux tout en favorisant l'émergence d'une crise humanitaire suivit d'une crise de logement sans précédent.³² Pour y remédier, la construction des logements se fait avec les matériaux locaux y compris la main-d'œuvre locale afin de contribuer à l'économie locale. Il s'agit des constructions ayant pour but de réduire les tensions entre déplacés internes et populations hôtes tout en favorisant l'intégration et l'insertion. La cohabitation, renforce par ailleurs le sentiment d'appartenance au groupe et d'acceptation par les autres. Elle a pour rôle d'empêcher la dégradation des liens sociaux car « *la cohabitation est le partage d'un espace, qui est source de tensions, de compétition et éventuellement de conflits* »³³ Elle devient dès lors un aspect capital pour le développement et l'amélioration des conditions de vie des nouveaux venus en terre d'accueil et favorise l'intégration de ces derniers.

En sociologie de la migration, l'intégration est le processus ethnologique qui permet à un groupe de personnes ou à un individu de se rapprocher, d'accepter et de devenir membre d'un autre groupe social plus vaste par l'adoption de ses normes et valeurs de son système social. Pour qu'il y ait intégration sociale, il faut premièrement la volonté et la démarche de l'individu, donc du déplacé interne de s'insérer et de s'adapter ; et deuxièmement la capacité

²⁹ Global Protection Cluster, Cadres normatifs sur le déplacement interne. Développements au plan mondial, régional et national, p. 19.

³⁰ YEMISRACH KEBEDE, Manuel de formation sur la convention de Kampala et sur sa loi type à l'usage des organismes de la société civile, pp. 6-94, 2019.

³¹ <https://www.prc.cm/fr/actualites/actes/decrets/1108-decret-n-2014-610-du-31-decembre-2014-portant-adhesion-a-la-convention-de-l-union-africaine-sur-la-protection-et-l-assistance-aux-personnes-deplacees-en-afrique-signee-a-kampala-le-22-octobre-2009#:~:text=Article%201er%20%2D%20Le%20Cameroun%20adh%C3%A8re,Kampala%20le%2022%20octobre%202009> Consulté le 31 mars 2021 à 14 : 20 min.

³² HCR, La cohabitation pacifique des personnes déplacées et des communautés hôtes s'organisent, 2018.

³³ Franche DANSEREAU et al, La cohabitation interethnique dans le logement social. État de la question, Québec, 1993, p. 11.

intégratrice de la société par le respect des différences et des particularités de l'individu. À ce sujet, Pierre TAP conçoit l'intégration comme

Un processus à la fois social et physique ; l'intégration sociale est un processus externe et centrifuge qui commence par l'initiation de l'individu (les apprentissages nécessaires à l'entrée dans le groupe ou système social), puis se poursuit par son insertion (inscription de l'individu dans le système) et se termine par son intégration. L'intégration physique pour sa part est un processus interne et centripète, dans lequel l'individu va dans un premier temps identifier les acteurs sociaux et s'identifier à eux, puis va progressivement intérioriser leurs caractéristiques pour finalement se les approprier.³⁴

De cette explication, il apparaît que l'intégration est donc un mouvement constitué d'un processus externe dans lequel le groupe, le système ou la société va inclure l'individu progressivement qui va lui-même s'accaparer les caractéristiques de ce groupe, société ou système. Ces déplacements internes permettent aux concernés de mettre sur pied des stratégies afin de créer des réseaux de survie pouvant passer par ce que DURKHEIM appelle la « solidarité organique » ou celle dite « mécanique » car dans leurs déplacements, ils sont appelés à se frotter à de nouvelles personnes et cultures dans le milieu d'accueil. C'est pour cette raison que Pierre TAP souligne une fois de plus que

L'acteur social ne cherche véritablement à s'adapter à son milieu social, à s'y intégrer que dans la mesure où il a le sentiment de pouvoir s'y réaliser, non pas seulement à travers la satisfaction de ses désirs, mais grâce à la possibilité d'y faire œuvre, de transformer tel ou tel aspect de la réalité extérieure, physique ou sociale en fonction de ses propres projets.³⁵

L'intégration sociale introduit selon Nelly ROBIN³⁶, les notions de confrontation et de participation : confrontation ou interaction entre la société hôte et les déplacés internes et leur réseau de sociabilité et participation des déplacés à la construction de la société d'accueil dans laquelle chaque déplacé jouera un rôle dans un domaine d'activité quelconque. De ce fait, l'intégration est un processus par le bas, dans la mesure où les anciens (ami.e.s, connaissances ou familles) dans le milieu d'accueil jouent un rôle capital dans l'accueil des nouveaux venus en leur trouvant des commodités nécessaires et dans une certaines mesures, un premier emploi. L'emploi premier qui donne aux nouveaux venus d'apprendre les bases du métier afin d'être en mesure de s'installer à leur propre compte le moment venu car « l'interdiction de toute activité professionnelle conduit en effet la majorité de cette population vers une paupérisation

³⁴ Pierre TAP, *Socialisation et construction de l'identité* personnelle, Paris, PUF, 1991, p. 52.

³⁵ Pierre TAP, *idem*, p. 53.

³⁶ Nelly ROBIN, *Ville nouvelle et intégration spatiale des familles maghrébines en île de France*, Paris, ORSTOM, Collection « thèse », 1994, p. 280.

généralisée à mesure que les économies ou l'aide s'amenuisent »³⁷, affirme Luc CAMBREZY, tout en rendant leur quotidien ou séjour monotone. Face à cette intégration, il y a le problème de l'inadaptation qui, selon le dictionnaire fondamental de psychologie³⁸ est l' « *absence d'une bonne intégration et de relation adaptées et harmonieuses avec le milieu où vit le sujet* ». Cette inadaptation peut être liée à la non « *conformisation* » des besoins des déplacés internes. Pour éviter ceci, il faut un recensement des besoins afin que l'adaptation aux besoins propulse l'intégration. C'est pourquoi, Émile DURKHEIM³⁹ insiste sur l'intégration du système social, car selon lui, le détachement de l'individu de la vie sociale n'est qu'une conséquence du défaut d'intégration ou de la cohésion aux groupes sociaux d'appartenance ce qui exclut l'individu du fonctionnement de la société.

Dans le rapport d'Emmanuel Jules NTAP publié en novembre 2020⁴⁰, concernant l'intégration difficile des camerounais déplacés internes, les personnes déplacées internes ont du mal à acquérir des espaces nécessaires pour mener leurs différentes activités dans les villes respectives d'accueil ceci depuis 4 ans de crise sociopolitique dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, et 6 ans d'exactions de Boko Haram. D'après Pélerine TCHATAT, avocat et président de l'association Avocats Sans Frontières et Humanitaires du Cameroun (ASFH-Cam), l'insertion des déplacés internes passe par l'accès au foncier afin de continuer les activités productrices d'antan. Il explique qu'ils ont pour objectif de « *sensibiliser les populations locales et les autorités administratives et gouvernementales afin qu'elles intègrent ces déplacés internes en leur permettant d'avoir des terres avec le titre foncier* ». Selon le même rapport, Boko Haram a provoqué plus de 270.000 déplacés qui étaient des agriculteurs et d'éleveurs et aujourd'hui vivent dans le désarroi en milieu urbain. Plus de 700.000 camerounais ont fui les deux zones anglophones depuis le déclenchement de la crise. Ainsi, une bonne intégration s'accompagne du processus d'insertion socioéconomique des déplacés internes.

Au sujet de la stratégie d'insertion socioéconomique des personnes déplacées internes, Jean RENAUD et al⁴¹, soutiennent que ces derniers doivent impérativement se socialiser au marché du travail en milieu d'accueil et ceci passe par l'apprentissage des cultures et coutumes

³⁷ Luc CAMBREZY, *Réfugiés et exilés, crise des territoires*, Paris, Edition des Archives contemporaines, 2001, p. 13.

³⁸ *Dictionnaire fondamental de psychologie*.

³⁹ Émile DURKHEIM, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1893.

⁴⁰ NTAP, Emmanuel Jules, publié en novembre 2020, concernant l'intégration difficile des camerounais déplacés internes.

⁴¹ Jean RENAUD et al, « L'origine et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec », in, *Sociologie et Société*, Volume 35 (1), 2003, pp. 165-184.

dudit milieu. Ils ne sauront réussir leur intégration que par une bonne politique d'accueil, d'assistance et d'aide car l'intégration est un processus fondamental se déployant dans le temps. Ils soutiennent qu'après cette intégration, on assistera à une augmentation des revenus due à l'ajustement au nouvel environnement qui leur permet de mieux rentabiliser leurs aptitudes et leurs qualifications sur le marché puisque les déplacés et les communautés d'accueil sont en ce moment dans une situation d'interdépendance. Ceux qui parviennent à réussir leur intégration en possédant quelque chose dans le milieu d'accueil (travail stable, maison, mariage, terre), ne sont plus animés par l'esprit de retour contrairement à ceux qui sont toujours en difficultés malgré leurs efforts et certains qui malgré tout, restent partagés entre le milieu d'accueil et celui d'origine. Ceci, illustre :

L'importance de créer des conditions favorable à l'intégration, notamment à travers le renforcement des opportunités économiques, résultant elles-mêmes d'un accroissement des interactions sociales entre déplacés et communautés, afin de pouvoir renforcer la résilience et in fine les choix des déplacés.⁴²

Par ailleurs, l'éducation ne doit pas être mis en arrière-plan, elle est l'une des attachements profondes pour les déplacés internes et est même l'une des raisons pour lesquelles ils fuient la guerre ou les conflits.

L'éducation fait partie des facteurs qui facilite non seulement l'insertion et l'intégration des jeunes et enfants déplacés internes, mais éviter l'égarement et la divagation de ces derniers. Alors parler de l'éducation revient à mettre une emphase sur la culture qui est un héritage social car elle n'est pas transmise génétiquement ou biologiquement mais acquise à travers divers mécanismes et modes d'apprentissage (la socialisation par exemple). Il appartient donc à l'individu de recueillir et de faire sien les « manières de vivre », les « manières de penser, sentir, et d'agir » car essayer de présenter à cela une résistance, signifie s'exclure soi-même de la société. Émile DURKHEIM souligne dès lors qu'

Il suffit d'observer la manière dont sont élevés les enfants. Quand on regarde les faits tels qu'ils sont et tels qu'ils ont toujours été, il saute aux yeux que toute éducation consiste dans un effort continu pour imposer à l'enfant des manières de voir, de sentir et d'agir auxquelles il ne serait pas spontanément arrivé. Dès les premiers temps de sa vie, nous le contraignons à manger, à boire, à dormir à des heures régulières, nous le contraignons à la propreté, au calme, à l'obéissance ; plus tard, nous le contraignons pour qu'il apprenne à tenir compte d'autrui, à respecter les usages, les convenances, nous le contraignons au travail, etc. Si, avec le temps, cette contrainte cesse d'être sentie, c'est qu'elle donne peu à peu

⁴² Rapport d'OXFAM (Oxford Committee for Relief Famine) sur les Perspectives d'intégration locale pour les déplacés internes du Nors-Kivu, en RDC, Avril 2017, P. 12.

*naissance à des habitudes, à des tendances internes qui la rendent inutile, mais qui ne la remplacent que parce qu'elles en dérivent.*⁴³

Dès lors, on comprend avec MIMCHE et TAMO que « *l'éducation constitue sans nul doute aux côtés de la santé, les principaux facteurs qui incorporés dans l'homme permettent d'accroître la productivité du travail humain. Elle assure le développement de chaque individu et partant celui de toute une nation.* ».⁴⁴

Le contexte du NOSO actuel a causé plusieurs déplacements internes ce qui impactent sur le développement des localités d'accueil et d'origine ; aucun développement durable n'est possible en situation de crise.⁴⁵ Devant l'ampleur du problème que représente la difficulté des déplacés internes à parvenir à l'autosuffisance dans la société d'accueil, nous nous sommes intéressés aux motifs, justifiant leur décision de s'installer à Mbanga. À pied ou en voiture, disposant ou non de faibles économies, ces derniers ont passé des jours difficiles pour arriver à Mbanga remplis d'aspirations et d'espoirs. Malgré la misère, les relations basées sur les échanges, les travaux dans les champs et divers services au bénéfice de la population locale contribuent à leur survie sans toutefois oublier l'apport gouvernemental, celui des ONG et des associations. Il s'est avéré par ailleurs que le choix de Mbanga pour ces derniers est relatif à l'espoir d'un milieu paisible, d'un emploi, de la poursuite des études, d'avoir accès aux infrastructures de base. Il en ressort que certains déplacés sont des mains d'œuvres bon marché dans les plantations et d'autres par contre, ont développé quelques activités informelles à génératrices de revenus. Ils vont mettre sur pied des formes de sociabilité telles que la sociabilité familiale, commerciale, religieuse et même associative. Il s'agit, d'une réponse au phénomène migratoire dont ils sont victimes, mais aussi correspondants à des stratégies de survie face à la pauvreté, la famine, les problèmes de logement et d'accès au foncier étant en quelque sorte gage de sécurité alimentaire pour les déplacés internes. Le déplacement des personnes venant du NOSO dans la commune de Mbanga se fait de façon vertigineuse qu'il importe de se pencher sur leurs impacts multiples sur ladite ville. Dès lors, déceler les facteurs d'attractions et les répercussions socioéconomiques des déplacés internes du NOSO dans la commune de Mbanga sur le développement local et aussi les difficultés dont ils font face y compris les stratégies de contournement développées par ces derniers afin d'assurer leur survie constitue notre

⁴³ Émile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1894, p. 21.

⁴⁴ Eric TAMO et Honoré MIMCHE, « Effets de la migration internationale sur la scolarisation et le travail des enfants au Cameroun », in *Annales de l'IFORD*, vol. 20, n° 1, 2016, pp. 131-153, p. 7.

⁴⁵ Philippe HUGON, « Environnement et développement économique : les enjeux posés par le développement durable », in *Revue internationale et stratégique*, 2005, pp. 113-126.

problématique. Découlent de cette problématique, des questions de recherches et hypothèses qui ont permis d'analyser les données, les informations.

IV. QUESTIONS DE RECHERCHE

Elles sont subdivisées en deux catégories à savoir une question centrale et trois questions secondaires.

1. Question centrale

En quoi le déplacement de certains habitants du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun vers la commune de Mbanga influence-t-il le développement local de celle-ci ?

2. Questions secondaires

QS1 :Quels sont les facteurs d'attraction des déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun vers la commune de Mbanga ?

QS2 :Quels effets sociaux le déplacement interne de certains habitants du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun a sur le développement local de Mbanga ?

QS3 :Quelles sont les conséquences économiques du déplacement interne de certains habitants du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun sur le développement local de Mbanga ?

V. HYPOTHÈSES

Elles sont segmentées en deux catégories dont une hypothèse centrale et trois hypothèses secondaires.

1. Hypothèse principale

L'arrivée des déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest vers la commune de Mbanga donne naissance à des restructurations socioéconomiques qui affectent la vie quotidienne des populations de la localité d'accueil.

2. Hypothèses secondaires

HS1 :Les proximités géo-historiques et culturelles, les conditions sécuritaires et les atouts microéconomiques sont les facteurs modaux d'attraction des déplacés internes du NOSO dans la commune de Mbanga.

HS2 :Les déplacés internes issus du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont à l'origine du développement des comportements qui, d'une part, accentuent les fléaux sociaux et, qu'autre part, maintient certaines valeurs laborieuses dans la commune de Mbanga.

HS3 : La présence des déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun dans la commune de Mbanga a favorisé le développement de nouvelles activités et secteurs économiques, tout en favorisant l'inflation des coûts de plusieurs denrées.

VI. MÉTHODOLOGIE

La recherche nécessite pour la compréhension et l'explication de la problématique étudiée, le recours à un ensemble de modèles théoriques, de techniques et outils de collecte et d'analyse des données.

VI.1-Cadre théorique

Madeleine GRAWITZ⁴⁶ définit la théorie comme « *un système explicatif que l'expérimentation confirme ou non* ». Elle est l'ensemble des hypothèses structurées. Son articulation avec la réalité doit permettre de la falsifier. Elle nous permet de jeter sur la réalité un regard éclairant et ordonné, elle nous aide à nous poser à nous-même tout d'abord, les bonnes questions qui orientent notre investigation vers les meilleures pistes. La théorie éclaire l'observation et la compréhension de l'objet de recherche, elle favorise l'explication des phénomènes étudiés. Dans le cadre de notre recherche, deux principaux modèles théoriques sont utilisés. Il s'agit de la théorie dynamiste et de la théorie d'attraction et de répulsion.

VI.1.1.- La théorie dynamiste et critique

Georges BALANDIER⁴⁷, met en exergue la dynamique sociale qui, en sociologie, renvoie au changement ou aux étapes successives dans l'évolution des faits sociaux. Elle permet d'envisager la société sous l'angle de son évolution. Elle permet aussi de s'intéresser aux crises et aux problèmes sociaux. La dynamique sociale est complémentaire à la statique sociale qui permet de rendre compte de la manière dont est la société : tout mouvement obéit à un ordre qui lui préexiste. Georges BALANDIER va faire une descente en Afrique (Gabon, Congo Brazzaville) pour mener ses études en tant qu'ethnologue et c'est de là qu'il constate que, les sociétés africaines jadis considérées comme « primitives » sont en réalités vivantes. D'où son

⁴⁶ Madeleine GRAWITZ, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 8^{ème} Edition, 2004, p. 27.

⁴⁷ Balandier GEORGES, *Sens et puissance. Les dynamiques en Afrique noire*. PUF, Quadrige, 1971.

concept de *dynamique sociale* qui est « *le révélateur de certaines relations sociales, de certaines des configurations culturelles* » Georges BALANDIER⁴⁸. Ceci pour dire que les sociétés africaines subissent également des « *crises* » qui font d'elles des sociétés immobiles et historiques, à cet effet, « *les sociétés ne sont jamais ce qu'elles paraissent être ou ce qu'elles prétendent être. Elles s'expriment à deux niveaux au moins ; l'un, superficiel, présente les structures « officielles », si l'on peut dire ; l'autre, profond, assure l'accès aux rapports réels les plus fondamentaux et aux pratiques révélatrices de la dynamique du système social* »⁴⁹. Ce pour dire que chaque société est influencée par deux tendances, l'une propre à elle, qui résulte de ses mœurs et de ses coutumes et de sa façon d'agir, de penser et sentir pour parler ainsi comme DURKHEIM⁵⁰. C'est ce que BALANDIER appelle dynamique « *interne* » ou « *du dedans* ». L'autre par contre, d'une tendance qui ne lui est pas propre et qui vient de l'extérieur, influençant à sa manière la société car aucune société ne peut pas vivre en autarcie. Raison pour laquelle il parle de « *dynamique externe* » ou du « *dehors* ».

Cette théorie nous a permis de déceler les dynamiques internes beaucoup plus qu'externes expliquant l'évolution des DI qui se ruent vers Mbanga, mais aussi les stratégies de survie développées par ces derniers provenant de leurs dynamismes internes.

VI.1.2-La théorie d'attraction et de répulsion (push and pull)

Élaborée par R.D. MCKENZIE au cours des années 1920, les principes de la théorie de l'attraction répulsion supposent que tout milieu est doté d'une charge positive et négative qui attire ou repousse les individus.⁵¹ Il s'agit d'un modèle explicatif des phénomènes de migration/déplacement ayant pour fondement la combinaison des éléments répulsifs (problèmes politiques, sociaux, économiques et naturels) qui favorisent le départ du lieu de résidence habituel d'un individu ou d'un groupe de personne pour un nouveau milieu d'accueil en fonction des éléments attractifs tels que la stabilité politique, économique et sociale. Alors, la décision de se déplacer ou de migrer est fonction des atouts que l'on retrouve en terre d'accueil de choix au détriment des facteurs répulsifs.⁵² Il ne peut y avoir de répulsion sans attraction et vice versa car pour qu'il existe d'attraction, il faut au préalable l'existence des

⁴⁸ Idem, p. 6.

⁴⁹ Ibidem, p. 7.

⁵⁰ Émile DURKHEIM., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1894.

⁵¹ Valérie FORTIN, « Environnement socioculturel et intentions migratoires chez les jeunes de Saguenay », Mémoire, l'Université du Québec à Chicoutimi, 2008, p. 15.

⁵² Pudiyanam KRISHNAKUMAR et INDUMATHI, « Facteurs d'attraction et de puissance de la migration », *in* Revue de direction mondiale 8 (4), 2014, pp. 8-13.

éléments de répulsion obligatoirement. Il s'agit donc d'un couple inséparable, l'un n'existe pas sans l'autre. Ainsi, comprenant l'attraction comme une croissance évolutive de l'individu vers un autre individu ou d'un milieu à un autre, la répulsion est par contre son contraire car elle constitue l'ensemble des facteurs qui incitent le départ d'un individu ou groupe de personne d'un point A à un point B. La proximité, la familiarité, la tranquillité, les raisons économiques, politiques, sociales et administratives sont entre autres les facteurs déterminants le degré d'attraction dans un milieu nouveau ou pays d'accueil. La prise de décision concernant le choix d'un nouveau milieu est dès lors fondée sur le calcul et les avantages qu'offre ce milieu.⁵³

Ce modèle fait de la migration, un produit de l'interaction des forces répulsives (push) existant dans le milieu de vie habituel et des forces attractives (pull) qui se présentent ailleurs. Le comportement des individus migrants est influencé par les charges attractives ou répulsives jointes ou associées aux différents milieux selon qu'on soit attiré ou repoussé par la présence ou l'absence des possibilités attrayantes d'un lieu.

Ce modèle théorique d'attraction et de répulsion (push and pull factor) explique en particulier les flux migratoire dans le monde. Mais au regard de notre étude, elle nous permet également de comprendre et de pouvoir expliquer le flux important de la mobilité interne des personnes à l'intérieur du pays (déplacements internes), provoqués par des conflits entre groupe armé non étatique et force de défense et de sécurité : cas des population du NOSO. Elle nous a permis aussi de comprendre les motivations liées aux facteurs d'attractions tant individuelles que collectives les plus profondes et détaillées des déplacés internes à Mbanga, à travers une collecte de données sur le terrain d'étude pendant un mois.

VI.2-Collecte et analyse des données

Il s'agit ici pour nous, de présenter la méthode, les techniques et les outils qui ont facilité l'obtention des informations sur le terrain d'enquête.

VI.2.1-Collecte des données

La collecte des données est une étape clé de la recherche sociologique et lui procure une dimension empirique et pratique marquant l'entrée en contact du chercheur avec la réalité sociale étudiée afin de vérifier les hypothèses élaborées. Dans cette recherche, l'approche qualitative a été utilisée. L'approche qualitative est constituée d'un ensemble de méthodes ou

⁵³ Audrey AKNIN et Géraldine FROGER, « Migrations et développement : question de soutenabilité ou soutenabilités en question ? *in* Mondes en développement, 2015/4 (n°172) pp. 7-12.

de procédés qui produisent et analysent les données telles que les paroles et les comportements des individus. Elle renvoie aux méthodes de recherche intéressées par le sens et l'observation d'un phénomène social. Elle ne rejette pas les chiffres, ni les statistiques, mais ne leur accorde pas tout simplement la première place. Le choix de cette approche nous a permis de comprendre les motivations individuelles des acteurs interrogés à se déplacer à Mbanga et aussi les raisons pour lesquelles ils se ruent vers des petits métiers. Elle nous a permis de comprendre dans le plus grand détail à travers notre enquête de terrain, les motivations des DI à Mbanga. De ce fait, l'observation directe, les techniques d'entretien, la recherche documentaire et l'analyse de contenu ont été mobilisées dans notre recherche et, pour y parvenir, l'échantillonnage à boule de neige a été mobilisé.

VI.2.5-Échantillonnage

L'échantillonnage est ce processus au cours duquel on choisit une caste de personne ou une portion de la population afin d'avoir la population cible appelée échantillon. Parlant de l'échantillon, Omar AKTOUF⁵⁴, dit qu'« *il s'agit de ce groupe représentatif qui devra représenter en miniature l'ensemble plus vaste concerné par le problème de la recherche* ». En d'autres termes, l'échantillon renvoie à une portion représentative d'une population. L'échantillonnage à boule de neige est celui que nous avons mobilisé dans cette recherche. Ainsi, l'échantillon est constitué de l'adjoint au sous-préfet, du secrétaire général de la mairie et la cheffe du service des affaires sociales, des chefs et les notables quartiers et villages, des chefs religieux, des associations, des ONG et pour finir, une portion (26 personnes) de la population provenant du NOSO dans Mbanga, mais aussi de la population autochtone de Mbanga (21 personnes).

Au niveau de l'échantillonnage, notre échantillon a été choisi à l'aide de la technique boule de neige. Cet échantillon est constitué de 63 personnes ressources réparties comme suit : 2 responsables des organisations nationales et 14 autorités administratives, traditionnelles et religieuses locales hommes et femmes compris ; 21 habitants parmi lesquels on retrouve 6 femmes, 3 filles et 12 hommes ; 26 DI dont 10 femmes, 2 filles et 14 hommes. L'enquête a été effectuée sur une période de 32 jours, allant du 11 août au 11 septembre 2021. Pour une meilleure lecture, le tableau ci-dessous est à titre illustratif.

⁵⁴ Omar AKTOUF, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1987, p. 72.

Tableau 1 : Répartition statistique des personnes interrogées

Numéros	Qualités	Nombre	Intervalle d'âge	Sexe	Pourcentages (%)
1.	Représentatives d'ONG et association	02 personnes	30 à 47 ans	Femmes	3 %
2.	Autorités administratives, traditionnelles et religieuses	14 personnes	40 à 70 ans	Hommes et femmes	22 %
3.	Habitants	21 personnes	18 à 60 ans	Hommes et femmes	34 %
4.	Déplacés internes	26 personnes	18 à 61 ans	Hommes et femmes	41 %
Total		63 personnes			100 %

Source : Enquête de terrain (Patrice NITCHEU)

VI.2.2- Observation directe

Parlant de l'observation directe, Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUDT⁵⁵ pensent que « *les méthodes d'observation directe constituent les seules méthodes de recherche sociale qui captent les comportements au moment où ils se produisent sans l'intermédiaire d'un document ou d'un témoignage* ». C'est une technique qui implique le contact direct entre le chercheur avec la réalité en observation dans son milieu naturel par l'enregistrement et la description des évènements. Il y a donc une réelle immersion du chercheur dans son terrain et très souvent, il est véritablement acteur des aspects ou des situations liées à son objet d'étude. Cette technique nous a permis d'être présent sur certains lieux d'évènement comme les marchés, les églises, les fêtes, et les lieux populaires des quartiers (« cafétariat », « beignetariat », « matango club », « bar »). Il a alors été question d'observer, de voir et de suivre le discours construit par les DI et habitants de Mbanga.

Il existe deux types d'observations directes. D'une part l'observation directe non structurée/ouverte. Cette variante de l'observation directe est beaucoup utilisée au cours des

⁵⁵ Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, DUNOD, 1995, p. 177.

phases exploratoires de la recherche et nous a permis d'avoir une masse importante d'informations en ce qui concerne notre recherche. D'autre part, l'observation directe semi structurée qui, est plus ciblée sur des facteurs ou des aspects spécifiques liés aux stratégies et dynamismes des déplacés internes dans le milieu d'accueil qui est Mbanga. Elle nous a permis de déterminer sur le terrain la population mère des déplacés internes du NOSO dans la commune de Mbanga y compris des habitants de Mbanga elles-mêmes, les différentes interactions existantes, et les répercussions socio-économiques de leur arrivée sur le développement local de ladite commune. L'observation directe a été d'une grande utilité car elle a permis de faire les constats/observations qui suivent :

Le matin, les quartiers sont pratiquement désert car plusieurs sont dans les plantations. Parmi les commerçants ambulants, on y retrouve plusieurs enfants. Plusieurs sont de retour en soirée, une preuve que Mbanga vit essentiellement des activités agricoles. Il s'agit là, de ce qui les occupe tous les jours. Observation concernant les activités génératrices de revenus : le commerce ambulant est réel et abondant dans les coins et recoins de la ville de Mbanga. On y voit les enfants tout comme les adultes se balader avec divers produits (vêtements, viande de bœuf, arachides, noisettes, battons de manioc et bien d'autres). En dehors de tout ce que nous venons de citer plus haut, nous avons également observé l'existence des petits coins de vente tels que du vin de palme (vin blanc), du vin de maïs et du « harki et de l'odontole ».⁵⁶

VI.2.3- Entretien

L'entretien est « *la situation au cours de laquelle un chercheur, l'enquêteur, essaie d'obtenir d'un sujet, l'enquêté, des informations détenues par ce dernier, que ces informations résultent d'une connaissance, d'une expérience ou qu'elles soient la manifestation d'une opinion.* », Loubet Del BAYLE⁵⁷. De ce fait, l'entretien est considéré comme un échange verbal entre le chercheur ou l'enquêteur et ses informateurs autour d'un sujet spécifique et avec des objectifs spécifiques. Dans le cadre de nos investigations, l'entretien semi-directif et l'entretien de group ont été utilisés. Ces techniques de collecte de données avaient pour objectif de nous rapprocher de l'ensemble des acteurs ayant un rapport avec le phénomène étudié en fonction des échantillons en qualité et en quantité, mais également favorise la confrontation des informations collectées. Elles ont permis la compréhension des motivations individuelles et

⁵⁶ Il s'agit d'une boisson à fort taux d'alcool qui affectionne la population, mais en majorité et en particulier les hommes.

⁵⁷ Jean-Louis LOUBET DEL BAYLE, Initiation aux méthodes des sciences sociales, Paris, L' Harmattan, 2000, p. 71.

stratégies des différents acteurs grâce aux guides d'entretien administrés aux enquêtés/interviewés. Des entretiens qui parfois étaient diversifiés avec d'autres, au regard des personnalités cibles et des statuts des acteurs impliqués dans le phénomène étudié. Nous avons de ce fait procédé par un échantillonnage raisonné, qui nous a permis de choisir les unités d'observation en fonction de certains acquis tels que l'âge, l'ancienneté et le métier, en nous rassurant que tous les acteurs concernés par le phénomène étudié sont ainsi représentés. Cependant, il y a eu également nombreux mêmes points de vues concernant plusieurs autres facteurs d'impact propulsés par l'arrivée des déplacés internes. L'entretien de groupe a permis la confrontation des points de vue des autorités traditionnelles et administratives dans le but de cerner au maximum leur degré d'implication vis-à-vis de notre objet d'étude, mais également le point de vue des déplacés internes et les habitants de Mbanga. Dans cet entretien de groupe, le chercheur est le modérateur du débat.

En effet, nous avons effectué au total 5 entretiens de groupe dont 3 avec les habitants c'est-à-dire un avec les femmes (7 femmes), un autre avec les jeunes (8 garçons) et enfin le dernier avec les hommes habitants de Mbanga (6 hommes) ; les deux autres avec les déplacés internes du NOSO, c'est-à-dire un mixte (4 hommes et 3 femmes) et un autre uniquement avec les femmes déplacées (6 femmes). Ces entretiens de groupe avaient lieu en soirée après le retour des plantations chez les uns et les jours de marché ou ordinaire chez les autres. Ci-dessous, un tableau de synthèse pour une meilleure lecture.

Tableau 2 : **Répartition des différents entretiens de groupe par lieu d'entretien et sexe**

Lieu de l'entretien	Nombres de participants		Qualité des membres de l'entretien
	Hommes	Femmes	
Mbanga – Muyuka 2A	6 femmes		DI
Mbanga – Muyuka péage	12 hommes	3 femmes	DI
Mbanga Quartier 3		7 femmes	Habitantes
Mbanga Quartier 2	6 hommes		Habitants
Total	34 personnes		Habitants et DI

Source : Enquête de terrain (Patrice NITCHEU)

VI.2.5- La recherche documentaire

Dans un document élaboré par l'Université d'Avignon⁵⁸, la recherche documentaire est définie comme étant « l'ensemble des étapes permettant de chercher, identifier et trouver des

⁵⁸ Université d'Avignon, *Méthodologie de la recherche documentaire : principes clés*, 2015, p. 1.

documents relatifs à un sujet par l'élaboration d'une stratégie de recherche. ». De ce fait, « *La recherche documentaire est inévitable pour bien comprendre le sujet à l'étude* », nous le dit Paul N'DA⁵⁹ car elle constitue diverses sources pour en faire un appui d'étude ou de la recherche au regard de nombreuses productions scientifiques telles que les rapports, les ouvrages et les articles. À cet effet, nous avons exploité des documents officiels de la mairie de Mbanga, mais également des rapports des ONG installées qui ont travaillé dans la localité, tout comme des ouvrages scientifiques et spécifiques sur les sujets ayant trait aux déplacements internes afin de mieux cerner de façon historique l'état de la commune de Mbanga avant l'arrivée des déplacés internes du NOSO, l'état actuel et leur impact sur le processus de développement local.

VI.3- Technique d'analyse : analyse de contenu

Il s'agit d'un examen rigoureux et méthodique de documents visuels ou textuels. Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUDT⁶⁰ soulignent à ce sujet que :

L'analyse de contenu porte sur des messages aussi variés que des œuvres littéraires, des articles de journaux, des documents officiels, des programmes audiovisuels, des déclarations politiques, des rapports de réunion ou des comptes rendus d'entretiens semi-directifs. Le choix des termes utilisés par le locuteur, leur fréquence et leur mode d'agencement, la construction du « discours » et son développement constituent des sources d'information à partir desquelles le chercheur tente de construire une connaissance.

C'est pourquoi dans notre travail, les données recueillies sur le terrain grâce aux techniques mentionnées en amont ont été exploitées suivant cette technique d'analyse. Les publications scientifiques (articles, rapports, revues scientifiques), les documents administratifs et institutionnels, les journaux, ont été également exploitées par cette technique qui donne « *la possibilité de traiter de manière méthodiques les informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité* »⁶¹. Les données recueillies sur le terrain, ont été transcrites minutieusement dans le but d'utiliser ces informations pour construire des corpus argumentatifs reposant sur la vérité scientifique. Les logiciels tels que Express Scribe, khymaera.com et dictée cneubaouer.net nous ont permis d'effectuer les différents dépouillements notamment la transcription et confronter les informations afin de garder les plus pertinentes.

⁵⁹ Paul N'DA, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, 2015, P. 91.

⁶⁰ Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT, *op. Cit.*, p. 201.

⁶¹ Idem, p. 202.

VII. DÉFINITIONS DES CONCEPTS

Définir les concepts permet de clarifier le sujet et de mieux circonscrire l'étude. À ce sujet, les concepts suivants sont définis : incidence socioéconomique, déplacés internes, crise socio-politique, développement local et commune.

VII.1- Incidence socioéconomique

L'incidence peut se comprendre comme ce qui arrive, survient de manière fortuite. Il s'agit de la conséquence directe et inévitable d'un fait sur un autre, sur le déroulement de quelque chose⁶².

Il convient dès lors de dire que, l'incidence socioéconomique est la résultante ou survenance (répercussions) d'une situation de turbulence qu'a connue un État sur ses activités sociales et économiques. Cette situation ou circonstance peut être due à une crise quelconque pouvant être sociale, sanitaire, économique ou conflictuel. Alors la crise dans le NOSO a engendré d'importantes incidences socioéconomiques tant bien sur le plan local que national camerounais.

VII.2- Déplacé interne

Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) les déplacés internes,

*Sont des personnes contraintes de fuir à l'intérieur de leur propre pays, notamment en raison des conflits, de violences, de violations des droits humains ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État.*⁶³

Il s'agit des personnes qui, à cause des problèmes de différentes natures, se déplacent uniquement à l'intérieur de leur pays quittant une localité à une autre sans traverser les frontières nationales c'est-à-dire uniquement à l'intérieur de leur pays de naissance. Ces problèmes peuvent être d'ordre conflictuel, naturel et économique. En dehors de la convention de Kampala en Afrique particulièrement, les déplacés internes ne sont placés sous aucun instrument international de protection. Ils sont et restent sous le contrôle de leur État d'origines, contrairement aux réfugiés. Ces déplacements sont à l'origine de plusieurs problèmes tels que

⁶² <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/incidence> Consulté le 10 avril 2021 à 20 : 12 min.

⁶³ UNHCR, est une organisation internationale basée à Genève, ayant pour mission de sauver des vies, de protéger les droits des réfugiés et de construire un avenir meilleur pour ces derniers y compris les communautés déplacées et les apatrides de façon durable.

la perte d'accès à la terre, la rupture des moyens de subsistance et de sources de revenus habituels, un accès parfois difficile à une nourriture suffisante, à l'eau potable et aux services publics tels que l'éducation et les soins de santé.⁶⁴ Les femmes, les personnes âgées, les enfants et les handicapés sont facilement exposés à plus de risques.⁶⁵ C'est grâce aux multiples appels à l'aide, au regard du nombre grandissant des déplacés internes, que les organismes internationaux ont commencé à leur apporter leur aide. Au regard de la multiplication des conflits armés et le flux important des déplacés internes, l'UNHCR, qui auparavant ne venait en aide qu'aux réfugiés, décide d'intervenir et d'assister les personnes déplacées.

VII.3- Développement local

La question du développement est progressivement devenue une préoccupation centrale des sociétés modernes. Le terme développement désigne donc, l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie d'une population. Cela implique que le développement concerne la société dans sa totalité et l'Homme également. Il est donc à la fois culturel, économique, social, politique, écologique et psychologique. Le développement local étant une composante du développement, vient résoudre les difficultés liées à *l'approche top-down*, c'est-à-dire l'approche du haut vers le bas qui, généralement ne tenait pas en compte les réalités du monde « *d'en-bas* » pour parler comme Jean-Marc ELA.⁶⁶ Il s'agit d'une approche qui, limitée dans la prise en compte des besoins locaux, a conduit inéluctablement à repenser le développement, d'où le développement local comme réponse. Le concept de développement local apparaît dans les années 70 et est nécessairement ancré dans un territoire donné. Pour Raphaël BOUTIN-KUHLMAN, le développement local est « *un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies.* ».⁶⁷ Étant une résolution humaine, les politiques et les institutions rassemblent l'ensemble des participants de la communauté afin de propulser ce développement. YAO ASSOGBA pour sa part, pense que le développement local est ce développement qui favorise l'avancement d'un pays, c'est pourquoi il le définit comme étant :

⁶⁴ Inter-Agency Standing Committee, Handbook, 2008, p. 9.

⁶⁵ Idem

⁶⁶ Jean-Marc ELA, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique Noire. Les défis du « monde d'en-bas »*, Paris, Karthala, 1998.

⁶⁷ Raphaël BOUTIN-KUHLMAN, « *Qu'est-ce que le développement local? Synthèse bibliographique sur la définition du concept de développement local*, master 2 recherche « études rurales », Université lumière, Lyon 2, 2009, p. 11.

*L'ensemble des procédés par lesquels les habitants d'un pays unissent leurs efforts à ceux des pouvoirs publics en vue d'améliorer la situation économique, sociale et culturelle des collectivités, d'associer ces collectivités à la vie de la nation et de leur permettre de contribuer sans réserve aux progrès du pays.*⁶⁸

Ainsi, le développement local, favorise une synergie entre les différents acteurs (autorités étatiques, autorités traditionnelles, la population, les élites, les bailleurs de fonds et les ONG, associations villageoises) et permet la sortie du centralisme étatique pour tenir compte et inclure dans les politiques nationales de développement, les réalités du milieu local. Pour Jean-Pierre WORMS, le développement local vient répondre à une situation de crise, caractérisée par des problèmes d'emploi et d'identité. Il est en même temps, un mouvement de retour à un territoire et d'ouverture sur le monde à venir.⁶⁹

Le développement local est donc l'ensemble des activités et actions menées dans une localité précise dans le but d'améliorer les conditions et niveau de vie de la population de cette localité. Ces activités tendent également à mettre en synergie les institutions et acteurs afin de travailler et de mettre ensemble en œuvre des stratégies de développement local durable au sein d'une circonscription donnée. C'est donc un processus endogène car reposant sur des initiatives locales, mais qui peuvent être appuyé par des apports exogènes. Il est également participatif au regard de la mobilisation des initiatives locales comme moteur du développement économique et social. Pour cela, la prise en compte des valeurs sociales, des pratiques culturelles existantes et toutes les réalités sociales du territoire concerné est nécessaire. Ainsi, ce développement est conditionné par « *l'existence d'un territoire servant de cadre de mobilisation d'acteurs engagés et disposés à œuvrer ensemble pour le bien de tous, et de politique facilitant l'initiative locale* », ⁷⁰ nous renseigne Jeannette LEUMAKO dans sa thèse. Selon le même auteur, le développement local n'a lieu que s'il y a ensemble trois (03) fondements à savoir : l'existence d'un territoire, la disposition et l'engagement des acteurs et enfin une politique facilitant les initiatives locales.⁷¹

VII.4- Crise sociopolitique

⁶⁸ YAO ASSOGBA, *Développement communautaire en Afrique : comprendre la dynamique des populations*, Université du Québec en Outaouais, 2008, p. 20.

⁶⁹ Jean Pierre WORMS, *La démocratisation de la décentralisation en Afrique de la fonction entrepreneuriale*, in *Revue correspondance multiple* N°276, 1987.

⁷⁰ Jeannette LEUMAKO, « Exploitation des ressources naturelles et développement local. Le cas de l'exploitation des terres dans le département du Mounjo (Littoral-Cameroun) », Thèse de doctorat Phd en sociologie, Université de Yaoundé I, 2016, p. 64.

⁷¹ Idem.

Le dictionnaire *La toupie*⁷², définit la crise comme « *un événement social ou personnel qui se caractérise par un paroxysme des souffrances, des contradictions ou des incertitudes, pouvant produire des explosions de violence ou de révolte* ». Selon la même source, il existe plusieurs types de crises : la crise médicale qui est un changement rapide et grave intervenant dans l'état de santé d'un malade ou d'une personne apparemment en bonne santé ; la crise économique qui traduit la dégradation brutale de la situation économique d'un pays ou d'une zone économique, conséquence d'un décalage entre la production et la consommation et se caractérise par un fort taux de chômage et une baisse du pouvoir d'achat ; la crise politique qui est un moment important, grave et parfois décisif dans la vie d'une institution et reflète l'inadéquation manifeste entre l'organisation d'une institution politique ou publique et la réalité sociale ; et enfin nous avons la crise sociale⁷³ qui est « *un événement social ou personnel qui se caractérise par un paroxysme des souffrances, des contradictions ou des incertitudes, pouvant produire des explosions de violence ou de révolte. La crise est une rupture d'équilibre* ».

De ces différentes définitions, nous pouvons dire qu'une crise sociopolitique désigne un climat de tensions permanentes ou périodique, opposant le pouvoir étatique à sa population ou à une partie de sa population, pouvant atteindre son plein paroxysme par une guerre civile ou par un conflit ouvert entre gouvernants-gouvernés. C'est une situation concernant la société dans ses relations avec la politique.

C'est cette crise sociopolitique qui est à l'origine de nombreux déplacements internes en provenance du NOSO au Cameroun depuis 2016. Elle a contraint plusieurs habitants de ladite localité à fuir pour être en sécurité. Aujourd'hui, on retrouve les DI dans toutes les villes du Cameroun.

VII.5- Commune

Selon le Dictionnaire de politique⁷⁴, la notion de commune est issue du latin «*communis* » qui veut dire communauté. Ainsi, la commune est une collectivité publique et

⁷² <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Crise.htm> Consulté le 10 avril 2021 à 17 : 32 min.

⁷³ <https://www.institut-numerique.org/151-la-crise-et-ses-differentes-definitions45-5061bdeab2d49#:~:text=Dans%20le%20domaine%20social%2C%20une,est%20une%20rupture%20d'%C3%A9quilibre> Consulté le 10 avril 2021 à 18 : 40 min.

⁷⁴ *Dictionnaire de politique*, <https://www.toupie.org/Dictionnaire/> Consulté le 10 janvier 2022 à 9 : 30 min.

politique, administrée par le conseil municipal, sous la direction d'un maire. La commune est la plus petite organisation territoriale, située dans un département qui à son tour est inclus dans une région. Elle coordonne et assure le développement sur toutes ses formes (économique, social, politique et environnemental).⁷⁵ Ainsi, la commune « *est la collectivité territoriale de base. Elle a une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants.* »⁷⁶ De ce fait, « *elles jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux et règlent, par délibérations, les affaires de leur compétence* ». ⁷⁷

VIII. DÉLIMITATION SPATIO-TEMPORELLE

La pertinence d'un travail scientifique nécessite la circonscription spatio-temporelle de la zone d'étude. À ce sujet, Marcel MAUSS, pense qu'« *il faut avant tout indiquer et limiter la champ de la recherche afin de savoir de quoi on parle* »⁷⁸. C'est pour dire que tout chercheur en sciences sociales, au cours de son étude ou recherche se doit de délimiter sa zone d'étude afin de ne pas sombrer dans la tergiversation ou l'égarement. Dès lors, notre étude en entièreté s'est effectuée au Cameroun, dans la région du Littoral, le département du Moungo et plus précisément dans la commune de Mbanga. Le choix de la commune de Mbanga n'est pas inopiné. Il est dû à sa proximité géographique à la région du Sud-Ouest, mais aussi aux stratégies de survie développées par les déplacés dans cette commune.

Selon le Plan Communal de Développement (PCD)⁷⁹, la commune de Mbanga est une collectivité territoriale décentralisée du Cameroun, située dans la région du littoral et plus précisément dans le département du Moungo. Elle a été créée en 1954, se situe à 70Km de la ville de Nkongsamba et à environ 65 Km (Kilomètre) de la ville de Douala. Elle a une superficie d'environ 544 km², pour 35415 habitants⁸⁰ et est constituée de 19 villages. Mbanga est limitée au Nord par les Communes de Njombé Penja et Mombo ; au Sud par la Commune de Dibombari ; à l'Est par la Commune de Bonaléa ; et à l'Ouest par la Commune de Mémé (Kumba).

⁷⁵ Idem.

⁷⁶ Loi N° 2019/024 DU 24 DEC 2019 portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées du Cameroun, , p. 40.

⁷⁷ Idem, p. 2.

⁷⁸ Marcel MAUSS, *Essai de sociologie*, Paris, édition de Minuit, 1969, p. 30.

⁷⁹ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, pp. 21-22.

⁸⁰ BUCREP, Recensement de la population, 2005.

Cette recherche s'est déroulée sur le territoire de la commune telle que reconnue administrativement. La carte ci-dessous représente la commune de Mbanga (figure 1) :

Figure 1: Localisation de la commune de Mbanga



Source : Plan Communal de Développement de Mbanga.⁸¹

Sur cette carte, on peut clairement voir les différents quartiers et villages de Mbanga. La circonscription territoriale est également lisible et compréhensive.

IX. PLAN DE RÉDACTION ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Cette recherche se structure en deux grandes parties dont chacune est constituée de deux chapitres. La première est intitulée « *caractéristiques géo-démographique et facteurs de déplacement interne à Mbanga* ». Dans cette partie, au chapitre premier, seront présentées les caractéristiques géo-démographiques et infrastructurelles de Mbanga ; et au deuxième chapitre, la présentation des différents facteurs d'attraction des DI à Mbanga. La deuxième partie quant à elle est intitulée « *incidences sociales et économiques des déplacements internes sur le*

⁸¹ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 21.

développement local de Mbanga ». Le chapitre troisième parle des incidences sociales et le quatrième chapitre porte sur les incidences économiques des déplacés internes (DI) sur le développement local de Mbanga.

PREMIÈRE PARTIE :
CARACTÉRISTIQUES GÉO-DÉMOGRAPHIQUES ET FACTEURS
DE DÉPLACEMENT INTERNE VERS MBANGA.

Cette partie de notre recherche concentre l'attention sur les caractéristiques géographiques, démographiques, infrastructurelles d'une part, et d'autre part sur les facteurs d'attraction des DI. Il s'agit ici, dans un premier temps, de ressortir les caractéristiques du milieu d'étude. En deuxième temps, ces caractéristiques du milieu de recherche constituent ou orientent les motifs attractifs des déplacements. On comprend dès lors que, certes, les DI sont forcés de quitter leurs milieux d'origines respectifs, mais que le choix pour certains de Mbanga n'est pas un fait du hasard. Ce qui permet de structurer cette partie en deux chapitres : le premier présente les caractéristiques géographiques, démographiques, infrastructurelles de Mbanga et le second traite des facteurs d'attraction des DI à Mbanga.

CHAPITRE I:

CARACTÉRISTIQUES GÉO-DÉMOGRAPHIQUES ET INFRASTRUCTURELLES DE MBANGA

On entend par caractéristique géo-démographique, l'ensemble des facteurs ou éléments qui mettent en relief la description totale ou partielle du globe y compris la présentation statistique de l'évolution des populations de ce globe. À ces caractéristiques, s'ajoutent celles des infrastructures qui représentent « *l'ensemble des travaux constituant la fondation et l'implémentation sur le sol d'une construction ou d'un ensemble d'installations (routes, voies ferrées etc.)* »⁸² nécessaires à une collectivité. Il s'agit dans ce chapitre, de présenter d'abord les différentes caractéristiques géographiques, ensuite, de présenter les caractéristiques démographiques et celles infrastructurelles de la localité de Mbanga.

I.1-CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES

Il s'agit des éléments qui constituent ou présentent les trait distinctifs ou spécifiques qui appartiennent ou qui sont relatifs à la géographie. Parmi ces éléments, on retrouve le sol, le climat, la végétation, l'hydrographie et le relief. Le Plan Communal de Développement de Mbanga nous a permis en grande partie de présenter ces caractéristiques.

I.1.1- Sol et végétation

Les sols sont argileux et argileux sableux, de couleur noire, classés dans l'unité des sols volcaniques. On trouve aussi des sols hydromorphes dans les dépressions, et les bas-fonds. Le sol est érodé par endroit et cela est dû à son appartenance à une zone sédimentaire, d'où sa fertilité. « *Les terres noires de Mbanga sont décrites par G. Bachelier comme des sols chimiquement riches et de structure grumeleuse. Ce sont des sols sur série volcanique supérieure basaltique.* »⁸³ Il s'agit des terres proches de la couleur du chocolat⁸⁴ ou de la couleur noire qui sont favorables pour plusieurs types de cultures. C'est pourquoi, à Mbanga, il y a la culture de cacao, de café, de maïs, des tubercules, de la banane – plantain et bien d'autres.

⁸² Claude AUGÉ, *Petit dictionnaire français*, Larousse, 1905, p. 338.

⁸³ J-C BARBIER et al, *Migration et développement. La région du Mounjo au Cameroun*, Paris, ORSTOM, 1983, p. 271.

⁸⁴ Idem, p. 272.

En ce qui concerne la végétation, il existe deux types de forêts qui représentent le couvert végétal de Mbanga : la forêt primaire et la forêt secondaire.⁸⁵

La forêt primaire se trouve dans la réserve de l'État. Elle avait considérablement diminuée avec l'installation des sociétés agro-industrielles dénommée la Société des Plantations de Mbanga (SPM) et les activités de plus en plus croissantes des populations à des fins agricoles ou pour l'exploitation personnelle du bois.

La forêt secondaire quant à elle est marquée par l'action de l'homme. Elle se compose de 23 jachères, d'hépataires et des plantations. La richesse de cette flore a été réduite par l'exploitation forestière et l'agro-industrie, mais on note encore la présence des essences telles que l'Iroko, le Mouabi, le Bibinga, le Makoré, le Zingala etc. qui sont sujettes à la coupe illicite.⁸⁶

Dans toute la zone Sud du Moungo, le palmier à huile est la spéculation agricole qui semble la seule susceptible d'apporter aux populations un revenu satisfaisant. Le palmier à huile pourrait être évidemment planté sur les riches sols volcaniques de la Plaine bananière, mais dans certaines zones comme Mbanga, ils risquent de souffrir d'un mauvais drainage et il vaut mieux conserver ces terres pour les cultures dont le rapport à l'hectare est le plus élevé possible.⁸⁷

Toutefois, le climat joue aussi un rôle très important pour la croissance des plantes.

I.1.2- Le climat caractérisé par de fortes précipitations

Mbanga est soumis au climat équatorial de type guinéen classique à deux saisons de pluies caractérisées par une forte pluviométrie (figure 2) entrecoupées de deux saisons sèches.⁸⁸ Au cours de l'année, les saisons se succèdent de la manière suivante :

- Une petite saison de pluie (mi-mars à mi-juin) ;
- Une petite saison sèche (mi-juin à mi-août) ;
- Une grande saison de pluie (mi-août à mi-novembre) ;
- Une grande saison sèche (mi-novembre à mi-mars).

Ci-après le diagramme climatique de Mbanga

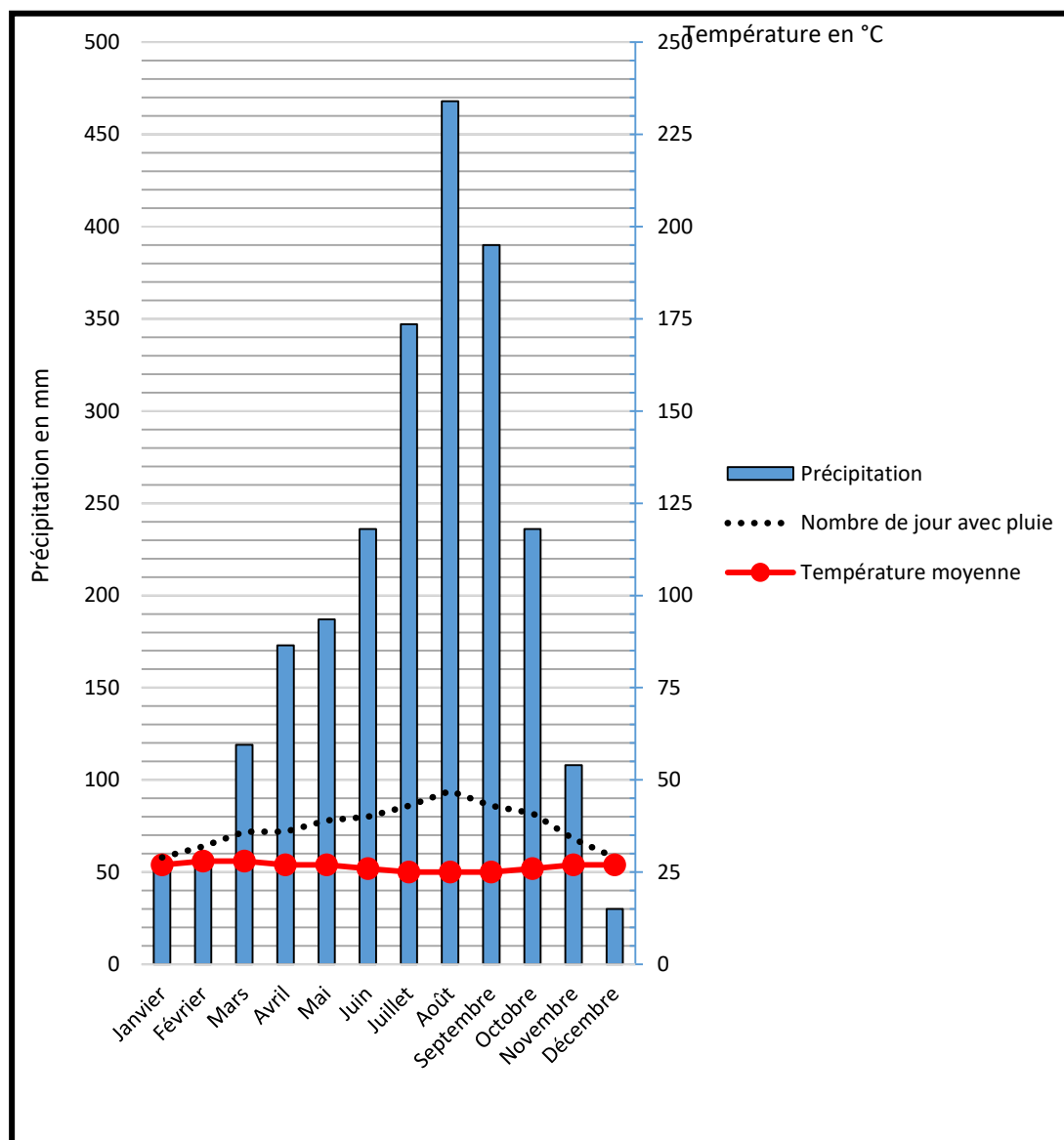
⁸⁵ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 22.

⁸⁶ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 22.

⁸⁷ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 22.

⁸⁸ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 22.

Figure 2 : Diagramme climatique de Mbanga



Source : station météo Douala OBS (située à 41 km)

La commune de Mbanga enregistre annuellement environ 2403 mm de précipitation soit environ 715 mm pendant la petite saison de pluie et 1202 mm pendant la grande saison des pluies contre 486 mm pendant les saisons sèches. Les saisons sèches sont courtes mais intenses avec une température moyenne de 26.5 °C par an. Les mois de février et mars sont les plus chauds avec 28 °C de température mensuelle.

Cependant, le mois de décembre reste le mois le plus sec avec seulement 30 mm de précipitation et 2 jours de pluie alors que le mois d'août enregistre la pluviométrie la plus importante avec 468 mm de précipitation et 28 jours de pluie. Les mois de juillet, d'août, et de

septembre sont les plus froids avec chacun 25 °C de température moyenne. Entre le mois le plus sec et le mois le plus humide, on enregistre une amplitude de 438 mm de précipitation contre une amplitude thermique de 3° C entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid. Ainsi, on constate d'après ce diagramme que, la fréquence des pluies est importante et favorable pour l'agriculture allant du mois de mars en octobre. Ainsi, l'hydrographie de la localité est importante.

I.1.3- Le relief et l'hydrographie

Le relief étant l'ensemble des bosses, des creux, des escarpements qui modèlent la croûte terrestre, se caractérise par son altitude et sa pente.

Le relief de la Commune de Mbanga est dans l'ensemble plat avec de très légères pentes. On note la présence de quelques bas-fonds marécageux et ceux situés en bordure des cours d'eau. Ces zones sont assez fertiles et propices à l'agriculture maraichère et favorable à la pisciculture.⁸⁹

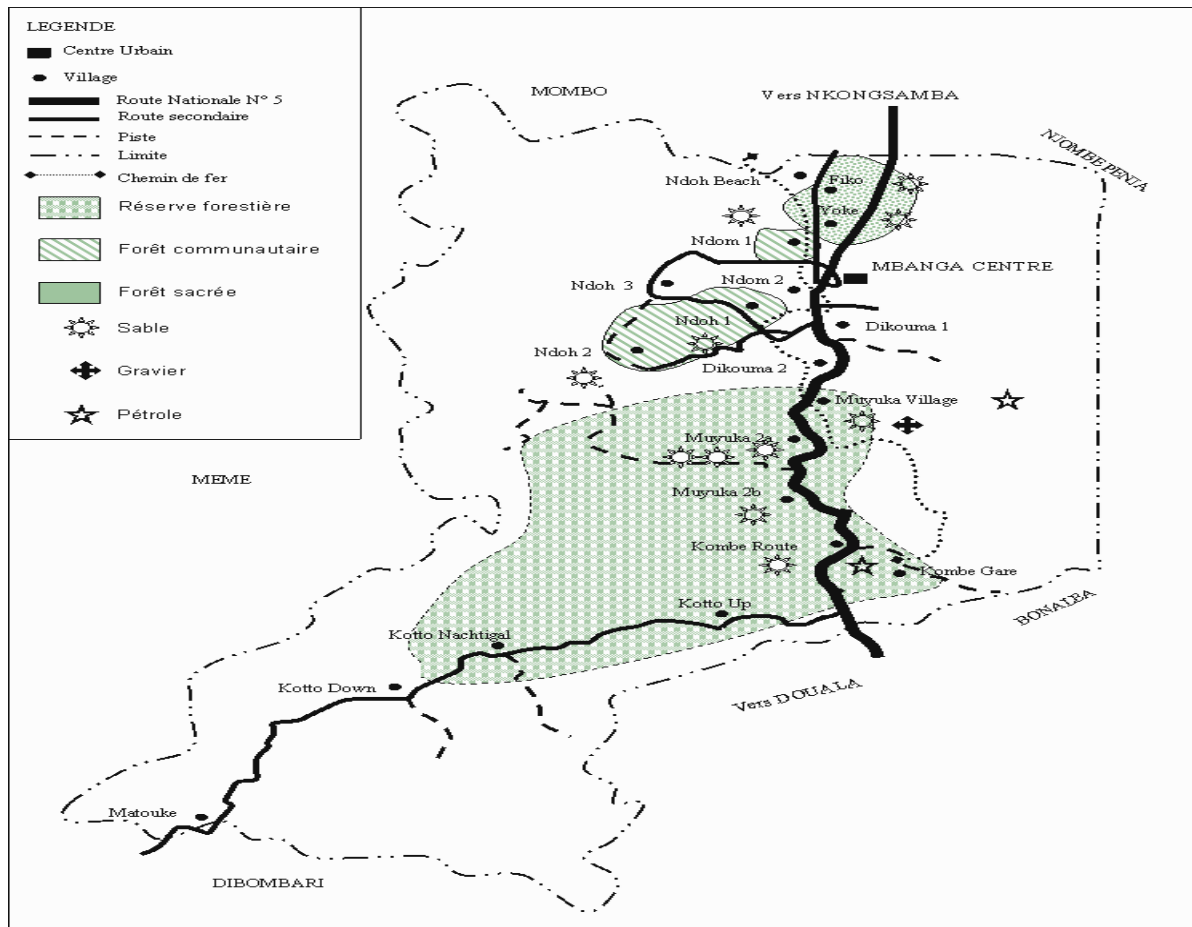
En ce qui concerne l'hydrographie, c'est la partie de la géographie physique qui traite des océans, des mers, des lacs et des cours d'eau. Ainsi, le réseau hydrographique de la commune est assez riche grâce au fleuve Mounjo qui traverse de part et d'autre la commune de Mbanga. On y retrouve également des cours d'eau tels que: Many, Cesse, Nsoum Sake, Priso Kom, Ndi Makolo, avec des débits assez réguliers et quelques variances observées en saison sèche.⁹⁰

Toutes ces caractéristiques présentées, on comprend dès lors que Mbanga est une zone rurale remplie d'assez de ressources naturelles. La carte ci-après le démontre à juste titre (figure 3).

⁸⁹ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 22.

⁹⁰ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 23.

Figure 3 : Carte des ressources naturelles



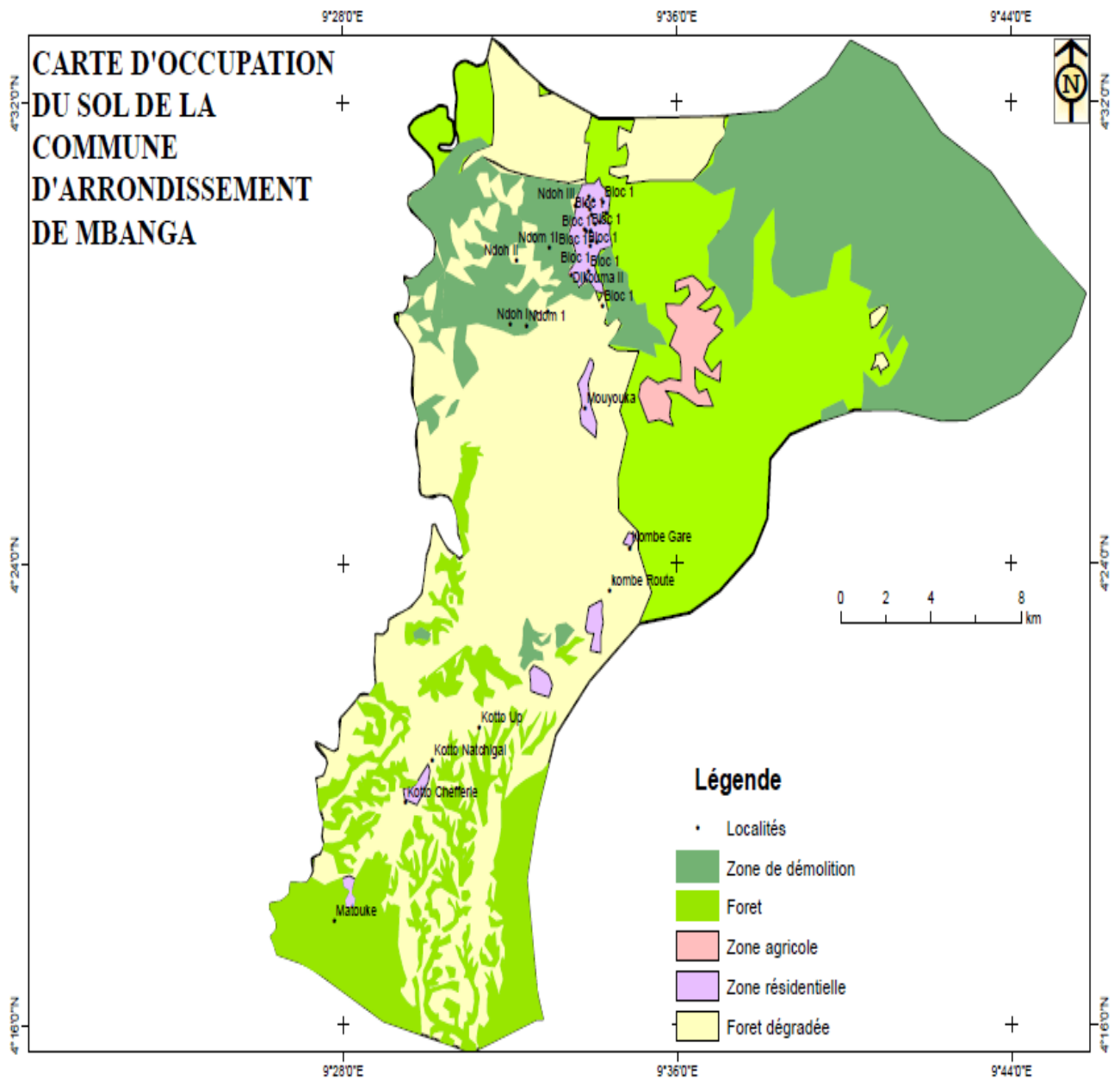
Source : Plan communal de Développement⁹¹

Sur cette carte, on aperçoit les ressources naturelles comme le pétrole et gravier à faible quantité ; vient le sable à grande quantité et qui couvre pratiquement tout l'arrondissement. Sur cette même carte, on constate que Mbanga a une grande réserve forestière accompagnée d'une forêt communautaire moins grande.

Suite à cette présentation géographique, une meilleure compréhension de l'occupation du sol à Mbanga se pose. C'est pour élucider cette préoccupation que la carte suivante a lieu d'être (figure 4) :

⁹¹ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 24.

Figure 4 : Carte d'occupation du sol de Mbanga

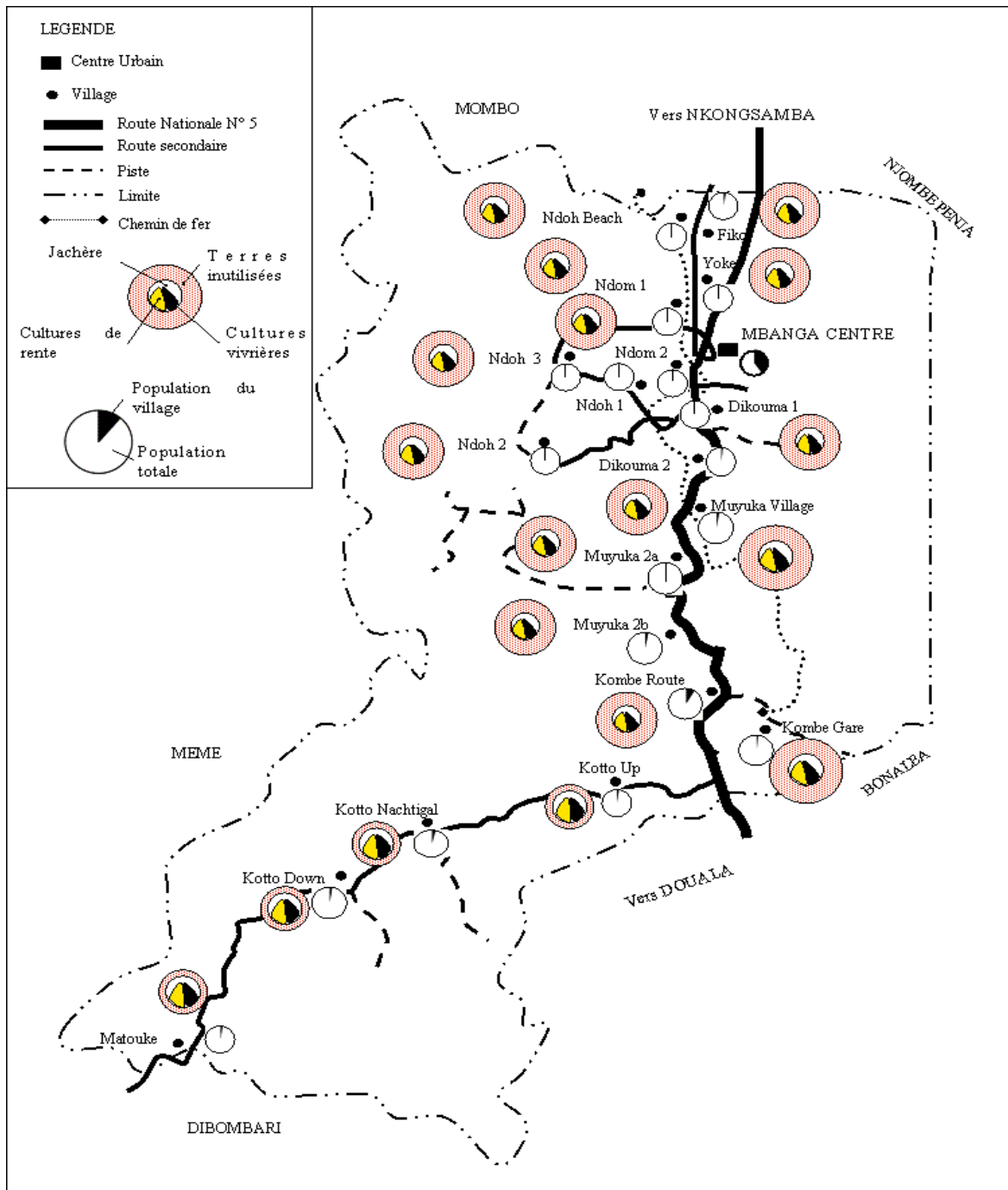


Source : Occupation des sols : Institut National de Cartographie (INC) extrait fond de carte topo littoral 1/200000

Sur cette carte on peut lire une déforestation excessive qui évolue au fil des temps dû aux travaux des populations (agricultures, constructions des maisons et élevages). Une preuve de la fertilité de la localité, d'où l'attraction des populations venant des différentes régions du Cameroun. On peut dès lors comprendre pourquoi Mbanga et ses environs (Nkonssamba, Njombé, Pendja et autres) sont priorisés par les déplacés internes du NOSO.

Suite à cette carte d'occupation du sol, il est nécessaire de présenter une esquisse du plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal de Mbanga afin de voir dans quelle mesure les ressources se gèrent.

Figure 5 : Utilisation de l'espace communal



Source : Plan Communal de Développement de Mbanga⁹²

⁹² CTD – Mbanga, Plan Communal de Développement de Mbanga, Mbanga, 2012,

Sur cette carte d'utilisation des ressources naturelles de l'espace communal de Mbanga, il se dégage qu'il y a suffisamment d'espace de jachères, une proportion légèrement supérieure des cultures de rente contrairement à l'espace qu'occupe les cultures vivrières. Par ailleurs, la même carte nous renseigne qu'il y a plus de terres inutilisées dans la commune.

Qu'en est-il cependant des caractéristiques démographiques de Mbanga ?

I.2-CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

André AKOUM et Pierre ANSART définissent la démographie comme étant « *une discipline dont l'objet est l'étude des populations humaines, comme ensemble ou sous-ensembles ayant leur dynamique propre. À partir des données statistiques la démographie décrit et analyse les humains dans le temps* ». ⁹³ Il est clair que la démographie est une science qui permet de mathématiser le social. En réalité, cela veut dire qu'elle s'appuie sur des données chiffrées afin d'expliquer et analyser les réalités sociales. C'est pourquoi selon l'INED (Institut National d'Études Démographique), ⁹⁴ la démographie est l'étude de la population, visant à connaître le nombre, la structure et l'évolution de ladite population. C'est l'étude quantitative et qualitative des caractéristiques des populations et de leurs dynamiques. La croissance de toute population est la résultante de ses mouvements migratoires.

I.2.1- Mobilité spatiale

Au fur et à mesure qu'un pays se développe, ou que le monde avance, la transition démographique ne reste pas statique, elle est mobile et rencontre des problèmes liés à la redistribution et à la répartition spatiale. En même temps, l'urbanisation de certains pays développés et les séquelles de la colonisation poussent plusieurs personnes à ne pas rester sur place. « *De récentes enquêtes menées par les Nations Unies ont montré que la plupart des pays considèrent que les migrations internes et la répartition spatiale de leur population constituent, actuellement, les problèmes les plus importants à résoudre.* ». ⁹⁵ De ce fait, le processus de mobilité devient de plus en plus complexe. D'après Daniel COURGEAU, ⁹⁶ la mobilité spatiale se définit selon deux critères : un critère d'espace et un critère de temps. Selon lui, il n'existe donc pas, de caractérisation simple et à sens unique de celle-ci, car c'est avant tout la mise en relation de ces deux critères qui tend à indiquer un type précis de mobilité géographique.

⁹³ André AKOUM et Pierre ANSART, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert, Seuil, 2002, pp. 409-410.

⁹⁴ L'Institut National d'Études Démographique, INED, 2012.

⁹⁵ Daniel COURGEAU, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale : migrations internes, mobilité temporaire et navettes*. Présentation d'un Manuel de l'INED, Article in *Population* (French Edition), 1988, p. 878

⁹⁶ Idem.

Vincent KAUFMANN et al⁹⁷ distinguent par la suite, quatre types de mobilités spatiales à savoir la migration, la mobilité résidentielle, le voyage, la mobilité quotidienne. Les migrations et les voyages représentent l'ensemble des déplacements qui ont une destination « *extérieure au bassin de vie* ». ⁹⁸ Par contre, la mobilité résidentielle et la mobilité quotidienne représentent des déplacements effectués à l'intérieur d'un même bassin de vie ; la mobilité résidentielle et celle dite quotidienne représentent les déplacements sur de courtes distances contrairement à la migration et au voyage qui se font sur de longue distance. La différence entre courte et longue distance repose ainsi sur le fait que les déplacements se réalisent à l'intérieur ou à l'extérieur du bassin de vie. Ces divergences sont ensuite morcelées selon les caractéristiques du déplacement : il s'agit des déplacements linéaires sans intention de retour (migration et voyage) qui s'opposent aux déplacements cycliques fondés sur une intention de retour (mobilité résidentielle et mobilité quotidienne) selon les mêmes auteurs.

La mobilité spatiale ne peut se faire sans flux migratoire qui représente l'ensemble des personnes quittant d'un pays à un autre (migration internationale) ou d'une région à une autre (migration nationale) dans une période donnée. D'après l'INED,⁹⁹ « *Plus de 258 millions de personnes dans le monde ne vivent pas dans leur pays de naissance. Ces migrants internationaux représentent plus de 3,4% de la population mondiale.* ». Toutefois, le flux de migration nationale ou interne est ce qui nous intéresse le plus, précisément dans la Commune de Mbanga. La ville de Mbanga est une ville qui se trouve à 65 km au nord de la ville de Douala et doit son développement au chemin de fer et à ses terres fertiles qui font d'elle une ville d'agriculture intense.¹⁰⁰ D'après le recensement de 2005, sa population s'élève à 35.415 âmes¹⁰¹ et de 42.590¹⁰² en 2021 d'après le World Population Review ce qui démontre à suffisance que la population de la localité, dans ses éléments de répulsion et d'attraction n'est pas restée immobile. Un nombre qui va s'agrandir à cause de la présence des déplacés internes provenant du NOSO depuis 2016 dans la localité de Mbanga plus précisément mais aussi sur l'ensemble de l'étendue du territoire national. Par exemple, un recensement concernant les déplacés internes, organisé en 2019 dans l'arrondissement de Mbanga par la mairie, relève un

⁹⁷ Vincent KAUFMANN et al, *Mobilité et motilité. De l'intention à l'action*, LASUR, 2003, pp. 18-19.

⁹⁸ Idem.

⁹⁹ INED, *Rapport sur les migrations du monde*, INED, 2018.

¹⁰⁰ BUCREP, 3e RGPH, Volume II - Tome 1, p. 135

¹⁰¹ BUCREP, 3e RGPH, Volume II - Tome 1, p. 136

¹⁰² World Population Review, 2021

nombre de 7035 déplacés internes.¹⁰³ Ce qui traduit l'importance du flux migratoire particulièrement dans la localité.

L'arrivée massive des déplacés internes a contribué à un accroissement démographique dans les localités d'accueil qui risquerait, si rien n'est fait, de favoriser la promiscuité et réduirait considérablement l'accès des populations aux ressources de base telles que l'eau potable, les vivres, les abris, les soins de santé et la scolarisation.¹⁰⁴

Sa population hétéroclite est estimée selon le dernier recensement à 60.000 âmes.¹⁰⁵ Selon toute vraisemblance, les ressortissants de la région de l'Ouest sont majoritaires à près de 40%. Les autochtones Balong sont estimés à moins de 20% et les ressortissants des autres régions à 40% environ avec une prédominance d'originaires de la partie anglophone.¹⁰⁶

➤ **Les autochtones**

Ils appartiennent au groupe Bantou constitués essentiellement de Balong dont on retrouve les origines dans la Région du Sud-Ouest et particulièrement dans les Arrondissement de Muyuka et Mbongue. Ils sont minoritaires. Leur nombre est en constante régression du fait de la dénatalité et surtout de l'exode vers Douala.¹⁰⁷

➤ **Les allogènes**

Ce sont essentiellement des tribus dites Bamiléké de la Région de l'Ouest, numériquement majoritaires composées par ordre d'importance par des ressortissants du Haut-Nkam, du Ndé, de la Menoua et des Bamboutos. Ils forment la classe la plus active dans la localité.¹⁰⁸

Les tribus originaires du Centre-Sud et de l'Est sont installées depuis 1950, à la faveur de la construction du chemin de fer.¹⁰⁹

Les peuplades d'expression anglophone, de par la proximité avec le Département de la Mémé sont de plus en plus nombreuses et semblent être le groupe le plus important après les Bamiléké. Avec les déplacements de grandes masses liés à la crise sécuritaire ce nombre s'est accru.

¹⁰³ Recensement des déplacés internes, Mbanga, Archive de la commune de Mbanga, 2019, p. 3.

¹⁰⁴ Rapport d'évaluation multi sectorielle de la Croix Rouge sur les besoins des populations déplacées et populations hôtes dans les régions de l'Ouest et du Littoral affectées par la crise en cours dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun, 2019, p. 5.

¹⁰⁵ Archive de la sous-préfecture de Mbanga.

¹⁰⁶ Archive de la sous-préfecture de Mbanga.

¹⁰⁷ Archive de la sous-préfecture de Mbanga.

¹⁰⁸ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 25.

¹⁰⁹ Idem.

Les ressortissants du Grand Nord venus acheter la « Kola » sont présents et permettent de confondre les Communautés Nigérianes, Nigériennes et Maliennes qui s'exercent dans le Commerce.¹¹⁰

I.2.2- Organisation et Structure sociale

D'après les archives de la sous-préfecture,¹¹¹ l'arrondissement de Mbanga est le siège de l'une des quatre chefferies traditionnelles de 1^{er} degré du département du Mounjo, il s'agit de la chefferie supérieure Balong regroupant une douzaine de villages autochtones dirigés par des Chefs Balong sous l'autorité du Chef Supérieur de premier degré (1^{er} °). Par ailleurs, elle couvre tout l'ensemble des villages Balong de la région du Sud-Ouest. À côté des Chefferies dirigées par les autochtones, on trouve d'autres chefferies de 3^{ème} degré sous l'autorité des Chefs allogènes. Il importe de signaler que la ville de Mbanga est subdivisée en quartiers dont les Chefs sont pour la plupart des allogènes. Ce sont des Chefferies de 3^{ème} Degré. À côté des chefferies qui fonctionnent selon les textes organiques se greffent ceux qu'on appelle « *Les Chefs de famille* » et qui jouissent surtout dans les communautés Bamiléké et Anglophones, d'une véritable autorité morale.

Dans les années 1967, la population de Mbanga était estimée à 17.100 habitants¹¹² Mais avec l'évolution humaine, elle atteint en 2005 le chiffre de 35.415 habitants.¹¹³ Et aujourd'hui, avec l'arrivée des DI, elle avoisine le nombre de 100.000 habitants.¹¹⁴ Ce qui redonne un autre visage de la globalité de la population locale. Le recensement des DI dans la commune de Mbanga en 2019 démontre qu'il y a rajeunissement de la population car parmi les DI, on retrouve plus de jeunes personnes et moins des personnes âgées. Cela vient palier à l'exode dont Mbanga était victime, mais pas de façon totalement complète. La population locale globale de Mbanga reste en perpétuel mouvement à cause de la pénétration plus ou moins fréquente des DI depuis la fin de l'année 2016 au regard de sa proximité. Ces DI se trouvent dans une société nouvelle/d'accueil et participent à la vie en société tout en intégrant les structures existantes.

¹¹⁰ Idem.

¹¹¹ Archive de la sous-préfecture de Mbanga.

¹¹² Jean-Claude BARBIER et al, *Migration et développement. La région du Mounjo au Cameroun*, Paris, ORSTOM, 1983, p. 16.

¹¹³ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 21.

¹¹⁴ Entretien avec l'adjoint du sous-préfet de Mbanga, le 11.08.2021.

I.3-PRÉSENTATION INFRASTRUCTURELLE PAR SECTEUR

Plusieurs infrastructures sont présentes dans la collectivité territoriale décentralisée de Mbanga. Parmi ces infrastructures, on retrouve l'école, les structures de santé, de l'eau et de l'énergie, de télécommunication, de routes et enfin de sport et de loisir. Toutes ces informations proviennent du PCD de Mbanga.

I.3.1- Secteur éducatif

Au niveau maternel : On dénombre 16 écoles dont 03 publiques, 02 privées catholiques, 03 privées protestantes, 04 privées laïques et 04 privées clandestines.

Au niveau primaire : On dénombre 31 écoles dont 09 publiques (01 bilingue), 09 privées catholiques, 04 privées protestantes, 05 privées laïques et 04 privées clandestines.

Au niveau secondaire : On dénombre 01 Lycée d'enseignement technique, 01 Lycée bilingue, 01 Collège privé catholique; 01 collège privé anglophone, 01 collège de l'EEC, 01 SAR/SM, 01 centre de jeunesse.¹¹⁵

I.3.2- Domaine santé

Il existe 01 hôpital de district, 01 service de district de santé, 01 centre de santé intégré de la mission catholique, 01 centre de santé de la mission protestante, 01 cabinet médical privé, 01 centre de santé de la mission catholique à Kotto Nachtigal, 02 pharmacies, 01 pro pharmacie à l'hôpital, 01 case de santé à Kombe Route.¹¹⁶ On y retrouve également des pharmacies de rue.

I.3.3- Eau et Énergie

Comme potentiel hydraulique, on note la présence de quelques forages en mauvais état d'utilisation et le réseau de la camerounaise des eaux (CDE) qu'on ne rencontre que dans le centre urbain. 01 forage à Ndom I, 01 forage à Matouké, 01 forage en panne à Ndom II, 02 forages dont 01 est non fonctionnel à Kombe Route.

Il existe le réseau électrique AES-SONEL qui couvre presque tout le centre urbain. On note aussi un réseau d'électrification villageoise sur financement du FEICOM. Seuls les villages NDOH II, NDOH III, YOKE et FIKO ne sont pas couverts.¹¹⁷ Plusieurs quartiers sont éclairés par des lampadaires.

¹¹⁵ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 26.

¹¹⁶ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 27.

¹¹⁷ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 26.

Cette carte en la représentation schématisée de toutes les routes qui existent à Mbanga. On peut y voir le passage de la route nationale N°5 qui mène à la capitale économique du Cameroun à savoir Douala et ses environs. Cette route sur la carte ci-dessus est légendée en violet. On observe également en couleur rouge, les routes départementales existantes et praticables. La schématisation en noir des routes praticables témoigne de l'importance de la mobilité humaine qui à court à Mbanga.

I.3.6- Le sport et les loisirs

Le stade municipal et les aires de jeux scolaires (collège St jean, école publique) sont les équipements existants dans la commune de Mbanga ; les bars constituent les loisirs populaires, car on ne rencontre ni salle de spectacles, ni salle des fêtes en dehors de la salle des délibérations de la Mairie.¹²⁰

I.3.7- Les Églises

Les populations de Mbanga sont de diverses religions dont les principales sont la religion catholique, l'église presbytérienne camerounaise, l'église évangélique du Cameroun, et la communauté musulmane et les témoins de Jehova ; on y trouve aussi quelques membres des nouvelles églises chrétiennes « réveillées ».¹²¹

Il convient de retenir que Mbanga est une zone rurale très riche en ressources naturelles. La collectivité territoriale décentralisée de Mbanga occupe une position géographique et possède une densité démographique stratégique ainsi que des infrastructures administratives considérables. Sa proximité géographique avec la capitale économique Douala, lui a valu dans le temps, l'exode massif de sa population en particulier des jeunes. La fermeture de la SPM (Société des Plantations de Mbanga) était venue aggraver la situation. Cependant, malgré sa faible densité en infrastructures, la commune de Mbanga est devenue depuis 2016, une zone d'accueil de milliers de déplacés internes du NOSO. C'est ce qui nous amène à nous pencher sur les facteurs qui favorisent l'attraction de ces derniers à Mbanga.

¹²⁰ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 27.

¹²¹ CTD - Mbanga, Plan Communal de Développement, Mbanga, 2012, p. 25.

CHAPITRE II:

LES FACTEURS D'ATTRACTION DES DÉPLACÉS INTERNES DANS LA COMMUNE DE MBANGA

L'analyse des facteurs d'attraction des DI dans la commune de Mbanga est le résultat de leur présence massive dans ladite localité. Bien que nombre d'entre eux soient en difficultés, cela ne constitue pas un frein ou une répulsion car ils continuent de s'installer. Plusieurs facteurs d'attraction ont conduit à l'augmentation des déplacés dans la commune de Mbanga depuis le début de la crise en 2016. À cet effet, cette analyse est axée sur la présentation des facteurs socioculturels et environnementaux d'une part, et sur les facteurs économiques et politiques d'autre part.

II.1-ITINÉRAIRES ET FONDEMENTS D'ENTRÉE DES DÉPLACÉS INTERNES À MBANGA

Avant de parler des facteurs d'attractions, il est nécessaire de faire part du chemin, de l'itinéraire que plusieurs DI ont dû emprunter pour arriver à Mbanga. Il a été pour ces derniers, une étape capitale pour leurs survies malgré les difficultés jonchant la voie.

II.1.1- Parcours de combattant

L'insécurité persistante qui sévit dans le NOSO depuis 2016 a jeté dans les rues du pays un nombre considérable de population de ces localités en situation de détresse. Il est assez difficile cependant de donner le chiffre exact des déplacés issus de ces deux régions car chaque jour, il y a déplacement. En janvier 2021, le Cameroun comptait plus de 700000 personnes déplacées internes du fait de la crise sociopolitique.¹²² Si depuis lors, plus de 360000 DI n'ont pas regagné leur domicile, le nombre est de plus en plus important à l'heure actuelle.¹²³ Selon OCHA (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs),

La situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est restée désastreuse en février 2021 avec la poursuite des violences et des attaques ciblées. La population est restée piégée entre les parties à la crise actuelle. Des cas de harcèlement de la

¹²² Rapport n° 28 de février 2021 sur la situation humanitaire au Cameroun du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (en anglais OCHA).

¹²³ Idem.

*population locale par les parties au conflit ont été signalés dans de nombreuses communautés.*¹²⁴

Cette situation présentée démontre à quel point un grand nombre de la population de ces deux zones est en déplacement dans l'ensemble des villes du Cameroun à cause de l'insécurité dont elles sont victime. Plus encore un certain nombre en retour reste partagé entre des vas et viens depuis la localité d'accueil au milieu d'origine. Cette situation de vas et viens, ayant engendré des violences croisées entre les groupes armés non-étatiques et les forces de l'ordre, de défense et de la sécurité camerounaise, constitue un élément de répulsion ou d'exode de la population locale qui par instinct de survie, va multiplier des voies d'entrée et des arrivées successives en direction de Mbanga.

Les DI se dispersent en s'intégrant dans les différentes communautés voisines de leurs régions d'origine à la recherche de la tranquillité et du bien-être dans les villes telles que Mbanga, Douala, Nkongsamba, Loum, Manjo, Penja, Dibombari pour ne citer que celles-ci.

Dans la région du Sud-Ouest, les localités telles que Yoké, Munyenge et Malende dans l'arrondissement de Muyuka, département du Fako sont abandonnées a elles même par une partie considérable de leur populations. Il en est de même pour les villages Ediki, Barombi Mbo, Mundan, Mundame et Kumba situés dans le département de la Mémé, qui ont vu un grand nombre de leur population partir vers les villes de la région du Littoral citées plus haut, au regard d'une certaine proximité (géographique, familiale). Ces déplacements ne se limitent pas seulement à cette région du Littoral, car plusieurs ont trouvé refuge dans d'autres régions du pays, comme celles de l'Ouest et du Centre.

En ce qui concerne la région du Nord-Ouest, les localités telles que Bamali, Ndop, Bammalang dans le département du Ngog-Ketunjia ; les villages de Andek, Oché, Enyoh, Mbengwi, Efah et Batibo dans le département de la Momo ont connus plusieurs départs de leurs populations vers des localités plus paisibles et stables dont Dschang, Mbouda, Bafoussam, Bafang pour ne citer que celles-ci. Certains déplacements des populations du département de Boyo, villages Mboh, Njinikom et Fonfuka ont été provoqués par une confusion totale, il s'agit, comme le rapporte ce DI, du fait que « *les Ambazoniens nous prennent pour des traîtres, et pour certains militaires nous sommes des Ambazoniens.* ».¹²⁵ Dans une telle situation, les populations sont contraintes de se déplacer pour préserver leur vie.

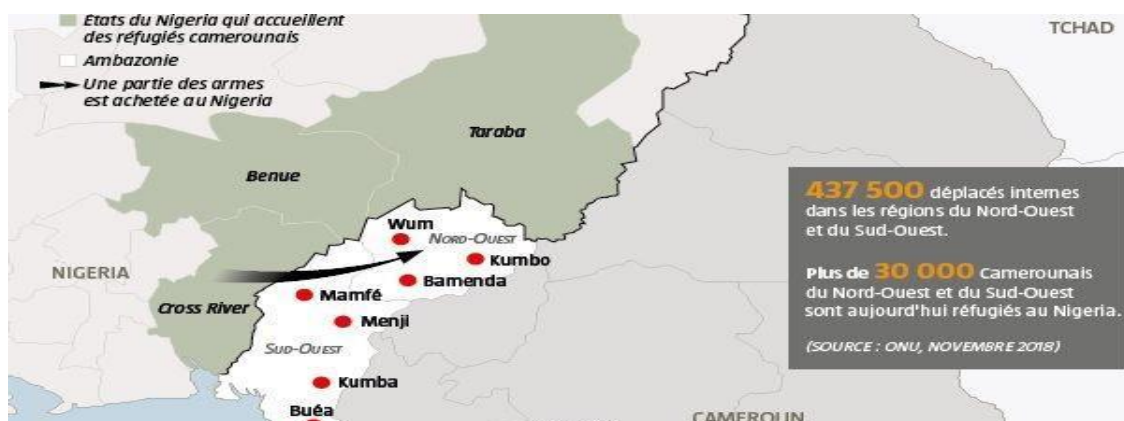
¹²⁴ Ibidem.

¹²⁵ Entretien avec un DI, quartier 5, le 18.08.2021.

Les régions du NOSO connaissent chaque jour des déplacements de leurs populations et les médias en parlent. Plusieurs écoles ont fermé car la sécurité scolaire des élèves étaient et continue d’être touchées, d’où la nécessité pour ces derniers de mettre sur pied des stratégies en dehors de celles de l’État et des ONGs, pour essayer tant bien que mal de remédier à la situation. Au cours des déplacements dans les débuts entre 2016 et 2018, il y avait des escortes militaires, ce qui a profité au déplacement de plusieurs familles pour la région du Littoral globalement et la ville de Mbanga particulièrement ; et tout cela sans difficulté en chemin nous rapporte un DI.¹²⁶ Cependant plusieurs ont soufferts le martyr en provenant de leurs multiples points de départ jusqu’à Mbanga. Prenant le voyage à pied, passant par les champs et forêts, les populations venant de la région du Sud-Ouest principalement, ont eu à dormir dans ces milieux sans protections aucune. Il y a eu des pertes en vie humaine, des cas de maladies et d’abandon. Comme le rapporte ce DI, le parcours pour Mbanga s’est fait à pied dans les brousses, d’abord quittant Kumba pour Ediki, puis d’Ediki pour Mbanga avec des arrêts de nuit dans les plantations exposés à des dangers, « *the are some many people who died to rote because the journey is not easy. The hungry, the water we dring in the bush it is not good.* ».¹²⁷

Parties pour la plupart avec de simple vêtements, parfois avec ou sans actes de naissances, cartes nationales d’identité et téléphones portables, les personnes issues de ces déplacements arrivent à Mbanga, se retrouvent entre méfiance et suspicion et s’organisent pour leur prise en charge en dépit de l’apport gouvernemental dans les produits de première nécessité. Il vaut mieux protéger premièrement sa vie que le bien matériel. Les principales zones touchées par les attaques des groupes armés non étatiques sont présenté par la carte ci-après (figure 7).

Figure 7 : Présentation de quelques zones touchées par les groupes armés non étatiques



Source : jeune Afrique, www.jeuneafrique.com, consulté le 31.10.2021

¹²⁶ Entretien avec un DI, à Muyuka 2A, le 18.08.2021.

¹²⁷ Entretien avec un DI, quartier 10, le 17.08.2021.

Les espaces marqués en rouges représentent les principales zones d'attaque sévissant dans le NOSO. On peut voir Buéa, Kumba, Menji, Manfé, Bamenda, Kumbo et Wum qui constituent les lieux cibles des attaques. Cette carte met aussi en relief le nombre de 437500 qui représente les déplacés internes du NOSO et 30.000 autres camerounais qui ont trouvé refuge au Nigéria voisin plus précisément dans la Cross Rivers, la Bénoué et la Taraba.

Ces déplacements vers Mbanga sont motivés par un ensemble de facteurs d'attraction dont sociaux, culturels, environnementaux, économiques et politiques.

II.2- FACTEURS SOCIOCULTURELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Le social et le culturel sont des éléments importants de la stabilité et de la croissance d'un milieu humain. L'environnement renvoie à ce qui forme le milieu de vie des hommes et des êtres vivants. C'est l'ensemble des ressources naturelles et vitales à la vie de l'homme *in situ*. Dans la commune de Mbanga de façon particulière, ses terres fertiles et propices à l'agriculture constituent un atout majeur d'attraction pour les camerounais et les déplacés internes. L'ensemble de ces composantes est un facteur considérable sur la production agricole dorénavant, et aussi sur sa commercialisation désormais. Un facteur considérable sur le coût de vie aussi. La proximité géographique donne également une possibilité aux personnes en situation de crise et d'insécurité, de se rendre le plus proche que possible avec leurs familles à un endroit où la paix et la tranquillité font bon ménage. C'est ainsi que, les facteurs sociaux sont pris en considération.

II.2.1- Facteurs sociaux

Parler du social, revient à parler de la société, de l'adhésion des individus à un certain nombre de principes ou normes sociales afin de se conformer à ces nouvelles sociétés pour une socialisation nouvelle. L'éducation, la nutrition et la santé sont des éléments sociaux ayant attiré les DI du NOSO dans la commune de Mbanga.

Parlant de Mbanga et des DI du NOSO, ces derniers arrivent dans la ville au regard d'un certain nombre d'atouts et d'activités qu'offre ladite ville d'accueil. L'éducation n'étant plus trop assurée dans les localités en crise, et dans les préoccupations des parents d'assurer l'avenir des enfants, il faut qu'ils partent à l'école. Mbanga leur offre cette opportunité même s'il y a de nombreuses difficultés à faire scolariser les enfants au regard du fait qu'ils ont perdu plusieurs choses en prenant la fuite dans la précipitation. Néanmoins, à Mbanga, certains enfants et jeunes ont la possibilité de poursuivre les études au niveau abandonné au moment du départ de

leurs localités d'origines, ou de recommencer tout simplement. Pour Émile DURKHEIM, la société doit fournir aux enfants une éducation de qualité car c'est le moyen idéal par lequel on « prépare dans le cœur des enfants les conditions essentielles de sa propre existence »¹²⁸ puisque, l'éducation est avant tout sociale et permet à l'enfant qui est le père de l'avenir de recevoir des qualités ou des savoirs nécessaires pour la vie en société. Pour lui, l'éducation est

*L'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est Particulièrement destiné.*¹²⁹

Stéphanie GASSE, dans une communication ayant eu lieu du 9 au 12 mars 2004 à Ouagadougou, soulignait déjà que « le droit à l'éducation doit être une possibilité d'apprendre à connaître, d'apprendre à faire, d'apprendre à vivre ensemble pour s'accepter mutuellement ».¹³⁰ Pour elle, l'école est considérée comme un facteur d'intégration sociale, mais aussi de paix. Toutefois, pour acquérir les connaissances et compétences dont ont besoin les DI pour leur épanouissement et pouvoir être utile à leur société nouvelle, il faut prendre en compte « la qualité de l'éducation offerte ici et la condition d'insertion sociale dans leur société ».¹³¹ Ainsi, il est important pour les DI d'être scolariser. C'est l'une des raisons pour laquelle ils ont opté pour Mbanga comme le rapporte ce DI,

*We are runing the crisis to come in Mbanga because we have a possibility to send our childrens in school. School is verry important in her life, if them no goes to school, they would risk sinking into all that is bad in our society. Mbanga being close and calm, we were gradually able to send them to school, but there are some still at home for lack of funds still because i lost everything except my life in this crisis.*¹³²

Au cours de notre enquête, plusieurs enquêtés ont confirmé cette information. Ce qui démontre à suffisance la place de choix qu'occupe l'éducation dans la vie de tout un chacun malgré les périodes de la vie. Et

Ne pas inclure les enfants déplacés à l'intérieur de leur pays dans une éducation de qualité peut avoir des conséquences à long terme pour eux, leur famille et leur

¹²⁸ Émile DURKHEIM, *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, 1922, p. 8.

¹²⁹ Idem.

¹³⁰ Stéphanie GASSE, *Dynamique partenariale et droit à l'éducation*, Colloque international AFEC, Le droit à l'éducation : quelles effectivités au Sud et au Nord ? Ouagadougou, Burkina Faso, 9-12 mars 2004.

¹³¹ Idem.

¹³² Entretien avec un DI, quartier 7, le 26.08.2021.

*communauté. Cela peut aussi avoir des répercussions sur les progrès de leur pays vers les Objectifs de Développement Durable.*¹³³

Puisque l'éducation qui est un processus de socialisation vise à intégrer les élèves ou apprenants dans la société tout en développant leurs capacités d'agir. Elle a pour finalité de transmettre et de construire de génération en génération le patrimoine culturel, de reproduire et de transformer les rapports sociaux, d'intégrer et de contester les structures sociales existantes.

Cependant, l'appui aux personnes DI ne se limite pas uniquement à la scolarisation des enfants et des jeunes, il doit s'inscrire également dans une action holistique qui prend en compte la formation professionnelle pour ceux ayant dépassé l'âge de scolarisation afin et surtout le renforcement économique des familles, pour qu'elles soient en mesure de subvenir aux besoins basiques de leur progéniture dont l'éducation et la santé.

En ce qui concerne la santé, son droit est tout aussi important. Il est un facteur tout aussi important dans le bien-être des déplacés internes car ce sont des personnes vulnérables et doivent être dans des milieux où elles peuvent néanmoins recevoir les premiers soins voire une subvention liée aux différents soins de santé en leur faveur. Au Cameroun, les déplacés internes ont droit à une assistance sociale et publique¹³⁴ dont l'accès aux services de santé. À Mbanga, plusieurs d'entre eux, nous l'a confirmé l'adjoint au sous-préfet de Mbanga¹³⁵ ont reçus quelques soins de santé. Information confirmée et attestée également par certains déplacés internes. En effet, « *plusieurs d'entre nous avons reçues des soins de santé à nos débuts gratuitement. Il y a eu des consultations pour les femmes enceintes, des soins des plaies, des aides psychologiques venant des ONG entre 2017 et 2018* »¹³⁶ nous le rapporte une DI. Plusieurs d'entre eux ont été reçus à Mbanga et ont bénéficié pour certains au début, des soins de santé à l'hôpital de district de Mbanga. Ils bénéficient de temps en temps, de l'appui de certaines ONG telles que dynamique femme et le Réseau des Femmes de Mbanga qui se limitent généralement à un accompagnement de subsistance.¹³⁷ L'État du Cameroun, à travers le Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), avait octroyé des dons à ces sinistrés, en produit de première nécessité : matelas, couvertures, savons et denrées alimentaires.

¹³³ UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation comme information de base pour aider à la rédaction du Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2020, p. 3.

¹³⁴ Loi n° 2005/006 du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés, Article 9, p. 5. Certes, c'est un droit pour les réfugiés mais qui d'une façon ou d'une autre s'applique également en faveur des déplacés internes même si c'est une application à faible intensité.

¹³⁵ Entretien avec l'adjoint au Sous-préfet de Mbanga, le 11.08.2021.

¹³⁶ Entretien avec une DI, quartier 2, le 14.08.2021.

¹³⁷ Résultat des enquêtes de terrain du 12.08.2020 et du 21.08.2020.

Certains problèmes de santé sont fréquemment observés lors des crises. Il s'agit des blessures, de la rougeole, des maladies diarrhéiques (choléra, dysenterie), des infections respiratoires sévères et du paludisme. Il y a eu également des cas de décès lors de ces déplacements périlleux. C'est pourquoi ils doivent être directement pris en charge à leur arrivée dans le milieu d'accueil. Toutefois, certains vu l'incapacité étatique à subvenir aux besoins de l'ensemble des déplacés, vont se prendre eux-mêmes en charge. Au regard du manque des centres de santé, il y aura naissance de plusieurs autres santé, toujours dans le besoin de répondre aux multiples demandes des DI. Dans notre entretien de groupe mixte avec les déplacés internes, il ressort qu'à Mbanga, ils ont la possibilité de se soigner à travers les herbes :

*Parfois, l'enfant tombe malade, on cherche les herbe on prépare il boit et guérit. Et encore, on prie Dieu car c'est lui le médecin parfait. How you see na pikine them so, na papa God go bless them, we believe for God because we pray very hard. our pikine, na papa God deliver them for sickness. But we get our small docto or small clinic so, na ever green clinic, it is a new clinic, na wa one man for quater there. But here, we have a possibility to cut herbs to heal our children first and ourselves. Which could not simple be the case if we were in Douala or in another strongly developing region that Mbanga.*¹³⁸

La perturbation de l'éducation peut nuire à la santé mentale des enfants et jeunes déplacés ce qui peut aggraver l'instabilité psychosociale et affecter la cohésion sociale et nuire à la sécurité à court et à long terme dans la localité d'accueil. C'est pourquoi la présence des structures de santé est capitale dans la réception et l'amélioration de ces derniers afin qu'ils puissent, étant bien portant, contribuer au développement de la localité de réception. Plusieurs centres de santé ont été inaccessibles par les populations du NOSO dans leurs régions et pratiquement absentes car détruits ou désertés par le personnel à cause de la situation d'insécurité. Mbanga sur ce plan a fait de son mieux et c'est l'une des raisons d'attraction même-ci aujourd'hui, plusieurs DI affirment et confirment leurs difficultés liées à l'accès aux soins de santé au regard du « désengagement de l'État camerounais ».

L'accès à la nourriture par les populations en temps de crise dans les localités affectées a toujours été très difficile. C'est pourquoi il est important qu'en milieu d'accueil, ces dernières puissent avoir la possibilité, en dehors des aides reçues, de produire par leurs efforts de quoi manger. Mbanga offre cette occasion aux DI de pouvoir faire l'agriculture de subsistance qui est vitale. Le droit à l'alimentation est reconnu comme un droit fondamental de l'Homme.¹³⁹ Ce droit comprend le droit d'être aidé si l'on n'a plus la capacité de s'en sortir seul, mais avant

¹³⁸ Entretien de groupe mixte, Muyuka péage, le 24.08.2021.

¹³⁹ Article 25, al. 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

tout, « le droit de pouvoir s'alimenter par ses propres moyens, dans la dignité ». ¹⁴⁰ Le degré d'insertion socioculturelle des déplacés dans une société est aussi conditionné par l'alimentation. L'inflation cependant des coûts dû à l'arrivée des déplacés internes ne leur facilite par l'acquisition des produits alimentaires car ce sont des personnes avec des revenus très bas et parfois sans revenus. Au regard de cette cherté de vie, plusieurs déplacés rencontrés, affirment parvenir à peine à s'alimenter. Très peu sont ceux qui ont les moyens leur permettant d'avoir au moins deux repas par jours.

À l'arrivée des déplacés dans la commune de Mbanga au début de 2017 et 2018, plusieurs ont été logés dans la maison de parti du RDPC, parti au pouvoir depuis 1985 et ont reçus des autorités administratives locales et de la population hôte des produits de premières nécessités. Les différents chefs des quartiers, grâce à l'encouragement des autorités administratives ont apporté du soutien aux camerounais dans leur localité, ont interpellé les membres de la population afin qu'ils puissent partager ce qu'ils avaient ou pouvaient avoir avec les DI. Par la suite, sur haute instruction, toujours dans la même période, il a fallu que chaque chef puisse enregistrer les déplacés internes présents dans son espace de commandement afin de pouvoir procéder de façon équitable au partage des dons et autres produits de nécessité première reçus. Chose qui a été une grande réussite, nous ont confirmé plusieurs chefs de quartiers lors de nos entretiens. ¹⁴¹ En dehors de ces appuis, il ressort qu'à Mbanga, plusieurs ont la possibilité d'acquérir, sous forme de location, de petit espace pour une agriculture de consommation. On constate dès lors que la nutrition est essentielle et occupe une place importante dans les choix des lieux d'accueils.

II.2.2- Facteurs culturels

La culture est un élément qui unit plusieurs peuples et c'est le cas avec les régions du NOSO qui ont plusieurs points communs avec le département du Moungo et donc avec Mbanga. Ici, on prend en compte des variables que sont : la langue, l'ethnie et la religion.

Le langage parlé par une partie considérable des habitants de Mbanga est commune à celui des déplacés internes : il s'agit du « *pidgin* », dérivé de l'anglais. Et comme on le sait bien,

¹⁴⁰ Document des Nations Unies A/59/385, <http://www.droitshumains.org/alimentation/pdf/AGOnu-ziegler-04.pdf> p. 6, consulté le 30 octobre 2021.

¹⁴¹ Entretiens de terrain de plusieurs jours et dans plusieurs quartiers et villages de Mbanga. Il s'agit là, des propos concordants entre les actions menées par ces différents chefs provenant des entretiens. Plusieurs affirment avoir continué avec l'action, mais depuis 2019, ne reçoivent plus rien des autorités administratives pour la distribution aux déplacés internes. Il s'agit de la femme du chef du quartier 2B, de la cheffe du quartier 13, du chef du quartier 16 et de la cheffe de Muyuka 2

la langue est non seulement un vecteur de communication, mais aussi celui de l'intégration entre les peuples. Au-delà de la langue, il y a également des similitudes au niveau des noms des villages. Par exemple, le nom Muyuka qui représente un village du Sud-Ouest, se trouve également être le nom d'un village dans l'arrondissement de Mbanga (Muyuka 2A et Muyuka 2B). Ce qui traduit le partage d'un certain nombre de valeurs entre ces peuples depuis la période coloniale.

En ce qui concerne la religion, Mbanga regorge d'une multiplicité de religions. On y retrouve la religion ancienne représentée par l'église catholique, protestante, Presbytérienne, ainsi que l'islam et les religions nouvelles. Déplacés internes comme habitants trouvent chacun son compte au sein de ces différentes communautés religieuses qui, non seulement rassemblent, mais semblent également être un milieu où plusieurs déplacés internes retrouvent la paix psychologique par les enseignements bibliques et regroupements. Et la présence des églises en langues anglaise ou en « *pidgin* » contribue également à faciliter l'intégration des nouveaux venus.

Quant à l'ethnie, plusieurs ethnies cohabitent dans la ville de Mbanga. On y trouve les ***Balong ba Mbanga*** qui sont considérés comme la population autochtone ; il y a également les Bamilékés arrivés à Mbanga par les migrations lors de la colonisation allemande pour être des ouvriers dans les plantations de café, d'ananas, de bananes et de cacao ; on y retrouve également les Éwondos et les Bétis arrivés dans la localité comme employés dans l'administration étatique ; il y a aussi les originaires du NOSO et ceux du Nord et de l'Extrême – Nord (les peuls, une minorité). Toutes ces différentes ethnies vivent ensemble depuis cette époque coloniale. On a pu constater qu'il y a plusieurs chefferies de 3^e degré dirigées par ces différentes ethnies. C'est ce qui démontre le caractère cosmopolite et accueillant de la localité.

Pour George BALANDIER,¹⁴² le dynamisme de l'humain est un processus actif où les hommes apprennent par leur dynamisme à se servir des instruments culturels mis à leur disposition en terre d'accueil pour résoudre les problèmes, les contraintes et les opportunités concernant les différentes situations qui s'imposent à eux. Ainsi, malgré les difficultés, les déplacés internes n'ont pas renié leur culture dans la mesure où ils ont implémenté des tontines ou associations des ressortissants de leurs localités afin non seulement de se soutenir

¹⁴² George BALANDIER, *Sens et puissance. Les dynamiques en Afrique noire*, Paris, PUF, 1971.

mutuellement, de s'entraider, mais aussi de pouvoir constituer un réseau d'accueil pour les autres nouvellement arrivés.

Le cadre associatif désigne le milieu de regroupement et d'affinité dans lequel se retrouvent et évoluent les DI à Mbanga. À ce sujet, Gilles SÉRAPHIN définit l'association comme une « *réunion régulière de plusieurs individus selon des critères de regroupement précis afin de poursuivre un ou plusieurs buts déterminés* ». ¹⁴³ Ainsi, les activités de ces associations constituent un pilier essentiel de la vie sociale des DI en milieu d'accueil, c'est-à-dire qu'elle a une fonction éminente. Elle « *met très souvent en valeur les groupes et les références sur lesquels se fonde l'individu pour se constituer une identité* » ¹⁴⁴. C'est pour cette raison que certains DI ont mis sur pied l'association au nom de **femmes ressortissantes du Nord-Ouest** au quartier 10 et elle prône l'entraide entre les membres et l'épargne (tontine) également. On distingue cependant plusieurs types d'association en fonction de leurs caractéristiques. Il y a des associations familiales, ethniques, économiques (communément appelée tontine), régionales et professionnelles. La tontine, est assimilée à l'association à caractère économique, familiale et ethnique. Ces tontines financières sont des réunions où « *les cotisations des membres se font en monnaie* » ¹⁴⁵ et où la possibilité est donnée à chaque adhérent de bénéficier à une période donnée d'une somme d'argent lui permettant de subvenir à certains besoins qui lui sont propres. Qu'en est-il du facteur environnemental ?

II.2.3- Facteur environnemental : la proximité géographique

Dans leur article, Delphine GALLAUD et al, ¹⁴⁶ définissent la proximité géographique comme étant « *la distance kilométrique qui sépare les agents dans l'espace. Cette distance est pondérée par une distance temps, liée aux possibilités d'accéder à des moyens de transport rapides* ». Cela implique que cette distance est subjective, car la distance qu'un individu estime proche peut être éloignée pour un autre. Les déplacés internes du NOSO sont présents à Mbanga. Cependant, on retrouve plus ceux venant du Sud-Ouest. La proximité géographique de Mbanga avec le Sud-Ouest explique le choix de nombreux déplacés internes qui, même à pied, à moto ou à pirogue parviennent à Mbanga. Il s'agit pour ces derniers d'un atout, car non

¹⁴³ Gilles SÉRAPHIN, *Vivre à Douala. L'imaginaire et l'action dans une ville africaine en crise*, Paris, l'Harmattan, 2000, p. 143.

¹⁴⁴ Gilles SÉRAPHIN, idem.

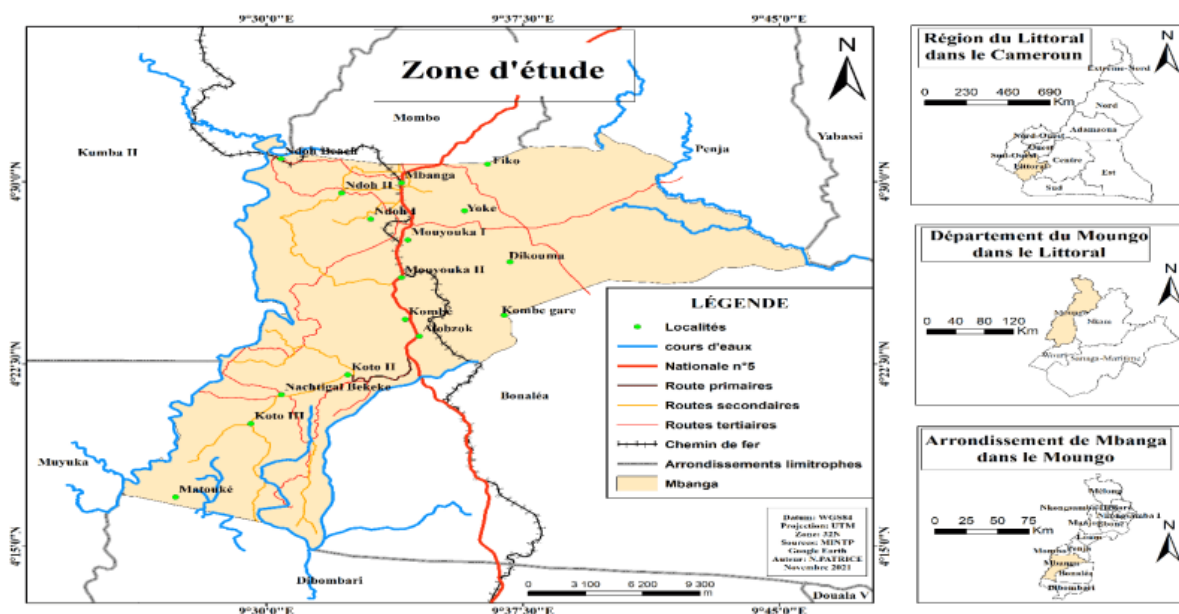
¹⁴⁵ NZEMEN, M., *Tontines et développement ou le défi financier de l'Afrique*, Presses Universitaires du Cameroun, 1993, p. 52.

¹⁴⁶ Delphine GALLAUD et al, « Proximités organisationnelle et géographique dans les relations de coopération : une application aux secteurs agroalimentaires », in *Géographie, Économie, Société*, (Vol. 14), 2021, pp. 261-285.

seulement Mbanga est proche, mais est une zone paisible par rapport à leurs lieux de provenance. La présence de certains membres de leur famille installés à Mbanga depuis la période coloniale grâce aux migrations dans le Moungo¹⁴⁷ constitue pour eux des réseaux d'accueil mais aussi de facilitation à la circulation dans la ville et donc à l'intégration plus ou moins rapide. De nombreux DI ont été reçus par les membres de leurs familles, confessions religieuses et communautés installés à Mbanga. Ces derniers ont offert, des denrées alimentaires, des matériels de couchage, des espaces, ainsi que la sécurité à ces personnes en détresse.

Le chemin de fer Kumba – Mbanga – Douala – Nkongsamba avait facilité le déplacement de plusieurs au début de la crise pour les différentes localités du Littoral, mais depuis qu'il n'est plus fonctionnel, il est devenu une voie utilisée par les motos pour facilement rallier les deux villes. De ce fait, on retrouve plus de déplacés internes du Sud-Ouest à Mbanga que ceux venant du Nord-Ouest. Ceci pourrait se justifier par la proximité de plusieurs arrondissements du Sud-Ouest à celui de Mbanga comme le présente la figure 8 suivante.

Figure 8 : Présentation géographique de l'arrondissement de Mbanga et des arrondissements qui lui sont limitrophes



Source : Institut National de Cartographie (INC) extrait de la carte administrative du Cameroun

¹⁴⁷ BUCREP, 3e RGPH, Volume II - Tome 9.

Comme on peut voir sur la carte ci-haut, l'arrondissement de Mbanga se situe entre le 4°30'33'' de latitude Nord et le 9°34'05'' de longitude Est. Avec une superficie de 544km², il est limité au Nord par l'arrondissement de Mombo dans le Sud-Ouest et Penja dans le Mounjo ; au Sud par l'arrondissement de Dibombari ; à l'Ouest par le fleuve Mounjo et les arrondissements de Muyuka et Kumba dans le Sud-Ouest ; à l'Est par l'arrondissement de Bonaléa. On peut dès lors comprendre la facilité des populations du Sud-Ouest d'accéder dans la région du Littoral de façon générale et en occurrence dans l'arrondissement de Mbanga. On peut à travers cette carte constater la présence du chemin de fer quittant Kumba, passant par Mbanga en direction de Douala, qui a été également un moyen rapide pour plusieurs DI d'entrer à Mbanga.

Par ailleurs, d'autres facteurs sont à l'origine du choix de Mbanga par les DI. Il s'agit des facteurs économiques et politiques.

II.3-FACTEURS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

Mbanga tire beaucoup plus son économie de l'agriculture. Le manioc, la patate, le cacao, le maïs, la banane, l'igname et les légumes sont des produits généralement cultivés. La sécurité et la paix qui s'y trouvent sont pour les déplacés internes, des facteurs d'attractions.

II.3.1- Facteurs économiques

Les AGR présentes et accessibles de la commune de Mbanga sont des atouts pour les déplacés internes qui sont en situation de précarité et de pauvreté. Ce qui leur permet de se prendre en charge. Ainsi, une multiplicité de métiers existe.

II.3.2- De la duplication des métiers

Plusieurs métiers dans le secteur informel existent dans la commune de Mbanga laissant la possibilité de choisir ou d'exercer, qu'on soit déplacé interne et/ou habitant d'origine (ancien), un métier en fonction du bénéfice qui s'en dégage.

➤ Agriculture et commerce

Selon la FAO (Food and Agriculture Organization),¹⁴⁸ l'agriculture est l'ensemble des pratiques et techniques employées sur des espaces terrestres humiques et arables à des fins de

¹⁴⁸ FAO, Définition de l'agriculture, <https://www.fao.org/3/x2919/x2019f05.htm> Consulté le 11 janvier 2022 à 10 : 09 min.

production alimentaire. En fonction des techniques utilisées, on distingue l'agriculture moderne consommatrice de grands espaces et à fort potentiel de productivité et l'agriculture traditionnelle aux espaces modestes à productions de subsistance. De cette définition, nous pouvons dire que l'agriculture, qui est l'exploitation ou la mise en valeur d'un milieu naturel favorisant la production des animaux et végétaux utiles pour la nutrition humaine, est l'activité majeure dans l'ensemble du département du Moungo en générale mais plus précisément dans la commune de Mbanga. Elle fait partie des stratégies de survie pour plusieurs déplacés internes qui trouvent leur compte, mais qui pour la plupart des personnes que nous avons interrogé, constitue la suite, la continuité de l'activité jadis pratiquée dans le milieu de départ.

L'agriculture est le principal facteur de développement industriel dans les pays du Sud car elle est à l'origine de la production des matières premières de nature végétale à savoir le café, le cacao, le coton, la noix de palme, le tabac pour ne citer que celles-ci. Elle favorise également la création et la rénovation des industries de transformation de ces matières premières. C'est pourquoi l'agriculture a été considérée au Cameroun depuis la mise sur pied d'une politique agricole dans les années 70 comme le moteur du développement et de la croissance économique. Parmi les sept axes prioritaires pour la stratégie pour la croissance et l'emploi, on note « *la désignation du secteur rural comme secteur prioritaire pour la diversification et la croissance économique au Cameroun.* ». ¹⁴⁹ Dans la localité d'accueil qui est Mbanga, l'on pratique l'agriculture de première génération et de seconde génération. Cependant, la majeure partie des déplacés internes pratique plus l'agriculture de subsistance avec possibilité de commercialisation du surplus dans les différents marchés de la localité. ¹⁵⁰ Anne Marie DONTSA ¹⁵¹ précise que la pratique de l'activité commerciale par un étranger, nouveau venu dans un nouveau milieu contribue à la valorisation de certains petits métiers et cela permet à ces derniers de pouvoir changer de statut, quittant du statut de marginalisation à celui d'acteur. À travers cette agriculture, plusieurs déplacés internes parviennent tout de même à avoir de quoi se nourrir même si pour d'autres, avoir de la nourriture chaque jour (une bonne ration alimentaire) est un chemin de croix.

¹⁴⁹ PNDP (Programme National de Développement Participatif), Manuel de procédures administratives, financières et comptables, Volume 1 : Gestion Administrative, 2009, p. 13.

¹⁵⁰ Résultat des entretiens avec les déplacés internes dans les différents quartiers de Mbanga, août 2021.

¹⁵¹ Anne Marie DONTSA, L'exercice de l'activité commerciale par les étrangers au Cameroun, Mémoire de sociologie, Université de Yaoundé, 1986.

Le commerce est l'activité consistant à l'achat, la vente et l'échange de marchandises, de denrées, de valeurs, dans la vente de services.¹⁵² C'est le métier de celui qui achète des objets pour les revendre sur un marché. Elle est l'une des activités que pratiquent plusieurs déplacés dans la commune de Mbanga. La culture, la production, la transformation et la commercialisation du manioc sont les tâches les plus vulgarisées et pratiquées non seulement par les habitants d'origine, mais également par les déplacés internes. Une forme de perpétuation des activités qu'ils ont toujours pratiquées. Le Manioc reste le tubercule le plus produite dans cette localité. Outre, les pommes de terres, le macabo, le taro, les ignames sont aussi les autres produits agricoles qui y sont cultivés, mais pas autant que le manioc. Ceci parce qu'il s'utilise sous plusieurs formes (tubercules, amidon, bâton de manioc, tapioca et farine de manioc.). Très peu d'entre eux font dans la production du cacao, car ils n'ont pas la possibilité d'acquérir de vastes espaces pour une bonne mise en valeur rentable, raison pour laquelle, nombreux d'entre eux font dans la culture des vivres frais.

Les riches terres agricoles du département du Mounjo et la proximité de la capitale économique du Cameroun qu'est Douala, constituent deux principaux atouts de la puissance d'attraction de la commune de Mbanga. Le Littoral apparaît dès lors comme une région de très forte immigration, avec près de 900.000 entrants.¹⁵³ On peut dire dès lors que le Littoral est une région extrêmement attractive au Cameroun. Les sortants du Sud-Ouest se dirigent prioritairement vers le Littoral (41%), ensuite vers le Centre (23%), et dans une certaine mesure vers le Nord-Ouest (20,5%)¹⁵⁴. Ceux du Nord-Ouest se déplacent vers le Sud-Ouest (37%), le Littoral (23%), le Centre (19%), et aussi vers la région voisine qu'est l'Ouest.¹⁵⁵ Ainsi on peut comprendre dès lors que, les déplacements vers le Littoral globalement, ne datent pas d'aujourd'hui et sont motivés par les riches terres du département du Mounjo (Mbanga en fait partie) y compris les services qu'offre la capitale économique du pays.

➤ **Transport**

Plusieurs déplacés internes, les jeunes hommes en particulier font dans le transport à moto : le *bensinkin*. Comme peut l'expliquer ce jeune déplacé interne de 28 ans en provenance d'Ediki dans la région du Sud-Ouest et installé à Mbanga depuis 2018,

¹⁵² Dictionnaire Larousse.

¹⁵³ BUCREP, 3è RGPH, Volume II, Tome 9, Mouvements migratoires, p. 74.

¹⁵⁴ Idem, p. 79.

¹⁵⁵ Idem, p. 76.

*Je fais plus la moto que les champs car c'est ce que j'ai trouvé ici à Mbanga pour survivre avec ma femme et mes cadets. Je parviens malgré les difficultés à honorer mon bailleur chaque fin du moi. Il y'a des jours où je fais uniquement dans le transport des produits champêtres comme en période de récolte de cacao, de manioc et même de maïs. En cette période, on est bien puisque la majorité paie bien.*¹⁵⁶

Ce travail leur permet de ne pas sombrer dans l'oisiveté et le banditisme, mais leur fournit de quoi prendre soins d'eux et de leurs progénitures. Il éloigne donc d'eux, le vice, le besoin et l'ennui. Il revient d'une façon au déplacé de façonner et de bâtir une haute estime ou perception de lui-même par le travail dans sa relation avec l'environnement afin d'être en mesure de surmonter ses difficultés puisque d'après Martine ROQUES, « l'estime de soi augmente avec le temps pour ceux qui trouvent un emploi, alors qu'elle diminue pour ceux qui restent au chômage »¹⁵⁷. Il convient donc que chaque déplacé interne victime de la crise sociopolitique dans le NOSO, puisse regagner la dignité d'homme par le travail.

➤ **La pratique des métiers utilitaires ou constructifs**

Le travail au sens de DEPOLO et SARCHELLI cité par Martine ROQUES,

*Contribue à structurer l'identité sociale ; il est une occasion importante de socialisation, il structure le temps quotidien ; il demande au sujet de s'investir dans toute une série d'activités. Il est évident qu'aucune des caractéristiques citées n'appartiennent exclusivement au travail : il n'est pas le seul moment du processus de socialisation ; l'identité ne se fait pas que par le travail ; les individus se trouvent normalement dans d'autres situations qui leur demandent d'activer des stratégies comportementales complexes. Ce qui importe toutefois, est le fait que dans le travail, on peut trouver tous ces éléments-là en même temps.*¹⁵⁸

L'emploi ou le travail est vital pour le déplacé interne car il lui permet de se mouvoir mais également d'être acteur et non spectateur du développement de sa société d'accueil. Ainsi, l'emploi remplit cinq fonctions¹⁵⁹ selon JAHODA cité par Martine ROQUES. Il implique d'être en contact régulièrement avec de nouvelles personnes en dehors de celles de la famille nucléaire et favorise le partage des expériences nouvelles ; il lie l'individu à des buts et à un sens de la finalité. Autrement dit, il donne l'interdépendance des êtres humains ; il définit la position, l'identité et le statut de l'individu dans la cité ; il force à l'activité c'est-à-dire offre de multiples

¹⁵⁶ Entretien avec un DI, quartier 5, le 13.08.2021.

¹⁵⁷ Martine ROQUES, *Sortir du chômage. Un effet de réorganisation du système des activités*, Liège, édition MARDAGA, 1995, p. 35.

¹⁵⁸ Idem, p. 30.

¹⁵⁹ JAHODA, « The impacts of unemployment in the 1930s and 1970s, Bulletin of the British psychological society », pp. 30-31, in Martine ROQUES, *Sortir du chômage. Un effet de réorganisation du système des activités*, Liège, édition MARDAGA, 1995.

opportunités de réaliser des actions ayant des conséquences visibles pour l'exercice quotidien des compétences et des talents.

Le constat qui se dégage est que l'implantation du déplacé interne à Mbanga, n'est pas seulement fonction d'une unique variable qui est celle du travail salarié. Elle dépend aussi d'une variable sociale qui est l'insertion dans l'espace social de vie qui se déploie dans un cadre construit par ces nouveaux venus eux-mêmes et en interaction avec les habitants trouver sur place (anciens). Il se construit à travers occasions multiples de rencontres que ces derniers, par leurs mobilités en terre d'accueil provoquent et multiplient, des relations qu'ils se créent et entretiennent sous plusieurs formes, les liens qu'ils établissent. Tout ceci donne lieu à un vaste réseau de sociabilité dans lequel se déroule de séjours du déplacé.

Alors, au cours de notre enquête, il s'est révélé que, les métiers utilitaires (qui visent essentiellement à l'utile) ou important tels que la couture, la coiffure et la vente des repas (wata fufu and eru, taro à la sauce jaune, le corn-and-tchap et le couscous maïs légumes avec viande) sur l'espace territorial de Mbanga deviennent de plus en plus récurrents, présents pratiquement partout : une possibilité qu'offre Mbanga et qu'ils ont perdu dans leur zone de départ. Par exemple, un tailleur, habitant/autochtone de Mbanga au quartier 16, a apporté son aide à quelques DI dans son quartier en leurs offrant une formation gratuite en couture et jusqu'à nos jours, il continue de le faire et plusieurs jeunes filles formées travaillent déjà à leur propre compte. Certaines devant leur domicile et d'autres dans des ateliers. Bref un bon nombre parvient à se débrouiller nous révèle-t-il.¹⁶⁰ À ces facteurs économiques, s'ajoutent le facteur politique.

II.3.3- Facteur politique

C'est une variable très importante dans la prise de décision de toute personne fuyant la guerre ou tout autre problème lié aux dégâts naturels. La stabilité politique de la zone d'accueil intervient dès lors.

II.3.3.1- La stabilité politique

L'autre facteur expliquant la présence des déplacés internes du NOSO à Mbanga est lié à la situation politique de la localité marquée par une certaine stabilité politique. La stabilité politique (absence de crise sociopolitique) d'une localité ou d'une région est très déterminante non seulement pour ses habitants, mais également pour tous ceux qui l'environnent. En effet,

¹⁶⁰ Entretien avec un habitant/autochtone, quartier 16, le 12.08.2021.

elle contribue d'une part, au regard du calme et de la paix, de maintenir sur place ses populations donc de ne pas voir son territoire se vider, mais aussi elle attire également d'autres personnes à venir s'installer si elles vivent des situations de crises chez elle. La stabilité politique de ce fait, est une condition impérative pour le développement d'un pays, de la société car elle est nécessaire pour le développement des valeurs des différentes sphères de la vie politique. La région du Moungo en général et l'arrondissement de Mbanga en particulier apparaissent ainsi comme un des pôles de relative stabilité sociopolitique constituant une destination prisée par les DI. Dans un article de Deniz AKAGÜL, faisant l'analyse de la stabilité politique et de ses effets, il ressort que cette situation favorise le développement économique du pays et contribue à l'amélioration des termes de l'échange international. C'est pourquoi il pense que « *la stabilité politique est une condition nécessaire de la stabilité macroéconomique et cette dernière permet d'exploiter pleinement le potentiel de croissance à long terme en évitant les crises de surchauffe* »¹⁶¹ ce qui est un atout majeur.

Cette stabilité qui traduit la paix dans la commune de Mbanga est l'une des raisons pour lesquelles plusieurs se rivent vers cette commune. Cette DI, se retrouve dans la localité parce que : « *if i get better place for chidon here, i would do it, i rest my head, i no di year kikikikikiii for day. I don't year me seff for that one. I have a peace of mind here* ». ¹⁶² Comme pour dire qu'à Mbanga, si elle parvient déjà à avoir un espace où dormir et être loin des coups de fusils, alors se sent bien et a l'esprit tranquille ici. Nous pouvons dès lors faire le constat selon lequel, de la stabilité politique ressort également la sécurité dans la ville de Mbanga d'où les déplacements multiples et incessants vers cette localité sans cesse. En effet, la crise des déplacements de population en Afrique et partout dans le monde se caractérise par un éventail d'enjeux en matière de sécurité dont les plus frappants sont les conséquences humanitaires graves. Les personnes déplacées sont susceptibles à des niveaux de morbidité, de mortalité et de malnutrition plus élevés que les populations ou les personnes qui sont sur place donc stable.¹⁶³ Par conséquent, les déplacements ne peuvent se faire que vers les localités en sécurité. C'est ce qui a été sans doute la motivation chez cette DI de s'installer à Mbanga car selon elle,

Il y a la sécurité ici à Mbanga, nous sommes loin des coups de fusils traumatisants et frustrants. Nous dormons paisiblement et vaquons à nos différentes activités sans crainte. Il est faisable ici de sortir à 4h du matin pour le marché sans peur,

¹⁶¹ Deniz AKAGÜL, « Démocratie, stabilité politique et développement : Analyse du cas turc », CERI, 2005, p. 10.

¹⁶² Entretien avec une DI, à Muyuka 2A, le 18.08.2021.

¹⁶³ Williams WENDY, *Frontières en évolution : La crise des déplacements de population en Afrique et ses conséquences sur la sécurité*, Rapport d'analyse du CESA No. 8, octobre 2019, p. 3.

*ce qui ne se faisait plus à Bamenda depuis le début de la crise de peur de perdre la vie ou d'être kidnappé.*¹⁶⁴

Le fait qu'un DI apparait comme une personne qui, menacée quelque part, cherche la sécurité et le refuge ailleurs, rend à juste titre la stabilité sociopolitique de la zone d'accueil comme un élément fondamental car il (DI) y a garantie d'un abri. L'afflux important des déplacés internes exerce sur la société d'accueil d'énormes pressions face auxquelles le gouvernement doit faire face et agir afin de pouvoir mieux répondre aux besoins de ces derniers et éviter les égarements car l'augmentation des déplacés internes est complexe tout en imposant d'importants coûts humains et sécuritaires.

II.3.3.2- Culture d'opposition à travers les SDF¹⁶⁵

Nombreux sont ces déplacés internes qui sont Sans Domicile Fixe (SDF) car ils sont partagés entre la zone d'accueil et celles de départ (zones en crise). Et même étant installés à Mbanga, plusieurs n'ont pas de maison fixe, ils se retrouvent souvent en train de faire des tours chez des connaissances ou d'aller de maison en maison car chassés par le bailleur pour non paiement de frais de location. Comme l'affirme le Curé de la paroisse Saint Michel de YOKE Mbanga, « *partout où sont les déplacés, ils se sentent toujours à l'aise et malgré cela, ils restent partager entre le milieu d'accueil et celui d'origine. C'est la raison pour laquelle plusieurs n'aiment pas trop investir car ils font des vas et viens de temps en temps. Mais certains sont bien installés dans la ville.* ».¹⁶⁶ Cependant, le fait d'être départagés est lié aux besoins tels que l'enracinement aux normes coutumières et beaucoup plus la nutrition car pour certains d'entre eux, n'ayant pas d'espace cultivables en terre d'accueil, il est donc nécessaire et impératif de prendre des risques afin d'assurer la nutrition familiale. Raison pour laquelle, ils y vont parfois les week-ends, des jours qu'ils estiment calmes y compris pendant les vacances. Comme le rapporte cette DI, « *Quand il y a les vacances comme maintenant, certains partent et reviennent mais pas d'autres. Tout comme quand c'est la période de christmas holiday. Certaines partent pendant les vacances semer là-bas car ici on ne donne pas la terre gratuitement.* ».¹⁶⁷

Certains d'entre eux, majoritairement des personnes âgées qui n'ont pas pu se déplacer et sont restées malgré la crise, reçoivent certains membres de leurs familles vivants à Mbanga qui viennent prendre soins d'elles. C'est-à-dire qu'ils ne se contentent pas de téléphoner pour prendre des nouvelles, ils redescendent également de temps en temps, dans leur milieu

¹⁶⁴ Entretien avec une DI, quartier 1, le 24.08.2021.

¹⁶⁵ SDF : Sans Domicile Fixe.

¹⁶⁶ Entretien avec le Curé de la paroisse Saint Michel de YOKE - Mbanga, quartier 13, le 19.08.2021.

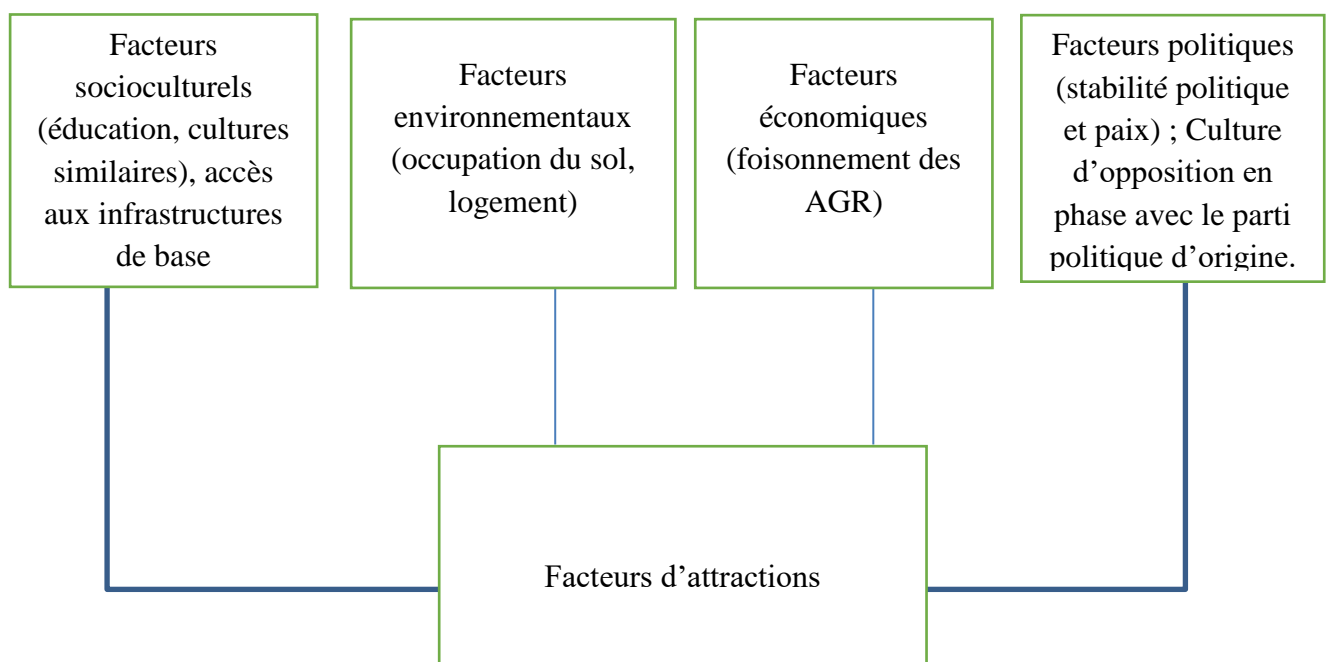
¹⁶⁷ Entretien avec une DI, quartier 1, le 23.08.2021.

d'origine. Ces vas et viens nécessitent des moyens financiers. En dehors de la raison évoquée plus haut, il y en a qui expliquent les vas et vient de certains déplacés, il s'agit de l'envie de revoir les siens y compris le milieu, l'assistance pour maladie, deuil, funérailles et cérémonies exceptionnelles.

En somme, la crise et l'insécurité étant les facteurs de répulsion, les infrastructures sociales, la paix, la présence familiale constituent quelques facteurs d'attractions des déplacés dans la commune de Mbanga. Il en ressort que plusieurs facteurs (facteurs socioculturels, environnementaux, économiques et politiques) amènent de plus les déplacés internes du NOSO à la recherche du mieux vivre. Le social, le politique, l'environnement, l'économique et le culturel sont des variables interdépendantes permettant de mieux comprendre le choix d'un milieu d'accueil par les DI, en occurrence Mbanga.

Ci-dessus, un schéma de synthèse des facteurs d'attractions pour une meilleure compréhension synthétique. Un schéma à titre illustratif pour ce chapitre.

Schéma 1 : **Illustration des facteurs d'attraction des DI**



Source : Enquête de terrain (Patrice NITCHEU)

Le troisième et quatrième chapitre se donnent pour mobiles d'analyser les incidences sociales et économiques dans la commune de Mbanga liées à la présence des déplacés internes sur le développement local de Mbanga.

DEUXIÈME PARTIE :
**INCIDENCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DE L'INSTALLATION
DES DÉPLACES INTERNES À MBANGA**

Les multiples déplacements des populations du NOSO ont entraîné de façon simultanée des incidences tant sur le plan social qu'économique dans la commune de Mbanga, tout en ayant des retombées sur son développement local. Ces déplacements sont causés par la situation d'insécurité qui a fait son nid dans le NOSO depuis 2016. L'État ayant organisé un grand dialogue national en 2019 dans le but de mettre fin au conflit, semble n'avoir pas atteint le but initialement fixé au regard des nombreux dégâts et déplacements qui continuent de s'observer jusqu'à nos jours. Malgré également le statut spécial accordé à ces régions, la paix semble encore être un mythe. Ce qui favorise et encourage les déplacements vers d'autres villes du Cameroun. Les répercussions de ces déplacements dans la ville de Mbanga se perçoivent sur plusieurs aspects parmi lesquels les aspects sociaux et économiques qui ont retenu l'attention de cette recherche. À cet effet, cette deuxième partie est constituée de deux chapitres. Le chapitre troisième est intitulé *Impacts sociaux des déplacés internes sur le développement local de la commune de Mbanga* et le chapitre quatrième concerne *les incidences économiques des déplacés internes sur le développement local de Mbanga*.

CHAPITRE III:

EFFETS SOCIAUX DES DÉPLACÉS INTERNES SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE MBANGA

L'impact social peut être compris comme « *l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général* ». ¹⁶⁸ Il s'agit des répercussions d'un ensemble d'activités humaines sur l'aspect social d'une société. Les impacts des DI sur le développement local de la commune de Mbanga ont été observés à la fois sur plusieurs plans dont le social. Pour mieux comprendre ces incidences, le présent chapitre s'attellera à présenter plus précisément les mécanismes d'intégration des déplacés, leurs impacts sur les structures et valeurs de cette commune, les conflits y afférents, ainsi que les mécanismes de résolution ou de gestion local.

III.1- ACCUEIL ET INSTALLATION DES DÉPLACÉS INTERNES

L'arrivée des ressortissants du NOSO dans la commune de Mbanga a engendré des impacts tels que la reconstruction des structures et des valeurs. Cette reconstruction passe par l'intégration sociale des DI suite à leur arrivée subite à cause de la guerre. Les DI développent des « *dynamismes internes* » ¹⁶⁹ qui leur sont propres pour enfin faciliter leur mécanisme d'intégration.

III.1.1-Mécanisme d'intégration

Parler de l'intégration des déplacés internes du NOSO revient à dire que ceux-ci ont réussi d'une façon ou d'une autre à se faire accepter par les habitants de Mbanga, à se créer un statut social dans cette localité. Ceci est perceptible au travers des propos d'un déplacé qui stipulent que « *Les habitants de Mbanga sont très sociables et je n'ai pas de problème avec quelqu'un. Ils sont très accueillants.* ». ¹⁷⁰ En effet, ayant quitté leurs domiciles, villages, sans préparation, pour la plupart sans provisions de première nécessité à la recherche d'un

¹⁶⁸ Thierry SIBIEUDE et Céline CLAVERIE, « *La mesure de l'impact social : Après le temps des discours, voici venu le temps de l'action* », Rapport présenté lors de la séance plénière du CSESS du 8 décembre 2011, p. 8.

¹⁶⁹ Georges BALANDIER, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, PUF, Quadrige, 1971, p. 314.

¹⁷⁰ Entretien du 18.08.2021

environnement plus calme et sécurisé, ces déplacés se retrouvent à Mbanga pas par volonté, mais par manque de choix et par le suivi des familles et connaissances présentes à Mbanga qui constituent des réseaux d'intégration. Il devient donc un défi de s'insérer, et de reprendre un cours de vie normal comme ceux qu'ils ont trouvé déjà installé dans cette commune cosmopolite. Les enquêtes de terrain menées ont permis de constater que les déplacés internes du NOSO ont pu donc relever ce défi et aujourd'hui sont comptés comme habitants à part entière de la commune de Mbanga ; et cela est perceptible par plusieurs mécanismes observables comme le brassage culturel et l'organisation des activités communes.

III.1.1.1-Brassage culturel : voie d'intégration des DI à Mbanga

L'intégration des déplacés internes du NOSO est visible par leur association aux habitants « *autochtones* » au travers du mariage qui peut-être n'est pas légal mais se limite au « *vient, on reste* »¹⁷¹ ou concubinage. En effet, le responsable de l'Église Évangélique du Cameroun (EEC) de Mbanga rapporte qu'il y a eu des concubinages entre DI et habitants. Ces unions libres ont été bénies par la naissance des enfants et au regard du temps peuvent aboutir à des mariages, dans la mesure où plusieurs sont toujours ensemble. Cela constitue une preuve du vivre ensemble et de brassage culturel.¹⁷²

Il est également à noter que certains déplacés internes plus ou moins nantis déportent également leurs entreprises ; c'est le cas des écoles « *Providence* » située au quartier 16 et « *Divine convenance vocational school of nursy* » au quartier 7, ayant un système particulier qui a été déporté à Mbanga et favorise l'intégration et le brassage de tous les habitants car les « *autochtones* » y adhèrent grandement et évoluent avec les déplacés. En effet, on y enseigne en anglais et en français aussi car bien avant leur arrivée il y'avait une rareté non seulement des infrastructures scolaires, mais aussi des écoles bilingues et anglophones. Cela est un véritable réseau d'intégration car le processus de communication entre DI et habitants est devenu plus fluide.

Le brassage culturel dans la commune de Mbanga est un moyen très efficace pour l'intégration des déplacés internes du NOSO. En effet, depuis l'arrivée de ces derniers dans cette commune, il s'est développée une nouvelle façon de travailler dans le but d'être plus productif en moins de temps qu'auparavant : c'est le « *djangui na fo bakam* » traduit

¹⁷¹ Expression du jargon camerounais qui traduit le fait qu'un homme et une femme vivent ensemble sous le même toit comme des mariés.

¹⁷² Entretien avec le responsable de l'Église Évangélique du Cameroun (EEC), quartier 13, le 16.08.2021

littéralement en français comme « *donnant-donné* ». ¹⁷³ Cette méthode s'apparente à une sorte de réunion ou tontine, excepté le fait que ce qui réunit les membres n'est pas une cotisation d'argent, mais de la main d'œuvre, du temps et de l'expérience. Cette forme de réunion regroupe à la fois les habitants de Mbanga et les déplacés internes autour d'une activité dont l'une des plus pratiquées est la culture et la transformation du manioc en plusieurs produits comme les bâtons de manioc, le tapioca, ... Elle consiste à choisir d'un commun accord le jour de travail pour chaque membre et de se retrouver dans son domicile ou dans sa plantation pour l'accompagner et accélérer le travail et le lendemain c'est le tour à une autre personne. L'image ci-dessous est à titre illustratif de ce que nous venons de décrire.

Image 1 : Travail communautaire harmonieux entre les femmes du NOSO et celles de Mbanga



Source : Image de terrain, quartier 2B, le 07.09.2021 (Patrice NITCHEU photo)

Sur cette photo on observe trois femmes dont deux déplacées internes. La femme manipulant son téléphone et celle en face d'elle en train d'éplucher le manioc appartenant à la troisième femme habitant de Mbanga. Il s'agit là, d'une solidarité, d'une entraide afin de rendre

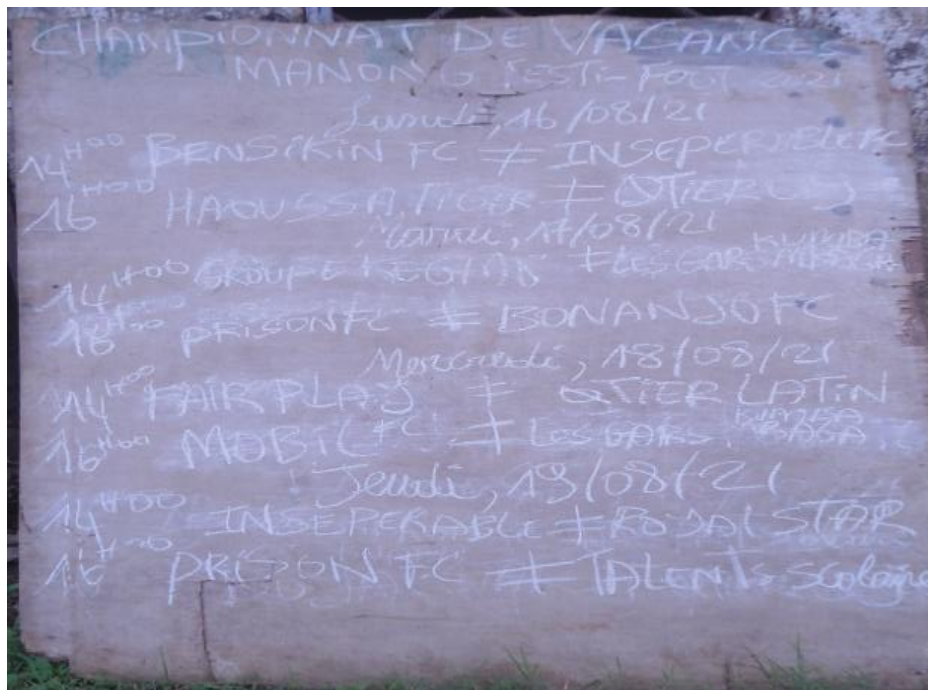
¹⁷³ Rendez-vous du donner et du recevoir. Une forme de mutualisation des énergies dans la réalisation des travaux beaucoup plus champêtre. Aujourd'hui nous travaillons chez-toi, et demain vous chez-nous, ceci de façon rotative.

la tâche facile et légère, puis de gagner en temps. Une stratégie mise en place par ces femmes, question d'être efficaces et rapides en travail.

III.1.1.2-Organisation des activités sportives entre Habitants DI

La commune de Mbanga a vraisemblablement bien accueilli les déplacés internes du NOSO qui, de leur côté s'efforcent de s'intégrer sur tous les plans et de plusieurs manières. En effet, encouragés par la mairie de la localité, ces déplacés participent aux activités sportives organisées par la population qui les invite à se joindre à elle afin mieux se connaître et partager (les ressources culturelles et connaissances). Ils s'organisent donc en équipes afin de se retrouver et jouent à des championnats de football ; on assiste donc à des matchs opposants « autochtones » et DI ; y compris ce même mélange dans les gradins. On peut voir cette illustration sur la photo suivante.

Image 2 : Une plaque affichant la constitution des différentes équipes



Source : Image de terrain, quartier 3, le 17.08.2021 (Patrice NITCHEU photo)

Sur cette image, on peut clairement voir la formation des différentes équipes programmées pour les journées allant du 16 au 19 août 2021 au stade municipal de Mbanga. C'est une composition inclusive. Par exemple, l'équipe du mardi 17 août, à 14H est constituée du groupe Kegms contre les gars de Kumba-Mbanga.

Ces activités constituent un mécanisme important pour l'intégration des déplacés, car connaissant tous l'intérêt du football comme étant un sport qui permet de développer chez l'individu l'esprit d'équipe, le fairplay, le vivre ensemble malgré les affrontements. La participation des déplacés à cette activité est donc un maillon fort de leur intégration sociale. Et au sens d'Émile DURKHEIM,¹⁷⁴ l'intégration est un processus par lequel l'individu participe à la vie sociale de sa communauté. De manière courante, c'est la situation d'un individu ou d'un groupe qui est en interaction avec les autres groupes ou individus et qui partage les valeurs et les normes de la société à laquelle il appartient. En d'autres termes, c'est l'adhésion des individus aux valeurs de leur société d'appartenance.

Les différents mécanismes d'intégration des déplacés internes du NOSO ne se limitent pas uniquement à permettre à ceux-ci de vivre à Mbanga sans crainte comme étant chez eux, mais permettent aussi la reconstruction des structures et des valeurs dans cette commune dans le but d'améliorer leurs conditions de vie.

III.2-LA RECONSTRUCTION DES STRUCTURES ET DES VALEURS

Mbanga est une petite commune rurale du département du Mounjo, située dans la région du littoral. Cette localité s'est transformée depuis l'arrivée des déplacés internes du NOSO sur plusieurs aspects.

III.2.1-Agrandissement des quartiers

L'une des évolutions à Mbanga depuis l'arrivée des DI est l'élargissement des quartiers. Il ne s'agit pas d'une multiplication du nombre de quartiers mais d'un accroissement du nombre d'habitants par quartiers, ceci via la récupération et l'occupation des maisons jadis abandonnées à cause de divers phénomènes parmi lesquels l'exode rural au profit du peuplement de la métropole Douala. Ceci est perceptible par les propos d'une DI qui déclare : « *nous personnes déplacées internes occupons un peu de partout jusqu'aux zones et maisons abandonnées par les habitants d'ici, ce qui favorise l'élargissement des quartiers et le grandissement de la population.* ».¹⁷⁵ En outre, cet agrandissement des quartiers passe par la construction de nouveaux habitats via des matériaux de type provisoire. En effet, plusieurs DI sont en location et dans la majorité des cas, il s'agit des maisons construites en briques de terres ou en planches avec pour toiture les feuilles de palmiers et/ou de bambous. L'élargissement des quartiers de Mbanga ne se limite pas à la construction et l'occupation des maisons mais s'étend aussi via la

¹⁷⁴ Émile DURKHEIM, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1893, p. 402.

¹⁷⁵ Entretien avec une DI, quartier 4, le 24.08.2021.

construction des boutiques, kiosques, centre de santé, église... C'est ainsi qu'un notable de la chefferie Muyuka 2 déclare que « *les DI ont mis les conteneurs de boutique partout, loué des espaces pour développer. Si tu fais le tour de Mbanga, oh merde ! Je dis tous les carrefours, or avant il n'y avait rien, pas de boutiques. Aujourd'hui, chaque carrefour a au moins 2, 3, 4 à 5 boutiques. Et ils vendent bien et tout se passe très bien et ça m'a beaucoup marqué.* ».¹⁷⁶ Toutes ces constructions redonnent une belle image de certains zones ou quartiers d'ici ; l'on perçoit par là une redynamisation du paysage de Mbanga.

III.2.2-Amélioration des infrastructures d'éducation et de santé

L'arrivée des DI dans la commune de Mbanga a impulsé la construction des écoles et des mini centres de santé accompagnés désormais de soins à domicile qui constituent une innovation dans le secteur de la santé à Mbanga.¹⁷⁷ En effet, Dans le besoin de scolarisation, d'éducation, la présence des DI a donné naissance à des écoles privées anglophones clandestine à Muyuka 2A (04 écoles au total) par l'initiative de l'ensemble des enseignants anglophones déplacés. Cela dans le but de pallier à la non scolarisation des enfants déplacés, mais aussi à cause du fait que les écoles sont à Mbanga centre et certains parents n'ont pas la capacité financière liée au transport pour leurs enfants. Ces écoles vont de la maternelle jusqu'au collège niveau BEPC. Certaines écoles, par la circonstance, ont introduit la session anglaise (anglophone) dans leurs différents programmes d'enseignement. C'est le cas des écoles maternelle et primaire de l'EEC de Mbanga. À cela, s'ajoute la construction de nouvelles écoles et des nouveaux centres de santé.

¹⁷⁶ Entretien avec un notable de la chefferie Muyuka 2, le 18.08.2021.

¹⁷⁷ Entretien une habitant, quartier 16, le 08.09.2021.

Image 3 : Une nouvelle école construite au quartier 6



Source : Image de terrain, quartier 6, le 19.08.2021 (Patrice NITCHEU photo)

On peut voir sur l'image ci-dessus, une nouvelle école construite à Mbanga pour accueillir le surplus de l'effectif des élèves provenant du NOSO. C'est une école bilingue maternelle et primaire construite au quartier 6 en 2019. Elle n'est pas uniquement pour les enfants du NOSO, mais ceux de Mbanga aussi y sont inscrits. Elle favorise l'apprentissage de la langue anglaise à ces enfants et raccourcit le chemin pour certains qui était loin (à 30 min de marche) des autres écoles anciennes de la localité.¹⁷⁸ Une mesure palliative au manque des infrastructures éducatives. Cela s'observe aussi dans le domaine de la santé.

III.2.3-Revalorisation des cultures et des mœurs

L'arrivée des DI à Mbanga a permis de renforcer la culture. En ce qui concerne le volet spirituel, les habitants de Mbanga trouvent que « *l'incidence de la culture migrante nous donne de constater que les DI ont une façon particulière d'adorer Dieu qui influence sur celle des habitants progressivement. Ils prennent parfois le dessus au niveau de la quête et les messes célébrées par les DI sont plus brillantes et aimer que celles animées par les francophones.* »¹⁷⁹ Outre, l'animation religieuse, les DI, de par leur caractéristique majoritairement de croyant, surtout avec la crise se sont davantage attachés à Dieu via les prières, en allant régulièrement à l'église et mieux en créant des églises à Mbanga (voir photo ci-dessous). Ceci est perceptible

¹⁷⁸ Entretien avec un habitant, quartier 16, le 23.08.2021.

¹⁷⁹ Entretien avec un habitant, quartier 4, le 19.08.2021.

au travers des propos d'une femme selon lesquels « *les églises ont connues une nette amélioration avec l'arrivée des personnes déplacées. Il y a 11 églises nouvellement construites* ». ¹⁸⁰

Image 4 : Pancarte d'une nouvelle Église anglophone créée par les DI à Mbanga au quartier 16



Source : Image de terrain, quartier 16, le 08.09.2021 (Patrice NITCHEU photo)

La photo ci-dessus illustre l'existence d'une église anglophone au nom de **Christ Embassy** parmi tant d'autre à Mbanga plus précisément au quartier 16 et existe depuis 2018. Une église qui a vu le jour dans les circonstances liées à la venue des DI.

L'arrivée des DI à Mbanga a conduit les habitants et surtout les nouveaux venus à se tourner beaucoup plus vers la pharmacopée traditionnelle. La pauvreté ne leur permet pas toujours d'aller à l'hôpital pour se faire soigner ; alors les populations en général ont donné une totale confiance à la nature, l'environnement qui est devenu un véritable pilier de guérison et de bien-être. En effet, il s'agit des enfants ayant grandi dans un système de santé naturel au regard du milieu d'origine avec l'aide de Dieu. Les dires d'un DI confirment cette situation en affirmant que, « *parfois, l'enfant tombe malade, on cherche les herbes on prépare il boit et guérit. Et encore, on prie Dieu car c'est lui le médecin parfait. Which could not simple be the case if we were in Douala or in another strongly developing region than Mbanga.* ». ¹⁸¹

En dehors du partage de religion, l'échange culturel s'observe aussi à Mbanga sur le plan culinaire. Depuis que les DI sont là, les habitants, ont appris beaucoup d'eux. Comme par exemple, à faire et à manger leurs cuisines telles que le « *black soup* » chez les BAKOSSSI, la fabrication des caramels à la noix de coco. Ces échanges entraînent aussi l'entraide, la

¹⁸⁰ Entretien de groupe avec les femmes de Mbanga, quartier 3, le 22.08.2021.

¹⁸¹ Focus groupe mixte à Muyuka péage, le 24.08.2021.

solidarité, le communautarisme qui se traduit par la naissance des regroupements culturels comme celui des femmes ressortissantes du Nord-Ouest au sein duquel les membres assurent la scolarisation de leurs enfants via l'organisation des tontines et épargnes.

Sur le plan politique, leur présence a également diversifié l'activité politique. À cet effet, l'adjoint au sous-préfet affirme que : « *Nous avons de nos jours deux (02) députés dans la commune : un député SDF et un député RDPC* ». ¹⁸² Tout ceci contribue au développement social et même politique de la localité.

III.2.4-Promotion du Bilinguisme dans la commune

La présence des DI a favorisé « *la création des écoles anglophones à l'instar de l'école Providence et de Saint - Bernard où se déroulent tous les examens et dans lesquelles, on retrouve aussi les enfants de Mbanga* ». ¹⁸³ Elle permet aux populations autochtones (anciens habitants de Mbanga) d'apprendre la deuxième langue officielle du pays à savoir l'anglais. En effet, avant la crise, la communauté anglophone n'était pas si importante dans la commune de Mbanga, mais depuis l'installation des déplacés, le nombre s'est agrandi et cette présence contribue à l'apprentissage de l'anglais par les natifs de Mbanga et favorise pratiquement le bilinguisme. Le petit commerce et l'envahissement des marchés à tel point par ces derniers a fait en sorte qu'il faut connaître soit le « *pidgin* », soit l'anglais pour mieux faire le marché ou même mieux communiquer dans la sous-préfecture, voire dans la ville. L'arrivée des nouveaux venus (DI) participe au rajeunissement de la population de Mbanga.

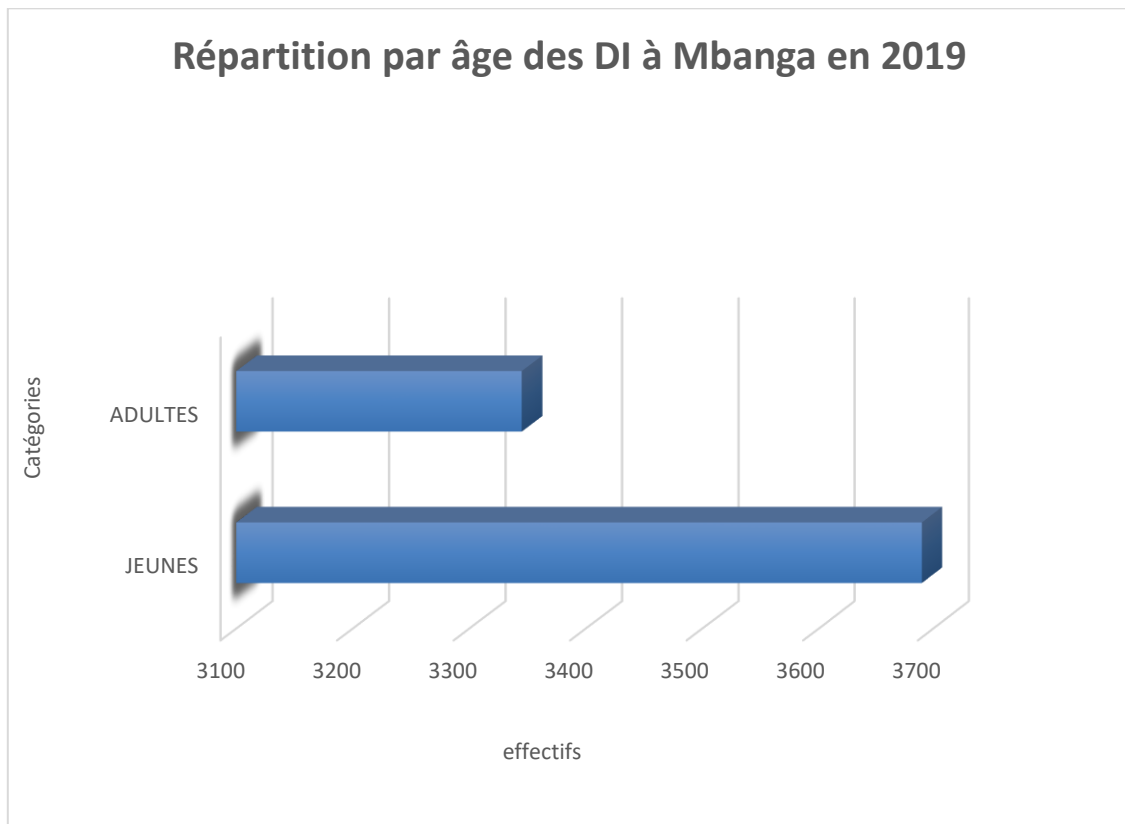
III.2.5-Rajeunissement de la population de Mbanga

L'arrondissement de Mbanga est par essence une commune rurale. Fortement influencée par la métropole Douala qui, ne cesse de par sa forte attractivité de vider la main d'œuvre de Mbanga au profit de la sienne. En effet, bien avant l'arrivée des DI, le phénomène d'exode rural y était très récurrent comme dans la plupart des villages du Cameroun en général et la population était donc de plus en plus vieillissante. Par ailleurs, l'arrivée des DI majoritairement jeune dans cette localité permet de façon évolutive de combler le vide créé par l'exode rural en faveur de Douala. La figure ci-dessous présente clairement cette situation des effectifs de jeunes et adultes DI à Mbanga en 2019 (précisons qu'aujourd'hui en 2021 le phénomène a pris de l'ampleur).

¹⁸² Entretien avec l'adjoint au Sous-Préfet de Mbanga, quartier administratif, le 11.08.2021.

¹⁸³ Entretien avec un habitant, quartier 3, le 13.08.2021.

Figure 9 : Répartition par âge des DI arrivés à Mbanga en 2019



Source : Archive de la CTD de Mbanga, 2019, p. 31.

Sur cette figure, on voit clairement que, l'effectif des adultes est faible par rapport à celui des jeunes DI, tous provenant du NOSO. On peut dès à présent dire que, au regard de ces données statistiques, plus de jeunes constituent les déplacements dans Mbanga que des personnes âgées. Ce qui pourrait être mis au compte du rajeunissement de la population locale.

Toutefois, la présence des DI n'est pas que bénéfique pour la commune de Mbanga. Elle est aussi dans une certaine mesure, source de conflits multiples.

III.3-CONFLITS SOCIAUX ET PRÉCARISATION

Les mutations sociales qui caractérisent notre société depuis toujours ont démontré qu'il s'agit des phénomènes existants et caractérisant chaque société. Cela s'accompagne toujours par des discordances qui finissent par devenir des conflits ou des luttes de classes. Ces luttes « *ont souvent une importance telle qu'elles entraînent des conséquences bien au-delà de leur objectif*

direct ». ¹⁸⁴ Cette partie de notre travail traite des conflits fonciers existants entre DI et habitants de Mbanga (autochtones) y compris les formes de précarités.

III.3.1-Litiges fonciers entre DI et habitants de Mbanga

Les transactions foncières varient en fonctions des contextes locaux, on observe une forte monétarisation foncière encrée dans le milieu rural de nos jours ce qui est à l'origine des conflits fonciers en Afrique, ¹⁸⁵ au Cameroun, dans le Moungo et plus singulièrement à Mbanga. L'accélération des ventes et/ou locations de terre en milieu rural aujourd'hui est due à une forte pénétration des nouveaux acteurs tels que les élites, les hommes politiques, les commerçants et les grands exploitants mettant en mal les paysans. Concernant cette forte monétarisation foncière, « *la pauvreté généralisée dans les villes camerounaises exclut une partie des citoyens des canaux d'accès à une propriété foncière administrativement consacrée* ». ¹⁸⁶ Certains acteurs dans cette situation se mettent en groupe pour acquérir un espace commun qui, parfois, fini par créer des conflits entre ces derniers concernant la mise en valeur et la répartition des parties.

Paul MATHIEU et al soulèvent qu'il y a souvent des conflits liés à la double, voire triple vente des parcelles, ce qui accroît les conflits fonciers dans certains départements. Raison pour laquelle ils affirment que « *le principal changement récent réside dans l'apparition de formes monétarisées d'accès à la terre : prêts à durée indéterminée liés à l'octroi d'une somme forfaitaire.* ». ¹⁸⁷ Karine TRIOLLET cité par Mathieu et al, parlent de système foncier dans une phase « *d'hésitation* ». Ce qui revient à dire qu'il s'agit d'une phase où la terre devient un enjeu et on assiste en ce moment à l'accroissement des tensions foncières.

Les litiges fonciers sont des « *oppositions ouvertes et parfois violentes qui ont pour cause un espace, une parcelle de terre. Les espaces disputés sont destinés à l'agriculture ou à l'élevage, à l'habitation ou considérés par une communauté comme faisant partie de son patrimoine historique.* » ¹⁸⁸. À Mbanga, les conflits fonciers liés à la présence des déplacés sont de plus en plus récurrents dans la localité. Il n'y a aucun quartier ou village où ce problème est

¹⁸⁴ Max WEBER, *Économie et société. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Tome 2, Librairie Plon, 1995, p. 71.

¹⁸⁵ Paul MATHIEU et al, « *Sécuriser les transactions foncières dans l'ouest du Burkina Faso* », Cirad - Agritrop <https://agritrop.cirad.fr/515622/>, Dossier no. 117, 2003.

¹⁸⁶ Hurgues Morell MELIKI, « *Agriculture urbaine et trajectoires d'accès au foncier pour les citadins précarisés au Cameroun : l'agriurbain comme perspective stratégique* », in *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 2020, p. 18.

¹⁸⁷ Paul MATHIEU et al, op. cit., p. 11.

¹⁸⁸ Rapport de l'étude sur les conflits et mécanismes de résolution des conflits à l'Extrême-Nord du Cameroun final-1, 2015, p. 22.

absent. Partout où le besoin de terre se pose, à la demande des nouveaux venus (DI) pour une mise en valeur (agriculture et élevage), il se passe dans certains cas, des expulsions sans avertissement et parfois la réduction de l'espace prévu dans le contrat de location. Le mode d'accès au foncier existant à Mbanga est plus informel et non écrit, donc de façon verbale et c'est de là que les abus de confiance apparaissent entre propriétaires fonciers et DI. Cette déplacée rapporte qu'en 2019,

Une maman m'avait loué une petite parcelle de moins d'un demi-hectare et j'ai cultivé les ignames là-bas et ça a donné. Quand elle a vu que ça a donné et j'avais donné sa part beaucoup même. Mais quand je repartais pour cultiver encore, elle a dit non ma fille, sort de mon champs pourtant mon contrat n'était pas encore fini. Même ma sœur qui vit ici en bas avait vécu ce problème.¹⁸⁹

Il en ressort que, le contrat tacites entre les DI et les propriétaires fonciers à Mbanga, est la cause majeure des déclenchements des conflits fonciers puisqu'il s'agit de façon générale des petites parcelles, le chef n'est parfois ou presque jamais ou courant de ces ventes où locations foncières.¹⁹⁰ Il n'est saisi que lorsque le problème éclate et devient ingérable, d'où la nécessité et l'urgence de son implication dans la gestion.

III.3.2-Précarité, insécurité, mœurs, logement et cohabitation

➤ Précarité

Joseph WRESINSKI définit la précarité comme étant « *L'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux.* ».¹⁹¹ Il en résulte de cette absence des conséquences plus ou moins étendues sur plusieurs plans de la vie humaine. La précarité dès lors,

Conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de réassumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible.¹⁹²

Nombreux sont les DI que nous avons rencontrés à Mbanga qui se débrouillent afin de pouvoir prendre soins des leurs. Cependant, leurs conditions ne sont pas faciles. Nombre d'entre eux vivent dans la grande précarité qui signifie l'état, la condition d'une personne qui manque

¹⁸⁹ Entretien avec une DI, quartier 1, le 23.08.2021.

¹⁹⁰ Entretien avec le chef du quartier 16, le 18.08.2021.

¹⁹¹ Joseph WRESINSKI, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, Paris, Journal Officiel, 1987, p. 6.

¹⁹² Idem, p. 6.

de ressources financières, et de moyens matériels pour mener une vie décente. C'est dans cette difficile situation que vont naître des pratiques et comportements sociaux insalubres tels que la promiscuité due au manque de moyens et d'espaces décentes de vie, c'est pourquoi on les retrouve « entassés » dans une chambre ou maison ; l'insuffisance de latrines ou du trop-plein des latrines amène ces derniers à se soulager partout dans les champs environnants sous le regard impuissant des cohabitants (populations hôtes).

Dans cette précarité, la difficulté d'avoir un travail avec rémunération mensuelle vient aggraver la situation car plusieurs exercent dans l'informel, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de salaire à la fin du mois comme un fonctionnaire. Les types des activités menées par les DI sont les travaux champêtres (mains d'œuvre et agriculture), le « *Bayam sellam* », ¹⁹³ l'ouverture des boutiques et comptoirs commerciaux, la vente de nourriture dans les bars et les gares routières de la ville y compris le commerce ambulancier. Ces activités ne sont qu'un support de maintien car les revenus ne sont réellement pas considérables mais permettent de prendre soin de la famille.

La difficulté d'avoir un logement décent touche pratiquement tous les DI à Mbanga. Ils sont pour la majorité, à partir de 04 et 05 personnes pour ce qui est de la chambre ; concernant la maison c'est-à-dire 02 chambres 01 salon, ils atteignent parfois le nombre de 18 personnes ¹⁹⁴ et se partagent le peu de ressources qu'ils possèdent. Tout ce qu'ils avaient gratuitement dans leurs milieux d'origine, pour l'avoir en terre d'accueil, il faut dépenser de l'argent car rien n'est gratuit. Les conditions de vie de nombreux d'entre eux sont déplorables d'où la nécessité d'accorder une attention particulière à l'hébergement car ces « *populations qui vivent en promiscuité, dans un contexte d'entassement augmente la probabilité de transmission de maladies, en particulier lorsque les conditions sanitaires sont mauvaises ou lorsque la pollution de l'eau ou de l'air est importante* ». ¹⁹⁵ Comme le rapporte ce DI, « *many Internally Displaced in Mbanga are suffer. They are live in the bad houses because they don't have money to pay rent. They don't eat good food, because when do you have money to pay house and eat?* ». ¹⁹⁶ Ci-dessous, quelques images illustratives concernant le style de maison qu'occupent certains des DI.

¹⁹³ Qui fait dans le commerce de vivre (grossiste et détaillant).

¹⁹⁴ Entretien avec une habitante (autochtones), quartier 2, le 20.08.2021.

¹⁹⁵ Rapport sur l'état de la protection civile au Cameroun : Cap sur la sauvegarde de notre cadre de vie, *Aménagement urbain, perception du risque et prévention des catastrophes*, Chapitre 17, 2005, p. 200.

¹⁹⁶ Entretien avec une DI, quartier 10, le 17.08.2021.

Image 5 : Une maison louée par une famille de DI au quartier 3



Source : Image de terrain, quartier 3, le 22.08.2021 (Patrice NITCHEU photo)

Sur cette photo, on peut apercevoir une maison en planches usées et rafistolées avec quelques débris de tôles. La toiture est remplie de cailloux et de vieilles roues de pneus pour empêcher que le vent l'arrache. Il s'agit d'une vieille maison jadis abandonnée et occupée de nos jours par une famille de DI au quartier 3. Une maison qui, malgré sa structure et son état abrite plusieurs familles de DI. Ils y sont faute de moyens financiers pour leur permettre de prendre en location une habitation décente. Bon nombre d'entre eux se trouvent dans cette situation d'accès difficile aux logements de qualité.

Ci-dessous, une autre image descriptive de la situation précaire des logements dans laquelle de nombreux DI se trouvent à Mbanga.

Image 6 : Camp des DI au village Muyuka 2A



Source : Image de terrain du 28.08.2021 (Patrice NITCHEU photo)

La photo ci-dessus montre des petites cases qui représentent les maisons des DI, construites en pailles par ces derniers. Il s'agit là de la preuve que plusieurs DI peinent à s'offrir un logement au point où, ils se trouvent dans le besoin et l'obligation de construire en matériaux provisoires (pailles) où dormir.

Dans cette situation de pauvreté ambiante, les natifs de Mbanga profitent de leur présence pour l'élargissement de leurs espaces champêtres en utilisant les DI comme mains d'œuvres « *bon marché* ». Ainsi s'exprime un DI : « *Can you imagine from 6 to 6, they are take many Internally Displaced to go and work in the farm from 6 to 6 ? And who pay them one thousand francs (1000F) and one five (1500F)* ». ¹⁹⁷ Il ressort de cette situation précaire que les DI le font malgré eux afin d'avoir « *au moins de quoi manger et subvenir à certains besoins de la famille* ». ¹⁹⁸ N'ayant, pas tous reçus de l'aide venant du gouvernement, des populations ou des ONG et associations, plusieurs DI abandonnés à eux-mêmes se jettent dans la vie active et font tout ce qu'ils trouvent de rentable afin d'améliorer leurs conditions de vie. Cependant, certains choisissent d'autres chemins qui ne contribuent ni à la tranquillité, ni au développement de la localité car il s'agit d'un chemin générant des conflits et de l'insécurité.

¹⁹⁷ Entretien avec un DI, quartier 4, le 27.08.2021.

¹⁹⁸ Entretien avec un habitant, Marché A, le 29.08.2021.

➤ **Insécurité : La montée du taux de banditisme**

L'arrivée massive des déplacés internes à Mbanga est à l'origine de comportements déviants qui mettent les populations hôtes dans une insécurité réelle. En effet, face à la difficulté à s'offrir des conditions de vie décentes et au-delà d'assurer leur survie, certains DI font recours à des stratégies peu conventionnelles comme le banditisme pour relever les défis liés à leur survie. Ces derniers vont dans les plantations des populations hôtes et se servent comme s'ils en étaient propriétaires. Cette situation a été déplorée par les femmes de Mbanga lors d'un entretien de groupe. Elles témoignent : *« ils ont déjà commencés à creuser en bas, le macabo tout comme le manioc et parfois de l'igname dans les champs. Tu luttas maintenant sur ton propre régime de plantain avec le voleur, le premier à couper gagne »*.¹⁹⁹ On se trouve là dans une situation où les populations d'accueil sont victime de l'insécurité tant physique qu'alimentaire du fait des actes de banditisme perpétrés dans leur plantation par les DI. Cependant, les DI ne reconnaissent pas les faits qui leur sont imputés. Ils accusent les habitants de Mbanga d'être les instigateurs de troubles, d'être à l'origine du banditisme dans la localité. L'un d'entre eux témoigne : *« quand on arrivait, on nous a dit qu'on vole trop à Mbanga, et comme dans les champs c'est le cas, je suis sûr qu'en majorité, ce sont les gens de Mbanga. Aujourd'hui le vol est grave jusqu'à. »*.²⁰⁰ Cette accusation mutuelle et forme d'autodéfense laisse comprendre que le problème est persistant, mais surtout complexe. En fait, les DI qui choisissent ce chemin sont accompagnés dans ces pratiques par les jeunes de la localité. Selon la cheffe du quartier 13, l'insécurité liée au banditisme n'est plus le seul fait des DI. Les habitants de Mbanga ont profité de l'incivisme des DI pour s'engager dans des activités déviantes tout en sachant que les DI seraient considérés comme responsables. Ce qui explique le fait qu' : *« au début, nous avons beaucoup de problème d'insécurité dû à leur présence. Mais, certaines personnes du quartier en ont profité également pour commettre les braquages et banditisme tout en sachant qu'on mettra cela sur le compte des DI. »*.²⁰¹

Tout porte donc à penser que le phénomène du banditisme n'est pas exclusivement lié à la présence des DI. Leur présence à Mbanga n'a fait qu'augmenter le phénomène (l'insécurité) à cause du manque de travail, de l'oisiveté, de la paresse et de la recherche du gain facile. Le banditisme qui s'apparente à un phénomène qui laisse les populations dans l'insécurité existe chez tous les peuples du monde, tout en variant en fonction des sociétés, de la densité et de la

¹⁹⁹ Entretien de groupe avec les femmes autochtones, quartier 4, le 22.08.2021.

²⁰⁰ Entretien avec un DI, quartier 10, le 17.08.2021.

²⁰¹ Entretien avec la Cheffe du quartier 13, le 17.08.2021.

fréquence. Il apparaît ainsi comme un « *fait social total* »²⁰² de par sa présence dans toutes les sociétés humaines. La délinquance juvénile, la vente et à la consommation des produits psychotropes par les jeunes à Mbanga vont d'une vitesse croissante. Les quartiers 3, 4, 6 et 16 ont une réputation dans ce domaine. D'où la dépravation des mœurs.

➤ **La dépravation des mœurs :**

L'arrivée des nouvelles personnes dans un milieu a depuis fort longtemps impacté sur la modification des comportements dudit milieu, car à chaque fois qu'un groupe de personne ou un peuple arrive dans un nouveau milieu, ce dernier impacte toujours sur les mœurs locales. Les personnes déplacées du NOSO qui arrivent dans la commune de Mbanga ne sont pas allées à l'encontre de cette pratique existante et transcivilisationnelle. De ce fait, on assiste à la recrudescence et à l'avènement de la débauche et de nouvelles habitudes matrimoniales (crise de la nuptialité). Dans les quartiers qui les ont abrité, certaines femmes se livrent au commerce de leur charme (travailleuses de sexe), tandis que d'autres, par contre, se dirigent plutôt vers les secteurs de la ville reconnus pour leurs luxures, tout ceci pour pouvoir subvenir aux différents besoins. Les grands milieux tels que hôtels, boîtes de nuit et snacks sont inondés par ces femmes. Certains jeunes, se donnent à la consommation de chanvre indien, localement appelé « mbanga » ce qui accentue le phénomène de vol, braquage et viol. Par conséquent, les quartiers réputés pour ces choses, deviennent de ce fait, les pôles par excellence d'attraction de la ville pour ceux et celles qui viennent pour s'approvisionner soit de la femme ou de la drogue. Mais également pour d'autres, ce sont des quartiers devenus dangereux et à éviter le maximum possible surtout à une certaines heures (22H et plus). Il s'agit par exemple des quartiers 3, 4, 7 et 16. Ces phénomènes font partis de ce que BALANDIER appelle les « *dynamiques des mutations sociales* ». ²⁰³ Il s'agit selon le même auteur, de la « *rupture dans une continuité, comme une conjonction d'événements provoquant une transformation profonde et assurant une continuité par d'autres moyens.* » ²⁰⁴

Certaines femmes DI se sont tournées vers la prostitution, ce qui accroît, paraît-il, la fréquence et la récurrence de l'infidélité dans les couples tout en laissant place à la crise de la nuptialité à Mbanga (infidélité conjugale) et la prolifération des comportements sexuels à risque. Une femme de Mbanga à ce sujet s'exprime :

²⁰² Marcel MAUSS, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF, 1925.

²⁰³ Georges BALANDIER, op. cit., p. 91.

²⁰⁴ Idem, p. 91.

Depuis que les gens là sont arrivés ici, certaines filles parmi qui n'ont peut-être pas eu la possibilité de travailler, ou tout simplement continuent ce qu'elles faisaient au NOSO, ont augmenté le taux de prostitution à Mbanga. Plusieurs hommes mariés ou pas se rendent là-bas chaque jour. Par exemple, avant-hier, la femme du voisin bavardait que son mari passe tout son temps seulement chez les prostitués à Tamné-pios²⁰⁵ et rentre toujours très tard.²⁰⁶

Propos que ne va pas démentir ce DI lorsqu'il déclare que : « *Some mariagies (weddings) has finish, some couples has divorced, some men run away because they can not meet up, some women are goes to the street to go and begin the reflect, girls has became prostitute, some boys can't have any things to doing the became the thieves.* ». ²⁰⁷ Cette dépravation des mœurs peut se justifier par la difficulté d'accès aux logements décents chez les DI mais aussi par une cohabitation difficile de certains DI avec les populations hôtes.

➤ **Difficulté d'accès aux logements de qualité :**

En effet, à Mbanga, l'accès à un logement décent reste difficile pour les déplacés internes du NOSO car l'offre est très faible tandis que la demande est très forte, d'où les prix de loyers très élevés. De même, les conditions d'accès aux logements sont très difficiles, bon nombres de propriétaires exigent généralement sept (07) mois au moins avec caution ce qui n'est pas à la porte de tous les déplacés en situation de pauvreté. Plusieurs d'entre eux (ceux que nous avons rencontrés) vivent dans des maisons construites en terre, en planche, en matériaux de récupération et y sont surpeuplés allant parfois de 5 à 12 dans une petite chambre. Il s'agit d'une situation de difficulté d'accès à des logements décents tout en générant dans certaines circonstances le problème de cohabitation.

➤ **Difficile cohabitation entre déplacés internes et population hôtes :**

Les déplacés internes dans la commune de Mbanga sont pour la plupart, reçus par les familles d'accueil ou regroupement familial qui constituent la majeure raison ayant fait choisir Mbanga par ces derniers. Il s'agit là, d'un choix qui les épargne du fait de vivre et de dormir à la belle étoile comme certains DI dans d'autres villes camerounaises. Ces derniers, afin d'avoir un minimum de confort, se retrouvent en train d'investir et d'aménager les espaces qui autrefois avaient été abandonné par la population hôte. Ces installations inattendues ont ouvertes des brèches de tensions entre les différentes communautés. En effet, le conflit social dans une acception wébérienne est une manifestation antagoniste entre les individus ou groupe sociaux

²⁰⁵ Il s'agit d'un immeuble en plein cœur de Mbanga réputé comme lieu de regroupement des travailleuses de sexes.

²⁰⁶ Entretien avec une habitante, quartier 16 du 29.08.2021.

²⁰⁷ Entretien avec un DI, quartier 10, le 17.08.2021.

ayant pour enjeu social décisif l'accès aux richesses et au bien-être matériels que voudrait contrôler chaque groupe.²⁰⁸ Des tensions qui n'ont pas évolué grâce à l'intervention des différentes autorités locales, mais aussi grâce au souci et l'attention accordée pour le vivre ensemble par l'ensemble des populations. À cet égard, quels sont les mécanismes locaux de gestion ?

III.4-MÉCANISMES DE GESTIONS/RÉSOLUTIONS LOCALES

Il s'agit entre autres des mesures prises localement dans le but de réguler le climat d'insécurité, de plainte et des litiges dans la ville par des autorités compétentes y compris la participation des populations victimes des affres des malfaiteurs, des chenapans et des brigands.

III.4.1-Gestion des conflits fonciers

Les décisions prises au sein des communautés sur les moyens de résolution durable, des conflits fonciers, sont une étape importante pour le développement local, puisqu'elles représentent la compréhension partagée et acceptée par les membres de ladite communauté. La terre constituant la matière première pour tout projet de développement qu'il soit en milieu rural ou urbain, génère des conflits entre les différentes parties prenantes. Conflit qui trouve parfois solution soit dans les cadres traditionnels/coutumiers, soit dans les institutions étatiques.

Dans le cadre des litiges fonciers existants entre DI et propriétaires fonciers à Mbanga, le mode de gestion est beaucoup plus traditionnel que juridictionnel. En effet, le règlement du conflit se situe bien au niveau même des parties opposées qui en premier lieu essayent de s'entendre. Au cas où cela n'est pas faisable, une négociation directe avec l'aide d'une médiation (chef du village, chef de quartier et notable) aboutit à un consensus et fait disparaître les oppositions. Il s'agit de la résolution à l'amiable entre les parties opposées généralement à la chefferie. Et la signature de certains papiers manuellement rejuger se fait afin de garantir la paix durable. Les autorités administratives n'ont pas été encore saisies pour gérer les litiges fonciers opposant un DI à un propriétaire foncier à Mbanga mais plutôt pour la lutte contre le phénomène d'insécurité.

III.4.2-Autorités administratives et lutte contre l'insécurité dans la commune de Mbanga

La lutte est constituée des mesures préventives et des actions répressives contre les fauteurs de trouble. Elle a été et est menée dans la commune de Mbanga singulièrement et généralement

²⁰⁸ MAX WEBER, *Économie et société*, Paris, Plon 1971, p. 69.

dans le Cameroun par les autorités administratives (préfet, sous-préfet) accompagnée par celle sécuritaires (gendarmes, policiers, militaires etc.) chargées du maintien de l'ordre dans la ville. Face à la pénétration massive des DI avec pour conséquence l'insécurité grandissante (banditisme, enlèvement, agression, viol, assassinat etc.), il revenait aux autorités administratives la charge de garantir la vie de ses citoyens, y compris celle des DI. À cet effet, il fallait avoir la maîtrise du nombre des DI entrants et sortants de la ville et identifier les zones (quartiers) où se trouvaient les foyers des brigands, des « hors la loi ». C'est ce qui a amené les forces de sécurité, en collaboration avec les autorités administratives à mettre sur pied des séries de patrouilles dans tous les quartiers de Mbanga et points d'entrée des DI, conduisant à des rafles, des arrêts et démantèlements des groupes de fauteurs de troubles. Ces actions se sont déroulées depuis le début de la crise et continuent jusqu'à nos jours. Elles ont aidé à rétablir un climat de sérénité et de paix au sein de la population, tout en permettant à chacun de pouvoir sans plus craintes ou avec moins de craintes, de vaquer à ses différentes occupations champêtres. L'adjoint du Sous-préfet de Mbanga déclare dans ce sens que :

Face à l'augmentation de la densité de la population et de l'insécurité, le gouvernement a pris des mesures de lutte pour garantir la sécurité des personnes et des biens en augmentant le nombre de policier du commissariat de sécurité publique. En mettant sur pied une brigade de recherche, une compagnie de gendarmerie, une brigade terre et un commissariat spécial. Pour la sécurité toujours, la ville de Mbanga bénéficie du soutien de l'armée à savoir du 23ème BIM, un détachement mixte qui est installé à la limite du Sud-Ouest. Tous ces efforts fournis par le gouvernement et les autorités administratives permettent de réduire à l'expression la plus extrême les malfrats et permettent à la population de pouvoir vaquer à leurs différentes occupations journalières. Et en matière de sécurité, le risque zéro n'existe pas, tout comme pour dire que malgré ces efforts, il y aura toujours quelques brebis égarées et aucune ville n'est sans insécurité.²⁰⁹

C'est dans ce sens que vont les propos de ce DI :

Par jour, les voitures de l'armée, font des patrouillent dans le quartier afin de s'assurer de la sécurité des biens et des personnes. Ces actions ont permis de mettre fin aux kidnappings qui avaient lieux à Mbanga entre 2017 et 2019, période de la recrudescence des fléaux sociaux.²¹⁰

On comprend dès lors que ces efforts ont porté leurs fruits car nous avons mené notre enquête sur le territoire sans incidences sécuritaire, mais également, nous avons observé la sérénité qui s'y trouvait car les populations vauaient sans craintes aux travaux. Ces habitantes de Mbanga font le constat selon lequel :

²⁰⁹ Entretien avec l'adjoint au Sous-Préfet de Mbanga, quartier administratif, le 11.08.2021.

²¹⁰ Entretien avec un DI, quartier 6, le 18.08.2021.

À leur arrivée massive en 2017, il y avait des enlèvements partout ici à Mbanga surtout dans les champs. Déplacés comme habitants étaient enlever contre des rançons. Mais cela a progressivement diminué grâce à l'intervention de l'État par la présence des hommes armés qui, sillonnaient partout dans les quartiers. Et, depuis fin 2020, il n'y plus de cas d'enlèvement.²¹¹

Jusqu'à ce jour, les patrouilles continuent mais avec faible intensité Elles restent beaucoup plus campées dans les points d'entrées et de sortir de la ville. Ces efforts ont été bénéfiques grâce à la coopération entre forces de défense de sécurité et les populations civiles qui sont les victimes véritables des affres des malfrats. Il est cependant difficile de dire si ce sont les DI uniquement, les habitants de Mbanga ou s'il s'agit des groupes qui regroupent ces deux catégories. En réponse à cette situation d'insécurité, les populations locales se sont organisées en groupe à l'aide des différents chefs afin de mettre fin, d'éradiquer ces menaces qui, loin d'être nouvelles, prennent de l'ampleur avec la présence des DI.

À ces stratégies de lutte, s'ajoutent les enrôlements de tous les moto-taximen de Mbanga à la mairie, ce qui donne le port de la chasuble à chaque conducteur y compris un numéro d'identification. Cette opération commence en début de l'année 2017 d'après le SG de la mairie de Mbanga avec pour but de limiter les enlèvements et agressions qui sévissaient dans la ville. Ce qui a permis de réduire considérablement phénomène. Cette pratique d'enregistrement continue jusqu'à nos jours, car les DI continuent de pénétrer la ville chaque jour qui passe. De ce fait, l'implication des autorités traditionnelles et des populations dans la lutte contre l'insécurité devient une nécessité.

III.4.3-Autorités traditionnelles, populations locales et lutte contre l'insécurité à Mbanga

La montée en puissance des modes alternatives de sécurité fondés sur l'institutionnalisation des organes communautaires est un fait ancien et connu en Afrique²¹². À Mbanga, le système de lutte contre l'insécurité populaire aux côtés des Forces Nationales de Défense et de Sécurité, on retrouve les forces supplétives (bouche-trou) à l'instar des groupes d'autodéfense dans plusieurs quartiers et villages, coordonnées par le chef du quartier/village. Les autorités administratives « *ont opté pour l'utilisation des forces conjointes civiles, des milices d'autodéfense composées de jeunes gens "sous-formés et sous-armés"* »²¹³

²¹¹ Entretien de group avec les femmes autochtones, quartier 3, le 22.08.2021.

²¹² Émile ZOLA EYIGLA, *Réfugiés, déplacés internes et incidences sécuritaires au Cameroun : le cas de la ville de Douala, 1967-2018*, Mémoire en histoire, Université de Yaoundé 1, 2020, p. 59.

²¹³ ADAMOU MOUSSA IBRAHIM, *L'insécurité transfrontalière en Afrique de l'Ouest : le cas de la frontière entre le Niger et le Nigeria*, (Thèse de Doctorat), Université Côte d'Azur, 2019, p. 230.

dans l'optique de renforcer la sécurité. Ces groupes d'autodéfense feront progressivement des opérations de lutte contre les instigateurs de troubles dans les quartiers de Mbanga sans relâche. Une pratique qui, existe dans cette localité depuis belle lurette et s'est accentuée dès l'arrivée massive des DI jusqu'à nos jours.

Les stratégies et dynamismes de protections des quartiers et villages par les groupes d'autodéfense ou de vigilance sont restées les mêmes. Il y a deux groupes de personnes (les groupes sont mixtes c'est-à-dire constitués de femmes et d'hommes) constitués de cinq à six personnes, un groupe de nuit et un autre du jour²¹⁴ qui sillonnent les entrées du quartier et ruelles à la recherche d'éventuels suspects ou comportements nouveaux. Certains sont chargé de contrôler les identités des entrants, d'autres surveillent les territoires tout en épiant les passants.²¹⁵ Les informations reçues, et transmises au chef concernant un cas suspect, permet de mettre sur pied un guet-apens qui aboutira aux arrêts des suspects.

Vient se joindre au comité de vigilance ou d'autodéfense, le comité de concertation présent également à Mbanga, mais plus précisément dans les villages et non dans les quartiers. À Mbanga, on trouve les comités de vigilance dans les quartiers et les villages, et les comités de concertations uniquement dans les villages. Les comités de concertations sont des cadres de réflexion instaurés par la marie afin de débattre sur les problèmes du quartier ou du village dans le but d'avoir des solutions endogènes tout en incluant toutes les personnes ressources du milieu. Il s'agit des groupes de personnes bien formées et identifiées ayant pour but, d'identifier les problèmes, les regrouper et les soumettre d'abord à la chefferie qui, dans un premier temps, apporte les résolutions, et si elles ne sont pas satisfaisantes, il (chef) les remonte au niveau de la mairie. *« S'il y a l'insécurité au quartier, alors d'où vient-elle ? Et comment y mettre fin ? Qu'est-ce que la mairie peut nous apporter pour pouvoir palier à cette situation d'insécurité ? Sont en quelque sorte les questions débattues dans les comités de concertations et ça marche »*,²¹⁶ affirme le SG de la Marie de Mbanga.

Comme autre stratégie de lutte, il y a le dialogue qui joue un rôle très important. Lorsqu'il y a arrêt du voleur ou coupable d'un fait, ce dernier est conduit devant le chef, qui avec le ou les plaignants auront un dialogue, une discussion. Au cas où il n'y a pas entente (solution), le problème est confié au commissariat qui écoutera le plaignant et l'accusé avant de trancher si nécessaire. Le commissariat peut à son tour, au regard du problème, confier au

²¹⁴ Entretien avec le Chef du quartier 16, le 18.08.2021.

²¹⁵ Entretien avec le notable de la chefferie du quartier 16, membre du comité de vigilance, le 17/08/2021.

²¹⁶ Entretien avec le SG de la Marie de Mbanga, quartier administratif, le 17.08.2021.

tribunal de grande instance qui saura quoi faire. « *Nous arrivons à ce niveau, lorsque, nous à la chefferie n'avons pas pu résoudre le problème. Cette stratégie est efficace car elle favorise la diminution de ces fléaux.* ».²¹⁷ Ensuite,

*Je travaille en collaboration avec les autorités administratives et c'est à cet effet que je fais appel au commissaire spécial qui vient parler non seulement aux DI, mais aussi aux habitants du quartier tout en leur disant ce qu'ils risquent s'ils enfreignent ou perturbent la paix. Cet exercice se fait chaque 06 mois depuis qu'ils sont là et est très efficace car on entend plus trop les plaintes ou les dégâts.*²¹⁸

Pour d'autres, il faut une occupation effective des DI, les considérer comme soi-même car comme le dit un adage africain, « *ne fait pas à autrui ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse* ». Ceci revient à dire que, certains propriétaires des grandes plantations ont compris l'importance de donner une rémunération journalière qui n'aliène pas le travailleur.

Ces multiples « *stratégies internes* » de défense impliquent à suffisance des populations locale aux efforts de leur propre sécurité. Elles favorisent d'une manière, la sortie de cette population dans une posture attentiste.

III.4.4-Le rôle des Églises dans la pacification à Mbanga

Comme le recommande la bible dans le livre de Marc en son chapitre 12, le verset 31 : « *tu aimeras ton prochain comme toi-même* »,²¹⁹ c'est-à-dire ne pas faire à son semblable ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse. En ce sens, l'Église enseigne les vertus de la morale à tout individu. Les églises jouent donc un grand rôle dans le processus de pacification et de lutte contre les fléaux sociaux à Mbanga. En effet, les DI (anglophones) accordent une grande importance pour la chose spirituelle et divine particulièrement. Aussi, les habitants de Mbanga même n'en sont pas en reste. Tous sont capables de bafouer ou de ne pas prendre très au sérieux les résolutions dictées par les autorités administratives mais lorsqu'un Homme de Dieu parle, ils écoutent et se forcent à mettre en pratique par la Foi. De ce fait, les enseignements et prédications reçus à l'église les poussent à se considérer comme des frères, sœurs et enfants d'un même pays. Cela est visible par des actions de charité telle que le révèle le propos du curé la paroisse Saint Michel de Yoké – Mbanga:

C'est pourquoi à l'église, nous leur avons distribué des vêtements et autres produits de premières nécessités à raison de 02 fois par an et depuis 03 ans. Ces dons, viennent des personnes de bonnes volontés et charitables qui veulent

²¹⁷ Entretien avec la cheffe, Muyuka 2A, le 16.08.2021.

²¹⁸ Entretien avec la cheffe du quartier 13, le 17.08.2021.

²¹⁹ Bible universelle version Louis Second, Marc 12 : 31.

*l'amélioration des conditions de vie des DI présents dans la communauté chrétienne. Et jusqu'à nos jours, les conseils pastoraux de paroisse et économique continuent à se mobiliser pour cette cause car le regard est celui de l'hospitalité, d'accueil et de partage.*²²⁰

D'autres hommes de Dieu exhortent les fidèles à prendre soin des nouveaux venus en les employant par exemple et un de ces fidèles témoigne en disant que, « *en première année, je leur ai donné des semences de maïs, de pistache, et même de l'argent pour acheter au marché et semer sur les petites parcelles qu'ils ont loué en 2017.* ».²²¹ Ceci est pour leur permettre d'éviter au maximum l'oisiveté et le banditisme. En outre, Entre 2017 et 2019, face à la recrudescence des fléaux sociaux, comme stratégie de lutte, il a été question pour ces Hommes de Dieu de faire des sensibilisations sur le fait qu'il n'est pas bon de voler et que la convoitise n'est pas bonne et que c'est du péché. Tout ceci se faisait pendant les différents cultes. Il a été également question, d'exhorter les fidèles et chrétiens de ne pas hésiter à occuper les DI en manque de travail, de ne pas les laisser oisifs. L'un d'eux, plus précisément celui de l'EEC rapporte que :

*Si tu as un déplacé auprès de toi et que chaque fois en partant au champ tu l'amène et paye sa journée, cela lui fera du bien et il sera difficile pour lui de voler. En rentrant, tu lui donne la possibilité de couper un régime de plantain ou de banane et il va se rendre compte qu'il est véritablement occupé et n'aura pas le temps d'être oisif.*²²²

Ces méthodes et stratégies de lutte, ont été efficaces et fertiles car progressivement, plusieurs ont pu avoir des occupations, ont pu s'installer et se sont même intégrés dans les paroisses des mouvements tels que **cadet of mary** et **la chorale christ the king**, Ceci dans le but d'être apaisés spirituellement et être en relation avec Dieu. La foi dès lors se présente comme une solution dans une période de crise pour les populations du NOSO. On observe un certain réflexe de retour vers l'Église des DI qui clament trouver la paix psychologique dans ces milieux de prière. C'est ce qui contribue sans doute, à la construction fulgurante des lieux d'adorations (des églises) à Mbanga et de ses environs.

Ce chapitre a permis de montrer que l'influence des DI dans la commune de Mbanga a favorisé la reconstruction des structures et valeurs qui ont contribué à l'intégration de ceux-ci, mais également est à l'origine de la recrudescence des fléaux sociaux, de la déprivation des

²²⁰ Entretien avec le Curé de la paroisse Saint Michel de Yoké – Mbanga, le 19.08.2021.

²²¹ Entretien avec un pasteur au quartier 3, le 19.08.2021.

²²² Entretien avec le Pasteur de l'EEC de Mbanga, le 16.08.2021.

mœurs et des litiges fonciers. Toutefois, les autorités locales, les populations et les DI contribuent à maintenir un climat de paix et de sécurité dans la commune de Mbanga malgré de lourdes difficultés observées. Ces actions influencent à leur tour sur son développement local. La reconfiguration des « *dynamiques internes* » caractérise le comportement lié aux interactions entre les acteurs. L'incidence n'a pas seulement été sociale, mais aussi économique.

CHAPITRE IV:

INCIDENCES ÉCONOMIQUES DES DÉPLACÉS INTERNES SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE MBANGA

Selon Paul MALINVAUD cité par Arnold CHASSAGNON, l'économie est « *la science qui étudie comment les ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société, elle s'intéresse d'une part aux opérations essentielles que sont la production et la consommation des biens, d'autre part aux institutions et aux activités ayant pour objet de faciliter ces opérations.* »²²³. Ainsi, les incidences économiques sont perçues comme des répercussions dans le domaine économique d'une société donnée causées par les activités ou actions des individus. Provenant du Nord-Ouest et Sud-Ouest, les DI vivant actuellement à Mbanga par contrainte pour les uns et par choix pour les autres, s'approprient au sens économique la commune d'accueil. En coaction avec les populations hôtes installées ici, les DI s'illustrent à travers une abondante activité économique (les AGR) au sein du centre-ville y compris dans les périphériques de Mbanga. La possibilité de pratiquer diverses AGR est aussi l'une des raisons du choix de Mbanga. Elles contribuent à une dynamique économique et sociale, concertée, négociée et impulsée soit individuellement, soit collectivement avec les autres acteurs (institutionnels ; populations hôtes). Une telle dynamique réorganise le social, en lui exigeant de s'adapter au « cadre commun », et génère un développement local singulier. Ce chapitre nourrit le fait de parcourir les effets des activités économiques à court/moyen terme impulsés par la présence active des DI (en partie) à Mbanga. Nous empruntons la théorie d'attraction et de répulsion basée plus sur les facteurs migratoires d'attractions des DI. Il s'agit de démontrer l'attraction des DI à Mbanga par les attractions beaucoup plus économique. Les effets économiques émergent à cause de leur présence tout en agissant sur le développement local. L'extension de ce chapitre repose sur 03 axes principaux à savoir : l'origine de l'inflation économique, les mécaniques et les mutations économiques.

²²³ Arnold CHASSAGNON, *Qu'est-ce que l'économie ? Modèles micro et macroéconomiques*, Université de Tours, Septembre 2013, p. 5.

IV.1-ORIGINE ET CONSÉQUENCE DE L'INFLATION DANS LA LOCALITÉ DE MBANGA

Nous entendons situer le déclic historique des pratiques économiques de caractère d'inflation dans le centre d'arrondissement. L'inflation vue comme « *la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix. Il s'agit d'un phénomène persistant qui fait monter l'ensemble des prix, et auquel se superposent des variations sectorielles des prix* ». ²²⁴ En d'autres termes, les prix augmentent parce que le pouvoir d'achat à lui aussi augmenté. C'est la résultante de la rareté des produits, de la demande supérieure à l'offre des biens et services disponibles qui entraîne donc l'augmentation des prix et crée nécessairement l'inflation. Les facteurs d'attractions d'ordre économique qui ont contribué à l'augmentation du nombre de personnes désormais installées sur le territoire de Mbanga sont nombreux. Cette situation offre l'opportunité de comparer deux chronologies différentes.

IV.1.1-L'analyse comparative du mode de vie avant et après l'avènement des DI

Une observation comparative de deux chronologies (avant 2017 ; et de 2017 à 2021) différentes permet de saisir qu'avant l'arrivée massive des DI, la petite ville de Mbanga développait une activité économique frêle, moins visible et moins accusatrice. Si les petites activités économiques de petite et de durée moyenne existaient, l'accession aux consommables comme le manioc, le bâton de manioc, le tapioca, le macabo, le pain, voir les biens immobiliers, étaient à des montants abordables. Le débat autour de la cherté de la vie n'existait pas, vu que les populations se complaisaient à ce mode économique apparemment plat et acceptable. De commun accord, les populations locales pratiquant bien avant l'arrivée massive des DI soutiennent toutes que l'époque avant 2017 n'était pas discursive au point économique. 3/3 enquêtés le soutiennent à travers ces interventions : « *Avant leur arrivée ici, le coût de vie était abordable, mais depuis qu'ils sont là, les choses sont devenues très chères. Par exemple, la cuvette de macabo était de 3.500F, maintenant ça coûte 4.500F, 5.000F.* » ²²⁵ ; « *Auparavant par exemple, on vous mettait, 03 à 06 gros maniocs à 500F. Mais maintenant, c'est 02 maniocs et au trop 03 à 500F.* » ²²⁶ ; « *Une maison que vous louez auparavant à 20.000F(...) 50.000F aujourd'hui* » ²²⁷. Ces indicateurs nous renseignent sur le mode de vie économique antérieur

²²⁴ Définition de l'inflation par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), octobre 2016.

²²⁵ Entretien avec une habitante, quartier 3, le 13.08.2021.

²²⁶ Entretien avec un notable de la chefferie de Muyuka 2, le 18.08.2021.

²²⁷ Entretien avec la cheffe du quartier 13, le 17.08.2021.

sans inflation. Pour eux, l'exclusivité, « *la confrérie consanguine* » ou le fait d'avoir vécu pendant longtemps sans arrivée massive des DI explique librement le mode économique moins cher ou abordable à l'époque. La quiétude économique est alors la résultante d'une cohésion sociale où, se connaissant tous, vivant ensemble, il fallait préserver les liens par des rapports économiques non plaignant, non discutables entre habitants hôtes. Vivant sans intrusion introduite, les rapports économiques ne développaient ou ne rencontraient aucune difficulté pour multiplier assez de recettes. Une situation moins contraignante du point de vue économique parce qu'il n'était pas si difficile de se faire des bénéfices car il y avait une sorte de relation économique ancienne, y compris la connaissance des couloirs de vente entre eux. Cette tendance est le propre des cultures traditionnelles qui sécurisent et perpétuent les mêmes acquis. Jean-Marc ELA²²⁸ décrivait déjà la préférence qu'on les individus d'investir en groupe ethnique. Cette préférence excluant la performance ne résout pas l'effort de l'essor de l'entreprise africaine. Justement, dans notre contexte, les populations stabilisent illicitement les prix des services et consommables pour préserver le lien ethnique. La demande faible en denrées/services aussi pouvait justifier en partie cette thèse. Dès 2017, la venue en masse des DI a totalement modifié le rapport à l'économie dans la localité à cause de l'augmentation de la population globale. Ci-dessous un tableau comparatif des prix de quelques produits avant et après l'arrivée des DI.

Tableau 3 : Tableau comparatif des prix de quelques produits avant et après l'arrivée des DI

Numéro	Noms des produits	Prix avant l'arrivée des DI	Prix avec la présence des DI
1.	Un régime de plantain	1.500F	3.000F
2.	Une chambre à louer	5.000F à 8.000F	10.000F à 15.000F
3.	Une Cuvette de macabo	3.500F à 4.000F,	5.500F à 6.000F
4.	Une Cuvette de manioc	3.500F	4.500F à 5.000F
5.	Une maison à louer	20.000F à 25.000F	50.000F

Source : Enquête de terrain (Patrice NITCHEU)

²²⁸ Jean-Marc ELA, *Travail et entreprise en Afrique. Les fondements sociaux de la réussite économique*, Paris, Karthala, 2006.

Le tableau ci-dessus nous présente les différentes variations de prix qu'ont connu les aliments et denrées à Mbanga avant et à la présence de DI. On constate clairement qu'il y a une réelle mutation des prix due à leur présence.

IV.1.2-Les fondements de l'inflation économique : la croissance démographique par l'arrivée des DI comme adjuvant

L'inflation « est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix ». ²²⁹ C'est un phénomène persistant qui fait monter l'ensemble des prix, et auquel se superposent des variations sectorielles des prix. ²³⁰ Elle se mesure en comparant le prix d'un panier de biens et de services représentatifs des dépenses des ménages. On parle dès lors des produits quotidiens dans un ménage. L'évaluation de la monnaie ne peut se faire qu'à partir des variations des prix de la consommation des biens et services, tant bien sur l'aspect qualitatif et quantitatif des contenus du panier de la ménagère. Toutefois, l'inflation ne concerne pas seulement la hausse de prix des biens de consommation, elle touche également les valeurs patrimoniales (actifs, financiers et immobilier). Les détenteurs de monnaie ne peuvent pas, dans l'inflation acquérir/acheter les produits (consommables et valeurs patrimoniales) proportionnels à leur monnaie (argent), car il y a perte du pouvoir d'achat.

Les mutations de liens sociaux dues à la violence opérées dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest ont imposé à une certaine population à se réfugier dans la localité de Mbanga. Entraînant une mutation démographique quantitative et culturelle dans cet espace social, les arrivées en masse aussi bien que l'installation soit-elle temporaire des DI a mis la pression sur l'hébergement, la consommation, la circulation dans une localité qui jusque-là abritait une population peu nombreuse. Certes, les statiques des populations anciennes ne sont ni à jour, ni transmises par la mairie ; l'expression « *pidgin* », ²³¹ les recensements par vague migratoires d'arrivée, et parfois de départ font état de ce que la population est homogène, grandissante aussi et donnant le caractère cosmopolite à la ville. Un recensement par la Mairie fait état de 1769 déplacés internes formellement identifiés et enregistrés en 2019. ²³² Ce chiffre, y compris celui des locaux, laisse déduire que la population a considérablement augmenté.

²²⁹ Définition de l'inflation par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), sur insee.fr, consulté le 15 janvier 2022.

²³⁰ *Idem*.

²³¹ Langage courant des DI qui les singularise dans cette ville. Ce langage est également parlé par une partie non négligeable de la population hôte.

²³² Archive de la Mairie, concernant les DI, 2019.

L'accroissement des populations va avec la demande en offre de service : consommation quotidienne en denrées alimentaires, droit de loyer, investissement agricoles etc. Ce sont des besoins partagés entre les locaux et les déplacés internes. Les acteurs majeurs (DI et populations hôtes) doivent manger, s'instruire (école), produire au sens agricole pour résoudre les besoins basiques alimentaires et parfois économiques par le surplus de production ou la part destinée à la commercialisation. Cette forte demande a entraîné la hausse des prix. Quelques intervenants s'expriment en ces termes : «*Avant à Mbangwa, la maison était moins chère, mais depuis la crise, lorsque tu cherches la maison et on se rend compte que tu parles anglais, on augmente le prix. Une maison peut quitter de 25.000F à 50.000F.*».²³³ Le ton et vocabulaire semble trahir aussi chez certains bailleurs l'identité des nouveaux venus. C'est dans le même sens qu'affirme cet enquêté :

Avant, la vie était passable, mais depuis l'arrivée des DI, les choses ont changé car les produits qui sortent des champs non seulement le nombre de « Bayam sellam »²³⁴ a augmenté, mais aussi la demande des populations. Ce qui fait en sorte que les vendeurs changent les prix de leurs vivres en leurs faveurs.²³⁵

En outre,

Le prix du logement a considérablement doublé au regard du manque de maison lié à la forte demande de la part des DI. Les habitants propriétaires des maisons en profitent de la situation pour se faire de l'argent. Plusieurs ont fait vite de construire en matériaux provisoires tels que les chambres en planches et en briques de terres.²³⁶

Enfin :

Puisque plus il y a la population, plus il y a manque de nourriture. Et le peu qu'il y a on doit vendre chère, puisque la demande est grande, et même au niveau de la location, la location est plus chère. Le bailleur te dit que si tu ne veux pas tu pars, puisqu'il y a les déplacés qui cherchent les maisons.²³⁷

Cette multiple pression crée une demande accrue sur les produits et biens disponibles. La croissance démographique qui va avec la variable culturelle qu'est la communauté globalement ressortit des autres régions en crise commencent à élaborer une stratégie de ratio entre biens disponibles et demandes. Le plus offrant devient une priorité. C'est dans ce sens que les prix augmentent à cause du contexte de pression qui prévaut. Des prix haussés qui ne sont pas en

²³³ Entretien avec la cheffe de Muyuka 2, le 16.08.2021

²³⁴ Qui fait dans le commerce de vivre (grossiste et détaillant).

²³⁵ Entretien avec la cheffe de Muyuka 2, le 16.08.2021.

²³⁶ Entretien avec un notable de la chefferie de Muyuka 2, le 18.08.2021.

²³⁷ Entretien avec une habitante, quartier 15, le 25.08.2021.

rapport aux notes du Ministère du Commerce concernant l'homologation des prix des marchandises sur l'ensemble du territoire national. L'autre cause réside sur la rupture des échanges.

IV.1.3-L'interruption des échanges économiques : l'effet de la trilogie des points commerciaux

Une sociohistoire des échanges renseigne que les navettes commerciales entre Kumba - Mbanga et Douala soutenaient les liens économiques au moment où la gouvernance sécuritaire prédominait dans les deux régions en proie aux violences. Depuis l'apparition des conflits, le ravitaillement en vivre et autres biens (appareils électroniques...) ne se fait plus sur les trois villes. A Kumba, (Utoko, Usheme, Nshien Nshie, Kossalai l...), il y'en a qui ont déménagé, et par là perdu les champs des vivres. À Mbanga, les riverains cultivent moins, et les DI n'ont pas trop accès aux terres pouvant leur permettre de faire de grande culture et de mettre sur le marché le surplus. Dès lors, c'est l'axe Douala-Mbanga-Loum-Tombel-Pendja qui circule plus et inversement tout en favorisant les échanges économiques jadis interrompu. Cette interruption d'échanges économiques met la pression sur la ville de Mbanga où avec moins de moyens efficaces, il faut produire et vendre. Vendre à de valeur supérieure pour profiter du handicap productif du secteur Kumba et de ses environs pour ne pas dire du Sud-Ouest. Ses populations étant sur place à Mbanga, elles payent le prix y compris les riverains. Un interviewé déclarer que : « *L'arrivée des DI a affecté le coût de vie. La vie devient un peu plus chère qu'auparavant à cause de l'arrêt brusque du train de marchandise Kumba, Mbanga, Douala qui, ravitaillait Mbanga en vivres et réciproquement* ». ²³⁸ Dès lors, l'impact se peaufine et se justifie. Les populations hôtes et DI sont aux abois.

En effet, le contexte d'inflation est dû à une augmentation de la population globale de Mbanga qui conduit à rendre la demande plus forte de l'offre plongeant ainsi tout le monde dans la mélancolie. La suite de l'analyse nous plonge dans les mécanismes économiques résultant des comportements économiques.

IV.2-LES MÉCANISMES ÉCONOMIQUES

Les mécanismes économiques initiés par les acteurs DI et les acteurs anciennement installés à Mbanga c'est-à-dire la population hôte s'offrent au chercheur comme une stratégie

²³⁸ Entretien avec un notable de la chefferie de Muyuka 2, le 18.08.2021.

liée au contexte existant. Il s'agit d'une situation où l'économie est au centre des activités. Comment se matérialise cette situation économique?

IV.2.1-Regain capitaliste contre l'intégration

Il s'agit d'une situation où la concurrence des prix entre les nouveaux venus (DI) et les populations anciennes est d'actualité. Les DI, contraints de quitter leur société natale, et attirer par certains aspects « positifs » de la localité de Mbanga se doivent de survivre malgré l'augmentation subite des prix des loyers et des vivres. Quelques informateurs s'expriment en ces termes :

*Nous sommes en location dans une maison de 4 chambres à raison de 50.000F le mois. C'était une maison abandonnée que nous-même avons nettoyé avant de s'installer. On dit que les personnes qui étaient ici, payaient 25.000F. Et quand les DI sont arrivés, il y avait au moins 5 personnes qui voulaient cette maison, mais on a donné à celui qui donnait plus d'argent.*²³⁹

Également, on peut lire : « (...) Même les maisons qu'on pouvait louer à 5000F, comme on sait qu'il y a les DI, on augmente le prix. »²⁴⁰ Dès lors, « l'un des défis principaux pour les DI, reste le logement (...) Avant à Mbanga, la maison était moins chère, mais depuis la crise, lorsque tu cherches la maison et on se rend compte que tu parles anglais, on augmente le prix. Une maison peut quitter de 25.000F à 50.000F. »²⁴¹ C'est une situation qui laisse entrevoir et comprendre que l'argent vient avant le social, peu importe la situation de pauvreté dans lequel sont les DI. Il est prioritaire pour le propriétaire de la maison de se faire tout d'abord de l'argent. C'est la raison qui pousse plusieurs d'entre eux à se mettre ensemble, question de mettre en un paquet les fonds et prendre un logement commun, peu importe la superficie de cette demeure y compris leurs nombres, car ce qui est mis en avant est d'avoir ou dormir. Face à cette situation qui est pour certains DI, mieux qu'être en zone de guerre car « *My one situation is may be better, but i want to tell that the many Internally Displaced in Mbanga are suffer. They are live in the bad houses because they don't have money to pay rent. They don't eat good food, because when do you have money to pay house and eat?* »²⁴²

En outre, « *les maisons de 5000F, sont allées à 8000F ; les maisons de 10.000F à 15.000F. Les bailleurs étaient en fête et certains démunis ont aménagé des maisons*

²³⁹ Entretien avec une DI, quartier 1, le 18.08.2021.

²⁴⁰ Entretien avec un DI, quartier 5, le 18.08.2021.

²⁴¹ Entretien avec un pasteur, quartier 16, le 15.08.2021.

²⁴² Entretien avec un DI, quartier 10, le 17.08.2021.

abandonnées pour s'y installer provisoirement. ». ²⁴³ Il s'agit d'une situation de rente économique pour les propriétaires immobiliers au détriment de la situation de précarisation dans laquelle sont les DI. Par ailleurs, la présence des DI participe à la reconfiguration du secteur économique de Mbanga et semble n'épargner personne. Comme le rapporte cette enquêtée, « *nous qui vivons ici, la vie est devenue chère entre 2017 et 2019 car le régime de plantain qui coûtait 1500F par exemple est monté à 3000F* ». ²⁴⁴ Une hausse de prix qui s'explique par la rareté des produits causée par l'augmentation de la population dans sa globalité.

Enfin, pour comprendre cette situation, où l'économie a pris le dessus sur la relation humaine, cet enquêté déclare que :

Le prix du logement a considérablement doublé au regard du manque de maison lié à la forte demande de la part des DI. Les habitants propriétaires des maisons en profitent de la situation pour se faire de l'argent. Plusieurs ont fait vite de construire en matériaux provisoires tels que les chambres en planches et en briques de terres. ²⁴⁵

Par déduction, les habitants de Mbanga ont élevé les enchères du coût de la vie pour ainsi profiter économiquement d'une population déplacée vulnérable au plan sécuritaire et économique. Ainsi, le capitalisme semble avoir pris le dessus sur la nécessité d'intégration des victimes de la crise sociopolitique. Une situation intelligente mais à sens unique dans un contexte de sérénité au sein du nouvel arrondissement. Face à cette situation, les DI élaborent des moyens de contournement. D'où la transposition de leur comportement ou attitude économique d'antan dans le milieu d'accueil.

IV.2.2-Transposition du mode économique de la société d'origine : les approches miniaturisées du commerce.

Georg SIMMEL s'interrogeant sur l'économie, dégageait que dans l'échange « *contrepartie monétaire* », la confiance ne peut exister entre les acteurs, mais plutôt en la « *confiance en la valeur de l'argent* ». ²⁴⁶ En rapport à notre sujet, les DI ont transposé à Mbanga leur culture commerciale comme réponse dans la société d'accueil actuelle qui est Mbanga.

²⁴³ Entretien avec un habitant (autochtone), quartier 2, le 19.08.2021.

²⁴⁴ Entretien avec un habitant (autochtone), quartier 2, le 19.08.2021.

²⁴⁵ Entretien avec un notable de la chefferie Muyuka 2A, le 18.08.2021.

²⁴⁶ Georg Simmel, *L'argent dans la culture moderne et autres essais sur "l'économie de la vie"*, Paris, Hermann, coll. « PUL », 2018, 196 p., textes choisis et présentés par Alain Deneault, 1re éd. 2006, ISBN : 978-2-7056-9610-8. <https://doi.org/10.4000/lectures.24784>. Consulté le 01.11.2021.

IV.2.2.1-La multiplication de petits commerces comme comportement économique de résilience et de survie des DI

La stratégie économique a consisté à envahir l'espace pour créer du commerce, la visibilité et les interactions commerciales. Comme le souligne cet habitant : « *les déplacés internes ont plus développé la vente ambulante des vêtements et de la nourriture dans tous les coins et recoins de Mbanga. Ils partent souvent vers les routes des champs.* ». ²⁴⁷

L'essor économique de la ville de Mbanga des années 2017 à 2021 s'explique par plusieurs hypothèses découlant des rencontres entre les DI et leur nouvel environnement. En quête de paix et de tranquillité, les populations nouvelles ou les nouveaux venus ont développés des stratégies économiques de survie dans un environnement qui leur est nouveau et aussi peu amical. Cette attitude s'illustre comme la réponse à la situation économique qu'ils ont trouvé dans la localité. C'est dans cette mesure que les DI ont transposé leur modèle miniaturisé de vie économique pour survivre en payant les factures qui se présentent. Les factures sont liées au loyer, à la nutrition, à la santé, à l'éducation, la mobilité, le commerce. C'est dans cette cadence qu'on les retrouve dans tous les secteurs d'activité ci-haut mentionnées. Cadence qui consiste à répondre aux multiples sollicitations, quitte à créer le monopole commercial dans cette localité. Ils investissent mieux les activités commerciales que les populations longtemps installées. En effet, une observation directe les identifie dans les coins de la ville, il va de même de leur langage et du constat des habitants de Mbanga. Ils font très souvent le petit commerce et celui moyen. Citons : les « *caisses* » et comptoirs (aliments et objets basique : allumettes, biscuits, sel...), les petits produits alimentaires (« *soya* », manioc sous différentes formes, bâton de manioc, tapioca, wata fufu...), les consommables liquides (de *matango* (vin blanc) et *bilibili*...); les conservateurs d'eau (sceau, bassines...); les produits de santé (pharmacie de trottoir); les quincailleries ambulantes. 75% d'enquêtés approuvent que les DI ont accentué l'activité économique. Pour l'un, « *beaucoup de petits commerces sont nés. Tels que la vente de viande de bœuf dans la marmite le morceau à 100F, les œufs bouillis plus pain, le wata fufu and eru, l'ouverture des mini pharmacies, la commercialisation ambulante des vêtements et des accessoires de téléphones et bien d'autres.* ». ²⁴⁸ On parle dès lors des différentes stratégies économiques de survies développées par les DI à Mbanga.

²⁴⁷ Entretien avec un habitant, quartier 5, le 15.08.2021.

²⁴⁸ Entretien avec un habitant (autochtone) quartier 16, le 23.08.2021.

Pour un autre, « certains sont des mains d'œuvres dans les plantations avec comme paye journalière de 2000F à 2500F ». ²⁴⁹

Sur le plan économique : plusieurs en majorité les femmes, font dans le commerce (achat et vente) des ignames, de pistache, du manioc et des plantains. C'est ce qui a donné lieu à la naissance du petit marché proche du péage. Certaines font du tapioca et les revendent au grand marché de « Pénamboko » situé à 10km de Muyuka. Certains ont également ouvert des bars et boutiques. Ceci amène les habitants à faire également dans le commerce, d'où parfois la concurrence. ²⁵⁰

Quelques images ci-dessous illustrent à juste titre, quelques différentes activités économiques pratiquées par ces derniers à Mbanga.

Image 7 : Un comptoir commercial d'une famille de DI au quartier 1



S

Source : Image de terrain, quartier 1, le 20.08.2021 (Patrice NITCHEU photo)

Cette photo fait ressortir quelques produits présents sur le comptoir d'une famille de DI au quartier 1, sous un parasol. On peut y voir du gâteau, du beurre, du chocolat, du bonbon, du sucre etc. Il y en a un peu de partout dans la ville, certains avec les vivres frais.

Une autre image aussi importante, montrant un autre type de commerce avec stratégie différente en circulation dans les villages et quartiers de Mbanga.

²⁴⁹ Entretien avec un notable planteur de la chefferie Muyuka 2A, le 18.08.2021.

²⁵⁰ Idem.

Image 8 : Une quincaillerie mobile d'un jeune DI



Source : Image de terrain, marché A, le 24.08.2021 (Patrice NITCHEU photo)

La photo ci-dessus met en exergue une quincaillerie mobile à l'aide d'un « *pousse-pousse* », ²⁵¹ appartenant à un jeune DI que nous avons rencontré au marché A. C'est une technique commerciale qui permet au vendeur de se rapprocher du client. Ce type de commerce ambulant est devenu fréquent à Mbanga avec différents produits commerciaux.

Une autre image pour illustrer le dynamisme économique qui a cours à Mbanga provenant de qualités innovatrices des DI.

Image 9 : Une pharmacie de trottoir au quartier 5



Source : Image de terrain, quartier 5, le 01.09.2021 (Patrice NITCHEU photo)

²⁵¹ Le pousse-pousse est un engin à deux roues permettant le transport des choses en quantité considérable et qui à l'aide d'un guidon long, permet son déplacement à l'aide de l'énergie humaine.

Sur cette photo, l'on peut apercevoir un kiosque contenant des médicaments. Il s'agit d'un point de vente de médicament parmi tant d'autres à Mbanga appartenant à un DI. Toutefois, c'est une activité que certains habitants (autochtones) de Mbanga pratiquent avant mais qui prend de l'ampleur à l'arrivée des DI.

Ci-dessous, se trouve l'image d'un marché né dans les circonstances des mobilités des DI dans l'arrondissement de Mbanga, et plus précisément dans le village Muyuka – péage.

Image 10 : Un nouveau marché à Muyuka – péage



Source : Image de terrain à Muyuka – péage, le 21.08.2021 (Patrice NITCHEU photo)

Sur cette image, il s'agit d'un marché occupé en grande majorité par les DI et dont les produits commercialisés sont entre autres du plantain, de la banane, des ignames et du macabo. Ce marché est stratégique grâce à sa position tout près du péage de Mbanga. Il sert également de marché de grossistes où plusieurs commerçants en provenance de Douala s'approvisionnent.

Ces activités commerciales (illustrées en images) démontrent l'implication et la contribution des DI dans le secteur économique au point où il y a mutations de prix. Ces mutations expliquent en partie le coût de la vie chère. L'intervention ci-dessous résume cette thèse.

Avant leur arrivée ici, le coût de vie était abordable, mais depuis qu'ils sont dans là, les choses sont devenues très chères. Par exemple, la cuvette de macabo est quittée de 3500F – 4000F, à 5500F – 6000F. Ne pouvant pas rester mains croisés, plusieurs femmes déplacées se sont lancées dans le petit commerce afin de subvenir au besoin familial (plus les enfants). Elles ont ouverts des petits comptoirs et boutiques partout dans les quartiers où on trouve pratiquement le nécessaire pour

*faire la cuisine (cube, arachides, tomates, riz, patates, oignons, condiments etc.) mais aussi des produits directement consommables tels que du pain, du biscuits et des jus. D'autres ont ouvert des cafétariats et des beignetariats. Les hommes déplacés, certains ont mis sur pied, des bars, des snacks bars, des boutiques et des garages à moto pour ne citer que cela. Certains d'eux font le bensikin.*²⁵²

À partir du contexte économique, les DI prolongent cette stratégie économique qui devient de ce fait « itératif » c'est-à-dire de manière répétée. Cette disposition permet dès lors de résister au coût économique existant dans la société d'accueil. À ce moment, on se retrouve face à une économie désormais concurrentielle.

IV.2.2.2-La mobilité des espaces commerciaux

L'autre stratégie consiste à vendre auprès de toutes les populations. C'est une stratégie marketing traditionnel où le lien tissé avec la clientèle est plus convaincant. On est soit proche du client, soit proche de partout où il est, soit même mobile à sa portée. Il (le client) peut rester et attendre sur place. Cette forme de commerce qui tient compte du temps, de la période, de la catégorie de la clientèle, du climat, des variétés alimentaires et les envies comme nous avise cet intervenant : « *i like business, i fry granot, caramel to sell. But when scholl beguin, i put corn, gari, sugar. I make folere, yaourt, baoba only things to survive* ». ²⁵³ Les points de repères de vente ont considérablement augmenté comme souligne cette autre intervention : « *Sur le plan économique concernant leurs apports, il y a augmentation des boutiques et du petit commerce dans la ville, augmentation du nombre de bensikineur (transport par moto taxi), augmentation du taux de paye des impôts et taxe à la mairie.* ». ²⁵⁴ Le paiement des impôts contribue à l'élargissement de l'assiette fiscale de la commune de Mbanga, ce qui est un atout concernant la réalisation des projets de développement communaux. Dans le souci de la régularisation du commerce, la marie a construit un hangar spécialement pour les DI où l'occupation des places de vente est gratuite, excepté la paie des tickets journaliers (une forme de contribution à l'impôt) qui varient entre 50F et 100F. Le « *okok* », le « *wataleaf* », la peau de bœuf, les noix de palme, et le poisson fumé sont des produits en commercialisation fréquente dans ce hangar pour DI. La construction privée des centres de santé, des écoles et de nouvelles boutiques, participe elle aussi à l'économie de la commune par le paiement des impôts et taxes communaux.

Les images ci-après montrent quelques activités commerciales contribuant aussi à l'élargissement de l'assiette fiscale communale.

²⁵² Entretien avec une autochtone, quartier 3, le 13.08.2021.

²⁵³ Idem.

²⁵⁴ Entretien avec le Pasteur de l'EEC de Mbanga Bar, quartier 13, le 16.08.2021.

Image 11 : Un hangar de commerce pour DI au marché A



Source : Image de terrain, marché A, le 21.08.2021 (Patrice NITCHEU photo)

Il ressort sur cette image, les commerçantes d'origine du NOSO, dans un hangar construit par la mairie pour ces dernières dans le but de faciliter leur intégration économique pour qu'elles puissent avoir de quoi prendre soin de leurs. Dans ce hangar, les produits en commercialisation sont entre autre la peau de bœuf, le « *djama djama* », ²⁵⁵ le « *okok* », le poisson fumé, le gombo, de l'huile, eu « *wata fu-fu* » ²⁵⁶ etc.

Image 12 : Fabrication du tapioca par un DI à Muyuka 2A



Source : Image de terrain, Muyuka 2A, le 18.08.2021 (Patrice NITCHEU Photo)

²⁵⁵ Une qualité de légume qu'affectionnent les DI y compris les habitants.

²⁵⁶ Il s'agit du manioc écrasé, asséché à l'aide d'une grosse et emballé en petit paquet de 100F.

Sur cette photo, nous pouvons voir un DI dans la dernière étape de transformation du manioc en tapioca « *gari* », ²⁵⁷ avec pour but premier la commercialisation et ensuite la consommation. Il est difficile à Mbanga de pouvoir faire le tour des marchés, quartiers et villages sans apercevoir un point de vente de cet aliment qui selon les acteurs/populations est le « *sauveur* » de tout le monde, et plus particulièrement des élèves. ²⁵⁸

Les déplacés internes participent avec une touche nouvelle en ce qui concerne le marché, la commercialisation. C'est un comportement économique rapprochant de plus en plus les clients DI, les habitants de Mbanga ²⁵⁹ et les commerçants. Pouvoir acheter un bien sans frais supplémentaire de transport ou s'astreignant d'une certaine longue mobilité n'est pas toujours des éléments qui flattent l'acheteur. C'est dans cette mesure que « *presque tout leur marché est ambulante, l'anglophone ne connaît pas trop le système de s'asseoir là, que ce soit les habits (...) Tu vois, ça nous facilite vraiment les choses. C'est bénéfique pour eux et pour nous aussi, ils doivent faire ça pour vivre.* ». ²⁶⁰ Ensuite, les DI stabilisent les points de vente de sorte à obtenir une réponse constamment spontanée à la demande des populations. Constamment éveillé, un point commercial permet de se ravitailler constamment de jour comme de nuit à des heures acceptables. Ce sont là des innovations de leur culture commerciale et de leur adaptation en terre d'accueil. C'est pourquoi un interlocuteur affirme que :

Ils font beaucoup de choses qu'il n'y avait pas auparavant. Par exemple ici à Mbanga, avant, pour que tu trouves à manger, il fallait beaucoup marcher, c'était au trop le poisson braisé que les gens faisaient. Mais aujourd'hui avec les anglophones là, tu restes devant ta cour, tu vois ils passent avec le koki qu'ils ont préparé, ils se baladent avec la nourriture. Avec l'arrivée des gens-là tu ne peux plus mourir de faim car ils vendent à un prix abordable. ²⁶¹

Cette approche amorce la concurrence.

IV.2.2.3- Rivalité commerciale : une hégémonie des déplacés internes ?

La prolifération actuelle du commerce (petit et grand) est surtout la manifestation de la présence des DI. D'ailleurs, telle est l'une des raisons du choix de Mbanga pour ces déplacés. Ayant trouvé un espace peu convoité sur cet axe, ils se sont investis au point où à certains carrefours, on ne peut plus implanter un commerce à cause du manque d'espace et de la présence des mêmes produits en commercialisation. S'ajoutant à l'ancien commerce des

²⁵⁷ Langage local couramment utilisé pour désigner le tapioca.

²⁵⁸ Entretien avec un notable de la chefferie Muyuka 2A, le 18.08.2021.

²⁵⁹ Habitants de Mbanga renvoient ici aux personnes/populations que les DI ont trouvés sur placés.

²⁶⁰ Entretien avec une habitante, quartier 15, le 25.08.2021.

²⁶¹ Entretien avec un habitant (autochtone), quartier 3, le 23.08.2021.

habitants de Mbanga, le foisonnement commercial entraîne une certaine concurrence, la physionomie spacio-commerciale ainsi que la recherche de l'intérêt entre l'étranger en quête de survie et le natif engendre la concurrence. La concurrence a ceci de particulier qu'elle crée l'innovation et encourage le dépassement de soi. Les DI se trouvent généralement une position stratégique dans la sphère économique de décision. Ils sont très souvent au sommet de la pyramide commerciale en termes d'achat, de vente et d'imposition de prix aux clients de ménage ou de revente (dans une autre localité). Cette capacité est due au statut économique acquis ici, sans toutefois méconnaître le capital de survie migratoire. Un enquêté affirme qu' « ils (DI) achètent les ignames et les revendent et d'autres font dans les activités du pistaches en achetant après les récoltes pour revendre sous forme décortiquée ». ²⁶² Les locaux à qui appartiennent majoritairement les lopins de terre fertile exercent très souvent les activités primaires : cultiver, produire, vendre. Revendre nécessite le capital d'achat. Les DI revendent aux petits consommateurs locaux et à d'autres clients d'autres localités comme Douala. Revendre implique aussi le coût d'achat, la prévision de gestion des factures en parallèles afin d'entrevoir le bénéfice. Du coup, s'érige en valeur commerciale l'inflation illicite. 3/3 entretenus répondent de la même manière en ce qui concerne cette thèse. Voici un extrait :

Avant, le coût de vie était moins cher, je ne peux pas te mentir. Maintenant avec eux ce n'est pas facile. Le sac de manioc qu'on achetait avant à 4000-5000, aujourd'hui tu le retrouves à 9000-10.000, puisque plus il y a la population, plus il y a manque de nourriture. Et le peu qu'il y a on doit vendre cher. ²⁶³

Ce changement dans la localité de Mbanga a tendance à réduire les recettes de certains commerçants anciens qui avant la concurrence semblaient faire de bonnes recettes. A ces jours, il y'a certes de rendements, mais revus à la baisse à cause d'une concurrence multisectorielle construite par les DI stratégiquement. Un enquêté constate que : « Celui qui vendait 10.000F en une journée désormais, vend 3000F, car une autre personne vendra aussi 3000F et une autre 4000F. ». ²⁶⁴ Même si on peut remettre en question cette remarque, l'activité concurrentielle est capable de bonifier/dissoudre les commerces dans un environnement où on ne possède pas la réelle maîtrise. La concurrence est un stimulant favorisant la diversité de l'offre, celle des prix attractifs/exclusifs pour les consommateurs de tout bord. Les DI proposent des services attractifs par leur stratégie de mobilité commerciale.

²⁶² Entretien avec la cheffe de la chefferie du quartier 13, le 17.08.2021.

²⁶³ Entretien avec une habitante (autochtone), quartier 16, le 29.09.2021.

²⁶⁴ Entretien avec un pasteur, quartier 16, le 15.08.2021.

IV.2.2.4-Détailler les quantités et les prix des produits

La concurrence a aussi une dimension de prix. Si l'unité monétaire reste la même, la valeur du bien en contexte de concurrence mute. En réalité, les DI proposent des petits commerces : viandes, pistaches, ignames (cuits) etc. Ce sont des aliments vendus dans les sceaux transparents et les marmites dans le centre-ville, les quartiers et autres espaces comme sur les chemins menant dans les plantations. N'étant pas leur apanage, ils (DI) se différencient des commerces locaux parce qu'ils mettent en relation la quantité au prix qui correspondrait. Et cette marchandise est vendue à petits prix accessible, à plusieurs individus. De l'observation directe, pendant qu'un autre vend le même produit à une valeur de 1000/500F l'unité (paquet de pistache, de poisson, ou morceau de viande), le DI segmente le paquet en le détachant en plusieurs pièces. Ce qui crée une double différence : la morphologie et le prix. Ce sont des prix de 150F, 100F et parfois 50F accessibles à toutes les bourses. Pour celui qui dispose de peu de ressources (200f), il peut facilement s'approvisionner car n'ayant pas le montant de 1000F ou de 500F. Au contraire, s'il faudrait acheter un consommable de 1000F, l'acheteur trouvera aussi les DI avec les mêmes paquets moyens que les vendeurs locaux. Cette mobilité leur offre assez d'opportunité dans la quête des parts du petit marché. Allant dans ce sens, un enquêté déclare que :

*Les DI font le commerce plus que les habitants même de Mbanga. On les retrouve partout dans la ville, à tout bout de chemin, y compris les rues qui mènent dans les plantations. Ils y sont avec des sceaux de marchandises telles que la viande de l'escargot, de la chenille blanche, des beignets, arachides, le wata fufu and eru etc. Bref, ils vendent pratiquement tout et cela affecte la vie des femmes d'ici car ce que les femmes d'ici vendaient à 500F, ces derniers font des petits paquets de 100F, 150F ; ce qui casse le marché aux femmes d'ici.*²⁶⁵

Ces AGR viennent pour répondre au mieux aux besoins des DI. Il s'agit généralement des activités menées dans l'ordre de l'informel. Ce sont des activités de petites tailles et qui relèvent de différents secteurs d'activité.

*À parler du secteur informel, on pense immédiatement à certains métiers : les commerçants qui vendent par quantités si petites que leur activité est appelée "micro-commerce", les cireurs de chaussures qui installent leur attirail sur la voie publique, les gardiens de place de stationnement, qui se sont improvisés tels, et bien d'autres activités du tertiaire non qualifié de service aux personnes. Mais ces activités sont loin de constituer tout le secteur informel. En réalité, le caractère informel existe dans tous les secteurs d'activités et pas seulement dans le tertiaire.*²⁶⁶

²⁶⁵ Entretien avec une habitante (autochtone), quartier 2, le 20.08.2021.

²⁶⁶ Bernard BRET, *Le Tiers-Monde, croissance, développement, inégalités*, Paris, Éditions Marketing, 2006, p. 79.

Dans ce contexte de « débrouillardise », pour reprendre l'expression de Jean-Marc ELA, les DI s'emploient de plusieurs façons. Par exemple, ceux qui ne font pas les champs, en journée comme plusieurs jeunes déplacés, trouvent de quoi faire dans les chantiers de construction de maisons, ou dans ce chargement de la ferraille dans les camions en direction pour Douala. D'autres sont des « vendeurs à la sauvette » en bordure de la route et dans les agences de voyages y compris dans les quartiers. On retrouve sur des comptoirs ou petites tables de commerce devant les logements des DI, les petits articles de consommation courante comme la cigarette, les mouchoirs, les biscuits, le pain, des galettes etc. Certains jeunes en particulier, exercent comme métiers la conduite des mototaxis et taxis.

Les femmes DI, ne sont pas spectatrice, mais des actrices avec les circonstances qui se présentent à elles. Plusieurs sont dans la commercialisation des petits produits comme des arachides, des œufs « bouillis », le poisson fumé, des légumes, des ignames, macabo, tapioca, du caramel et maïs pour ne citer que ces produits-ci. D'autres font dans les restaurant « tourne-dos », des « beignetariats », des « cafétariats » afin de soutenir la famille et répondre à divers besoins. Il est difficile aujourd'hui à Mbanga, peu importe le quartier, de passer sans rien apercevoir de la sorte. C'est un phénomène grandissant et qui fait partie de la « dynamique interne » de ces dernières. Toutes ces activités sont non négligeables non seulement sur le plan de vie des ménages, mais participent aussi à agrandir l'assiette fiscale communale.

Aussi, cette densité dans les AGR se présente comme moyen de protection et d'insertion.

IV.2.2.5-L'investissement économique : un moyen de protection des nouveaux venus

L'appropriation économique des DI à Mbanga se présente a posteriori comme un moyen de protection des nouveaux venus, c'est par nécessité qu'ils se retrouvent à Mbanga sans véritable ressources économiques fondamentales. Coupés du milieu d'origine ou de départ, ils sont dépourvus de leurs habitations, leurs champs, leurs moyens de mobilité, leurs ressources (...) qui sont quotidiennement des adjuvants basiques. Ayant trouvés dans la société d'accueil un certain nombre de principes et de manières de faire, ils sont obligés de mettre sur pied des stratégies d'intégration passant par la production économique car c'est ce lien-là qui est privilégié à Mbanga. Dès lors, privés des nécessités de survie, les DI s'implantent économiquement pour s'assimiler aux populations anciennes de la localité, mais aussi de devenir autonome afin de pouvoir prendre soin d'eux et des leurs. C'est pourquoi au de-là des commerces, les DI développent des cotisations à titre préventif. Nous avons constaté la

manifestation des tontines de 1000F, 1500F et 2000F par semaine en fonction des moyens individuels. Il y'a les multivalents dans ces cotisations. Les soins sanitaires, la scolarisation, l'emprunt, l'alimentation, les voyages, les achats de vivre entre autres constituent le fondement de ces regroupements de tontines. Un concerné expose l'utilité des cotisations en ce sens que : « *The help we because for example, the help we to send pikine to school, to buy a small food, to help us to manage life.* ». ²⁶⁷ « *Le but ici est d'intégrer les tontines dans les prévisions et la planification de la production, de la consommation, de l'épargne et des investissements.* ». ²⁶⁸ La tontine permet à cet effet la satisfaction des besoins et couvre toutes les catégories socio-professionnelles ²⁶⁹ sans distinction aucune. Par ailleurs, les tontines ne « *sauraient être à une pure fonction financière, à moins de leur faire subir une mutation profonde* » ²⁷⁰ car au-delà de son pan économique ou financière, elles permettent d'abord « *de s'unir, de se voir, de discuter, de voir les problèmes ensemble.* ». ²⁷¹

De même, à l'arrivée massive des DI, les ONG telles que Dynamique Femme et la fédération le Réseau des Association des Femmes de Mbanga et quelques acteurs des politiques publiques d'intervention ont initiés des projets d'insertion pour faciliter leur accès dans la nouvelle société dont leur intégration. Certains projets initiés n'ont jamais été réalisés ou du moins jamais été financés, d'où l'urgence pour les DI de se prendre en charge car il se trouve que ces bonnes intentions jusque-là auraient dépassé les délais d'exécution. Le doute d'avoir été abusé s'installe. Dès à présent, il faut se débrouiller sans plus attendre de l'aide. Nous déduisons simplement que l'environnement a favorisé un comportement économique approprié au DI, qui en principe est un mécanisme initié par les locaux mais également par ces derniers. À présent, intéressons-nous à la mutation économique sur le niveau de vie des individus et la ville.

IV.3- DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES APRÈS INSTALLATION

L'idée de cette dernière partie est de caractériser les mutations économiques sur le genre de vie qui secrète le type de ville économique vers lequel devient Mbanga. Nous allons de l'impact

²⁶⁷ Entretien avec une DI, quartier 2, le 24.08.2021.

²⁶⁸ Moïse NZEMEN, *Tontines et développement ou le défi financier de l'Afrique*, Presses Universitaire du Cameroun, 1993, p. 22.

²⁶⁹ Idem, pp. 109-110.

²⁷⁰ Alain HENRY et al, *Tontines et banques au Cameroun. Les principes des sociétés des amis*, Karthala, P. 102, 1991.

²⁷¹ Idem, p. 102.

économique sur le quotidien des populations à la fabrication qu'a cette économie sur les représentations de la localité. Comment les rapports économiques affectent les individus ?

IV.3.1-“Here, we are buying all the things”.

La situation économique est tributaire d'une culture d'adaptation à un environnement hostile aux DI, aussi d'une stratégie d'accueil de ces derniers. Cette situation a favorisé l'émergence de nouveaux rapports économiques qui admettent difficilement une certaine catégorie d'acteurs faiblement adaptés à ce nouveau réseau social. Ce sont là des acteurs qui certes survivent, mais continuent de se plaindre du coût économique de la vie à Mbanga. En réalité, ils sont séparés de la société d'origine (les DI), à ce terme, tous leurs échanges sont faits par le canal de l'argent majoritairement et moins ou peu par aide ou sympathie pour ne pas parler de gratuité. L'interdépendance créée par les populations anciennement installées et les DI exigent ce modèle de vie. Ce qui fait que même les habitants de Mbanga ne sont pas épargnés de cette transformation. Cette frêle adaptation est due partiellement à la sous production agricole et la concurrence économique entre les deux grands groupes. Justement nous pouvons suivre à propos que : « *Le coût de vie est très élevé à Mbanga, tout s'achète en majorité.* »²⁷² Ensuite : « *plantains i have to buy, cook i have to buy, so something is expensive compare to our South West you have to our farm where you can cut your plantain and somethings else.* »²⁷³ Aussi:

*Le coût de vie à Mbanga a littéralement changé, avant il était moins cher, tout était accessible ; aujourd'hui tout est couteux sur le marché. Le coût de vie a doublé, on se battait souvent à avoir un sac de riz à la maison, de nos jours pour en avoir en détail ce n'est plus chose aisée. Au marché ce régime de plantain est très couteux, ils ont triplé de prix parfois plus. Globalement la présence des déplacés internes a induit à hauteur de 60% un cout de vie assez difficile à gérer.*²⁷⁴

Si parfois les DI peuvent exagérer pour dénoncer une certaine victimisation de la part des locaux ; la confrontation des comportements économiques où l'un exige la contrepartie résidentielle, et l'autre la riposte, les moins adaptés peuvent se plaindre. En outre, l'intégration socio-économique passe par la production des activités économique-professionnelles valorisantes. En ville, la thèse de l'intégration DI passe forcément par le rapport économique qui donne la valeur à l'argent. Sur le plan économique, plusieurs arguments tendent à démontrer que la ville prend la forme commerciale.

²⁷² Entretien avec un DI, quartier 13, le 17.08.2021.

²⁷³ Entretien avec un DI, quartier 13, le 17.08.2021.

²⁷⁴ Entretien avec un habitant, quartier 5, le 15.08.2021.

IV.3.2-Mbanga : vers la ville de type commercial ?

Par définition, la ville est un « milieu géographique et social formé par une réunion importante de construction abritant des habitants qui travaillent, pour la plupart, à l'intérieur de l'agglomération ». ²⁷⁵ C'est une agglomération peuplée de nombreux habitants organisant leur espace en fonction du site, de l'environnement, des besoins et des activités tout en tenant compte des contingences sociopolitiques. C'est pour ainsi dire que la ville est un organisme vivant. C'est ce qui amène Sophie BOULY et Anne RAULIN à dire que : « les villes sont des réalités empiriques, dont la dimension concrète est fondamentale puisque c'est ainsi qu'elles se donnent à voir à travers certains styles architecturaux, certains modes de circulation, d'habitation, d'animation, et des populations plus ou moins hétérogènes. ». ²⁷⁶

Cependant, il existe une typologie des villes en fonction d'un bon nombre de critères ²⁷⁷ à savoir :

- Les villes en fonction de leur âge : villes antiques, médiévales, modernes, contemporaines ;
- Les villes en fonction de leur plan : ville-rue, plan hippodamien, plan radioconcentrique, plan biparti ;
- Les villes en fonction de leur croissance géographique : ville « verticale » (Abidjan, Tokyo) ou horizontale (Los Angeles)
- Les villes en fonction de leur taille (mesurée par le nombre d'habitants, ou l'importance de la zone d'influence, ou leur rang dans la hiérarchie urbaine : bourg, petite ville, ville moyenne, grande ville, métropole, mégapole) ;
- Les villes en fonction de leur activité dominante (bourg agricole, ville industrielle, ville commerciale, place financière, ville carrefour (ou nœud ferroviaire, port, aéroport), ville administrative, ville universitaire, ville touristique) ;
- Les villes en fonction de leur niveau de développement : villes des pays développés, villes du Tiers-Monde ;
- Et les villes en fonction de la civilisation à laquelle elles appartiennent : villes européennes, villes nord-américaines, villes latino-américaines, villes musulmanes, villes indiennes, villes chinoises, villes africaines).

²⁷⁵ ONU Habitat, Qu'est-ce qu'une ville ?, 2014, p. 6.

²⁷⁶ Sophie BOULY et Anne RAULIN, « Villes et recompositions spatiales. Manuel de Sociologie », Bréal, 2004, pp. 271-298.

²⁷⁷ Xavier DESJARDINS, Philippe ESTÈBE, Villes petites et moyennes et aménagement territorial, Collection Réflexions en partage, 2011, pp. 64-67.

L'importance de la zone d'influence ou d'attraction liée aux atouts permet de catégoriser le type de ville. La population de Mbanga et l'activité économique fluorescente de par l'expression des boutiques et petits commerces y compris la population permet de se convaincre qu'il ne s'agit pas de Boug, plutôt de petite ville. Cette petite ville imprégnée des activités rurales (paysannerie) se mute à partir de l'urbanisation démographique, celle infrastructurelle (habitat-commerces) ; et l'autre économique. Des entretiens, quelques-uns nous rapportent que :

Tout ceci, contribue à la cherté de la vie dans la commune de Mbanga depuis leur installation(DI). Nous faisons face à une hausse des prix des denrées alimentaires dans les différents marchés. Par exemple, la cuvette de manioc qui, auparavant coûtait 2.500F, aujourd'hui s'élève pratiquement à 7.500F, 8.000F car la demande est énorme et l'offre moyenne. ²⁷⁸

C'est dans cette même perspective que cette DI tient des propos suivants :

Tout ce que nous avons gratuitement chez-nous, nous les payons ici. C'est le cas des maisons, des champs, de la nourriture. My one situation is may be better, but i want to tell that the many Internally Displaced in Mbanga are suffer (...) The don't eat good foot, because when do you have money to pay house and eat? ²⁷⁹

La cherté donne des avantages à la commune/mairie qui reste superficielle aux détails (apports des taxes impôts et élargissement de l'assiette fiscale communale) et reconnaît qu'« *Il y a également eu l'augmentation du nombre des boutiques et comptoirs dans les marchés, ce qui contribue à l'économie de la commune par la paie des impôts et par conséquent, favorise également son développement.* ».²⁸⁰ Une déclaration qui ne situe pas à quel taux réel contribue les DI ; aussi, les petits commerces échappent parfois à ces impôts dus à leurs mobilités et flexibilités.

Mbanga devient de ce fait une ville de type commerciale/économique. Ce caractère n'est pas génétique à la localité, plutôt de la morphologie de la population (brassage), de leur fonctionnalité qui instaure une dynamique et structure l'économie car l'activité dominante à Mbanga est le commerce : ce qui lui confère ce statut. Comment les enjeux économiques se positionnent face au social ?

²⁷⁸ Entretien de group avec les habitantes (autochtones), quartier 3, le 22.08.2021.

²⁷⁹ Entretien avec une DI, quartier 16, le 26.08.2021.

²⁸⁰ Entretien du 25.08.2021.

IV.3.3-Le service économique : comprendre les enjeux gravitants

Nous choisissons deux (02) activités à génératrices de revenus pour dégager les contreparties parfois moins visibles par les acheteurs/bénéficiaires de service. Il s'agit d'une modélisation d'un type de pratique risquant qui pour l'ensemble n'a rien de suspect tant le vendeur écoule normalement et le consommateur s'approprie des marchandises. Le comportement économique ne tient pas toujours compte de son impact sur les relations sociales.

IV.3.3.1-Les activités économiques à risque: les cas de pharmacies improvisées, du commerce mobile des enfants et de la location de la terre

À Mbanga, l'activité économique fluorescente du petit commerce est d'un apport capital soit auprès des familles des locaux/DI qui profitent des bénéfices, soit contre les consommateurs. Parfois, ils se développent des activités économiques qui certes ramenant les dividendes aux commerçants sur le plan économique ; cependant cette activité construit timidement ce que Raymond BOUDON appelle « *effet émergent* »²⁸¹ qui ni voulu, ni souhaité, ni calculé par la pratique de l'individu (action individuelle) qui caractérise même les « *comportements individuels des acteurs sociaux* »²⁸² en s'inscrivant dans le mécanisme du changement social. En principe, c'est un effet qui se déploie dès lors que la pratique est pensée, et agit.

➤ Les pharmacies illégales

En occurrence, la pratique sociale de la santé qui consiste à traiter les habitants à partir des pharmacies ambulantes cause le problème social de la déontologie sanitaire. La loi Camerounaise stipule que : « *tout délit, étalage ou distribution de médicaments est interdit sur la voie publique, dans les foires et marchés à toute personne même titulaire du diplôme de pharmacien* ». ²⁸³ Cette prescription s'appliquant à ce cas nous permet d'aller plus loin. En réalité, sur le terrain, il existe deux types de pharmacies illicites : celles simples, et celles complexes. Les premières permettent d'acheter uniquement les produits en fonction des principes légaux économiques et sanitaires, puis d'appliquer la thérapie à la maison. Avec les deuxièmes, hors mis la partie boutique, il existe une cachette qui sert de laboratoire d'examen et d'inoculation. Il y'a brièvement un rideau qui sépare la pièce de

²⁸¹ Xavier MOLÉNAT, « Raymond Boudon : de l'action individuelle à l'ordre social » in *La sociologie*, 2009, p. 134.

²⁸² YAO ASSOGBA, *La sociologie de Raymond Boudon. Essai de synthèse et application de l'individualisme méthodologique*, Université du Québec, 1999, p. 244.

²⁸³ Loi n°90/035 du 10 août 1990 Régissant l'activité commerciale au Cameroun, article 53.

« boutique » et celle d' « hospitalisation ». Dans cette pièce d'hospitalisation, on peut retrouver un lit, une chaise et quelques matériels d'usage médical. Un malade/pharmacien peut s'aliter pour quelque temps. Dans le langage médical, le pharmacien n'est pas médecin, ni laborantin, encore moins que ces acteurs (DI) ne présentent aucune garantie certifiant de leur statut d'opérant en santé. Nonobstant, ils cumulent les trois fonctions. Ce n'est pas la production économique qui fait problème, seulement la manipulation du moyen par lequel cette économie est produite. De quelle origine est le médicament vendu ? Les prescriptions sont-elles adéquates aux symptômes ? Comment être certain des produits inoculés ? En cas de diagnostic malformé, quels risques est exposé le patient ? Le médicament est-il conservé dans les règles de l'art ? Des questions sans réponses. Si pour le gouvernement, d'après une propagande sanitaire selon laquelle : « *le médicament de la rue tue !* » Il se trouve que le phénomène de pseudo pharmacie prend de l'ampleur en envisageant des problématiques sanitaires en gestation. La recherche économique s'élabore parfois au détriment des qualités requises par les normes/pratiques déontologiques. L'image ci-dessous présente les physionomies d'une pharmacie-clinique en question au quartier 1.

Image 13 : **Pharmacie-clinique appartenant à un couple de DI au quartier 1**



Source : Image de terrain à Mbanga du 20.08.2021 (Patrice NITCHEU Photo)

L'instrumentation économique des enfants produit également pareil résultat.

➤ **La mobilité commerciale des enfants : une instrumentalisation économique**

L'instrumentation économique des enfants consiste à utiliser ces derniers comme des petits commerçants principaux au détriment du principe scolaire expliquant leur présence à Mbanga. Principalement, ce sont les enfants qu'on croise avec les sceaux de petits commerces (denrées alimentaires) : soya de viande d'escargot, de soja ; le koki ; le « *jama jama* » ; les bâtons de manioc ; plateau d'arachides pour ne faire mention que ceux-ci. La culture des DI octroie dans la division sociale du travail une activité de petit commerce aux enfants. Aussi, la circonstance d'hostilité économique dans la nouvelle ville exige peut-être l'implication de tous. Georg SIMMEL théorisait qu'en ville occidentale, l'argent est le lien des individus. Pour intégrer le groupe, il faudrait produire de l'argent. Utiliser l'enfant comme petit commerçant rentre très souvent en contradiction avec l'un des principes d'installation des DI à Mbanga, mais n'ayant pas pour certains les moyens financiers, se retrouvent à pratiquer cet attitude qui dévalorise l'enfant. Plusieurs parents soutiennent venus pour des raisons scolaires des progénitures, mais aussi pour la préservation de vie de ceux-ci. Pourtant, plusieurs de ces enfants commercialisent pendant les jours de classes et le weekend faute d'argent pour les inscrire dans les établissements de la place. Par extension, plusieurs enfants ont le statut de commerçant vue qu'on les croise chaque fois avec leurs commerces. De même, le statut d'enfant scolarisé ne l'épargne de la fonction commerciale. Ce principe scolaire remet parfois en question les déclarations de certains parents. Sinon, une contre observation nous déclare que « *Les DI font le commerce (...) On en trouve parmi eux, plus d'enfants qui ont abandonné l'école et c'est depuis l'année passée que certains commencent progressivement à retrouver la route de l'école.* ».²⁸⁴

Cependant, le problème susmentionné fait de plusieurs jeunes non scolariser, des oisifs. Raison pour laquelle, certains d'entre eux sont pris comme des mains d'œuvres dans des chantiers et plantations.

➤ **Les DI : une main d'œuvre disponible « bon marché »**

N'ayant pour la plus part, aucunes formations professionnelles et pratiquement pas de moyens de survie, les DI éprouvent une difficulté d'accès à l'emploi. La situation calme et

²⁸⁴ Entretien avec une habitante, quartier 2, le 20.08.2021.

stable de la zone d'accueil (Mbanga), détermine l'obtention d'un emploi pour les nouveaux venus. Les arrivées multiplient la main d'œuvre abondante et toujours disponible comparée aux emplois disponibles. Dans le souci de répondre à certains besoins sociaux, ces derniers se livrent à toutes d'activités (travaux champêtres, chargeurs de ferraille, restaurant, chantier etc.) bien-sûr, dans le secteur informel. Les rues deviennent progressivement, les espaces d'exhibition, de déballage des activités à la fois des DI et des populations hôtes. On y rencontre des « *vendeur à la sauvette, restaurateurs propriétaires de « tourne dos » ou « club matango », horticulteurs, laveurs de voitures, libraires du poteau* »²⁸⁵ qui se distinguent parmi les acteurs qui ont choisis « *la rue comme espace pour lutter contre la précarité* ». ²⁸⁶ Il s'agit là, des éléments constitutifs du facteur d'attraction pour les nouveaux venus à Mbanga.

Bon nombre de DI à Mbanga, sont des employés saisonniers dans les plantations de cacao et de café pour ce qui est des hommes et parfois dans les chantiers. En ce qui concerne les femmes, elles sont appelées lorsqu'il s'agit des travaux comme cultiver, récolter, éplucher le manioc et bien d'autres. C'est une main d'œuvre bon marché pour ces employeurs de la localité. La pratique des travaux journaliers payants à raison de 2000F allant de 07H à 15H qui, n'est pas une bonne rémunération mais que plusieurs sont obligés de faire à cause de la situation de précarité.²⁸⁷ Ces travaux ne sont pas fixes, ni permanentes, mais plutôt saisonniers. La SPM (Société des Plantations de Mbanga) qui avait pour activité principale la production des bananes et employait plusieurs jeunes avec des contrats à durée déterminée ou indéterminée, avait fermé ses portes il y a de cela 6 ans. Dans le manque des activités, la consommation de l'alcool prend place, la vente et consommation de la drogue également, le banditisme, les jeux de hasard deviennent une occupation.²⁸⁸ Certains d'entre eux choisissent le recherche du gain facile ce qui constitue la recrudescence des fléaux sociaux (banditisme, agression, enlèvement, viol, vol etc.).

Plusieurs DI sont dans la difficulté d'accès au foncier ceci à cause du prix du mètre carré. La terre étant un outil indispensable en milieu rurale, ils sont dans le besoin afin de surmonter la crise de faim donc ils sont victimes. Il est de ce fait nécessaire pour eux d'en posséder, mais est-ce qu'ils ont les moyens économiques suffisants ?

²⁸⁵ Martin ELOUGA, NDOUMOU TOULOU et Landry ATOU, « *Les arts de la rue dans les villes Camerounaises* », p. 141, in Martin ELOUGA, Valentin NGA NDONGO et Luc MEBENGA TAMBA, *Dynamiques urbaines en Afrique noire*, Paris, l'Harmattan, 2006.

²⁸⁶ Idem, p. 141.

²⁸⁷ Entretien avec un DI, le 23.08.2021.

²⁸⁸ Entretien avec l'adjoint au Sous-Préfet de Mbanga, le 11.08.2021.

➤ De l'augmentation des prix au M² en achat comme location de la terre

La crise des années 1929-32 avait accéléré la vente des terres par les autochtones dans le Moungo en générale en fonction des zones cacaoyères²⁸⁹ et Mbanga en faisait partie. On comprend dès lors que, la vente des terres n'est pas un phénomène nouveau, mais vieux qui a évolué avec le temps. L'arrivée des DI vient dans ce contexte leur donné encore cette possibilité au regard de la demande intense. Les locaux à qui appartiennent majoritairement les lopins de terre trouvent qu'il s'agit en ce moment, de leur période de « grâce », où ils font de ces terres un bien économique rentable.

S'il y'a une minorité d'habitants qui a de la compassion pour les DI, lorsqu'il s'agit des terres, la majorité n'est pas de cette avis car le terre quel que soit sa position à une valeur économique. « *Les offres et les demandes de terres mettant en jeu des contreparties monétaires commencent à apparaître et vont certainement aller croissant.* ».²⁹⁰ Les transactions foncières varient fonctions des contextes locaux, on observe à présent à Mbanga, une forte monétarisation foncière encrée dans le milieu. Les ventes et/ou locations des terres à Mbanga aujourd'hui sont dues à une forte pénétration des nouveaux acteurs tels que les élites, les hommes politiques, les commerçants et même les DI qui en ont besoin pour la production agricole qui scie dans une continuité des activités d'antan afin d'alléger leur coût de nutrition. Cette intensité en demande donne aux particuliers l'occasion de vendre ou de mettre en location des petites parcelles de terres à des prix très élevés. Cependant plusieurs DI constituent pour des riverains, une main d'œuvre qu'il faut mettre en valeur le plus maximum possible.

Il en ressort de ce chapitre que les mutations et la reconfiguration des activités économiques observées dans l'arrondissement de Mbanga sont dues aux arrivées des DI qui, pour se prendre en charge, se lancent dans les activités entrepreneuriales. Une telle situation féconde de la nouvelle situation économique fait croître la hausse des prix, d'où la transformation économique. Les AGR qui constituent la force attractive des DI de Mbanga au détriment des éléments répulsifs dans les milieux du NOSO, encourage la prise de décision de ces derniers en ce qui concerne Mbanga comme nouveau milieu d'accueil. Dès lors, les

²⁸⁹ J-C BARBIER et al, *Migration et développement. La région du Moungo au Cameroun*, Paris, ORSTOM, 1983, p. 229.

²⁹⁰ Paul MATHIEU et Al, « *Sécuriser les transactions foncières dans l'ouest du Burkina Faso* », 2003, p. 15.

mécanismes économiques et les mutations sociales ont des impacts sur le développement local. Il s'agit des réalités interprétatives et conséquences de l'arrivée des DI sur le développement de Mbanga. On assiste à une reconfiguration des activités du secteur économique dans la ville.

CONCLUSION

Notre réflexion a été développée sur les « *Incidences socioéconomiques des déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sur le développement local. Cas de la commune de Mbanga (Littoral – Cameroun)* ». Nous nous sommes interrogés sur les facteurs et surtout les incidences de type social et économique des DI du NOSO sur le développement local de la commune de Mbanga. Cette recherche s’est faite à la base de certains constats ayant captés notre attention. En effet, depuis 2018, nous avons fait le constat selon lequel, il y avait de plus en plus les DI dans la zones estudiantine où nous vivons à Yaoundé, y compris dans certains quartiers de la ville. Constat qui va s’accroître lors de certains de nos déplacements dans quelques villes du pays. Lors de notre séjour dans le département du Moungo, nous avons fait une fois de plus un autre constat, celui du fait que les DI mettent tout en œuvre pour survivre. Il y a de ce fait de l’intensification des AGR telles que la vente des oranges, des battons de manioc, de l’arachide grillée et/ou bouillie, des légumes, des noisettes, de la peau de viande, du tapioca, des fruits noirs majoritairement vendu en bordure des routes et de l’implication de ces derniers dans les activités champêtres. Mbanga est devenu de ce fait, notre zone de recherche. La situation des DI est caractérisée par une instabilité professionnelle, victimes du chômage, de la pauvreté et de la précarité, ils mettent sur pied plusieurs AGR constituant leurs stratégies de survie. À partir de ce constat, le problème de recherche est celui lié aux impacts socioéconomiques des DI du NOSO sur le développement local dans la commune de Mbanga et les stratégies d’insertions de survie développées par ces derniers.

Dans cette perspective, la recherche a pour préoccupation centrale décèle les facteurs d’attractions et les répercussions socioéconomiques des DI du NOSO sur le développement local dans la commune de Mbanga ainsi que les difficultés et les stratégies de contournement développées par ces derniers afin d’assurer leur survie. Autrement dit, il s’agit de la reconfiguration du secteur socioéconomique dans la commune de Mbanga grâce à l’arrivée des déplacés internes dans la localité et des effets de cette reconfiguration sur le développement local.

De cette problématique s’est dégagée la question principale suivante : en quoi le déplacement interne des personnes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun influence-t-il sur le développement local dans la commune de Mbanga ? Vont découler de cette question principale, trois questions secondaires à savoir :

QS1 : Quels sont les facteurs d'attraction des déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun vers la commune de Mbanga ?

QS2 : Quels effets sociaux le déplacement interne de certains habitants du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun a sur le développement local de Mbanga ?

QS3 : Quelles sont les conséquences économiques du déplacement interne de certains habitants du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun sur le développement local de Mbanga ?

Ces questions à leur tour, comme l'exige le principe méthodologique, ont donné naissance à des hypothèses.

L'hypothèse générale est donc la suivante : l'arrivée des DI dans la commune de Mbanga donne naissance à plusieurs nouvelles activités économiques y compris la naissance de nouvelles manières (habitudes, comportements) qui feront dorénavant partie de la conjoncture de la commune de Mbanga. De cette hypothèse générale, ressortent trois autres secondaires qui sont :

HS1 : Les proximités géo-historiques et culturelles, les conditions sécuritaires et les atouts microéconomiques sont les facteurs modaux d'attraction des déplacés internes du NOSO dans la commune de Mbanga.

HS2 : Les déplacés internes issus du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sont à l'origine du développement des comportements qui, d'une part, accentuent les fléaux sociaux et, qu'autre part, maintient certaines valeurs laborieuses dans la commune de Mbanga.

HS3 : La présence des déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun dans la commune de Mbanga a favorisé le développement de nouvelles activités et secteurs économiques, tout en favorisant l'inflation des coûts de plusieurs denrées.

La vérification des hypothèses a nécessité la mobilisation des modèles théoriques et le recours aux instruments de collecte de données. Parlant des modèles théoriques, la théorie dynamiste et critique de Georges BALANDIER et la théorie d'attraction et de répulsion (push and pull) ont été utiles.

La théorie dynamiste de Georges BALANDIER a permis de comprendre « *dynamiques internes* » beaucoup plus qu'« *externes* » qui permettent d'expliquer l'évolution des DI, mais aussi les stratégies de survie développées par ces derniers dans la commune de Mbanga provenant de leur dynamismes internes au regard de l'aide externe (État et ONG) faible ou/et

presque inexistante. Cette théorie au sens de BALANDIER, met l'acteur concerné pas le déplacement au centre de l'action. L'acteur mets sur pied, par des stratégies qui lui sont propres des techniques de contournement face à une situation délicate dont il fait face car l'acteur n'est pas immobile ou déraisonner. Ces dynamismes de par leurs pouvoir, influence sur le développement locale de Mbanga.

En ajout pour la compréhension du phénomène étudié, la théorie d'attraction et de répulsion de MCKENZIE a permis de comprendre et d'expliquer principalement les facteurs d'attraction d'ordre multiple, mais principalement ceux liés à la présence des opportunités des AGR (attractions liées aux activités économiques en milieu d'accueil) dans la commune de Mbanga. Elle met en exergue, les atouts attractifs que regorge Mbanga, faisant d'elle, l'une des communes du département du Moungo qui regorge beaucoup de DI. Ces effets économiques impactent sur le développement local de ladite localité de façon bénéfique nous renseignent les informations provenant de l'analyse des données collectées sur le terrain.

La combinaison des techniques d'enquête et d'analyse des données (observation directe, recherche documentaire, technique d'entretien et analyse de contenu) a permis de collecter les données de terrain et de les analyser. L'observation directe non structurée ou ouverte a été utile à la phase exploratoire de la recherche et à favoriser l'obtention d'une masse importante d'informations en ce qui concerne notre recherche et certaines réalités historiques ayant contribués à la circonscription de cette recherche. L'observation directe semi structurée, nous a donné de déterminer la population mère de notre étude mais également les différentes interactions existantes, et les répercussions socio-économiques sur le développement local de Mbanga. Ainsi, il a été observé de près leur mode de vie. La recherche documentaire a été également utilisée et a permis de lire un ensemble de documents portant sur les différentes thématiques concernant les DI et sur le développement local, dès le début de cette recherche, c'est-à-dire au projet du mémoire. Pour ce qui est de la technique d'entretien, l'entretien semi-directif et l'entretien de groupe ont été utilisés. Les entretiens semi-directifs ont contribués à la compréhension individuelle des motivations et stratégies des différents acteurs impliqués par notre recherche grâce aux guides d'entretien à eux administrés. De ces entretiens, il y a eu des points de divergences et beaucoup plus de convergences en ce qui concerne l'incidence des DI sur le développement local de la zone d'étude. L'entretien de groupe a favorisé une collecte de données venant d'un nombre considérable de personnes à la fois, tout en nous permettant le recueil des divers points de vues et la gestuelle des membres constituant le groupe.

De cette étape de collecte de données, les hypothèses de recherche formulées en amont dans leur globalité sont passées au crible de la vérification.

La première hypothèse qui était concentrée sur les facteurs d'attraction s'est vue validée parce que les résultats de recherche l'ont approuvée. Plusieurs facteurs d'attractions entrent en jeu en ce qui concerne la ruée des DI vers Mbanga. Il s'agit entre autres, du lien historique (des originaires du NOSO installés à Mbanga depuis longtemps) et la position géographique qui existe entre la région du Littoral globalement et les régions du NOSO. À cela s'ajoute la sécurité, la langue parlée (*pidgin*) par un bon nombre des habitants de Mbanga, la présence familiale et des connaissances. Il s'agit là, des facteurs d'attraction des DI du NOSO dans la commune de Mbanga. Cependant, le départ du NOSO pour la zone d'accueil n'a pas été un parcours doux, mais plutôt de croix, périlleux pour une majorité à cause d'un ensemble de difficultés dont ils ont été victimes. Certains au début sont arrivés par train, mais après l'arrêt du fonctionnement du train, plusieurs ont pris d'autres moyens de déplacements à savoir la marche à pied dans les brousses, le déplacement à moto ou à voiture. Dans le cadre de notre enquête, nombreux des DI provenant principalement du Sud-Ouest sont arrivés à Mbanga et dans certains villages du département du Mounjo, à pied faisant face en chemin à des cas de décès, des maladies (paludisme, choléra, dysenterie etc.), de dispersion des familles suite aux attaques et des enlèvements.

Pour ce qui est de la seconde hypothèse, les enquêtes sur le terrain l'ont également approuvée car la venue des DI est à l'origine de l'apparition de nouveaux comportements, d'un brassage culturelle, de la précarité, de l'accentuation des fléaux sociaux dans la commune de Mbanga et par conséquent, influence sur le développement de Mbanga. Les nouvelles manières de faire des DI entrent en interaction avec celles trouvées dans le milieu d'accueil et il en résulte plusieurs conséquences comme le bilinguisme et l'entraide. On assiste dès lors à la reconstruction des structures et des valeurs qui ont pour but d'accompagner leur processus d'intégration sociale dans la commune. Reconstruction qui est bénéfique pour l'ensemble des habitants de la localité car elle ne trie pas, ni ne distingue point les individus. À cet effet, il y a eu construction des centres de santé, des écoles primaires et secondaires bilingues dans le but de répondre au manque criarde de ces différentes infrastructures de valeurs dont sont victimes les DI. Ce qui rend compte des relations existantes et des interactions plutôt fertiles et bénéfiques pour la localité. Suite à ceci, toujours dans le souci de parfaire leur intégration, nombreux sont les DI qui, par leur dynamisme vont entreprendre de s'installer un peu partout jusqu'aux endroits autrefois abandonnés par les habitants de Mbanga. Ce qui contribue au

phénomène d'élargissement (grandissement) des quartiers. Toutefois, ces actions ne sont pas sans conséquences et s'accompagnent de la dépravation des murs et de la recrudescence des fléaux sociaux, de même que quelques problèmes liés au foncier.

La troisième et dernière hypothèse s'est vue confirmée elle aussi sur le terrain. En effet, la venue des DI à Mbanga, contribue au développement de nouvelles activités et secteurs économiques, y compris une augmentation de prix et subséquemment du coût de vie. Le phénomène de déplacés forcés aujourd'hui, est un phénomène à dimension planétaire qui a des impacts tant sur le milieu de départ que sur celui d'arrivé. Leur arrivée à Mbanga a bouleversé le mode de vie économique tout en introduisant de nouvelles AGR qui à leur tour entrent en concurrence avec celles trouvés sur place. Il est question en ce moment de stratégie commerciale pour pouvoir se déployer et se démarquer au regard de la cherté de vie qui se met progressivement en place.

Suite à ces hypothèses, notre mémoire comporte deux (02) parties et chaque partie est constituée de (02) chapitres, ce qui fait un total de quatre (04) chapitres.

La première partie intitulée *Caractéristiques géo-démographique et facteurs de déplacement interne vers Mbanga* présente les caractéristiques géographiques, démographiques et infrastructurelles d'une part et d'autre part, les facteurs d'attractions pour les DI. Elle est constituée de deux (02) chapitres. Le premier, intitulé *Caractéristiques géo-démographiques et infrastructurelles de Mbanga* s'attèle à présenter dans un premier temps, les éléments constituant l'aspect géographiques à savoir le sol et la végétation, le climat, le relief et l'hydrographie. Par la suite les éléments qui constituent les caractéristiques démographiques à savoir la mobilité spatiale qui est essentielle pour toute personne vivant sur un territoire, l'organisation et la structure sociales qui sont elles aussi capitales pour le fonctionnement d'une cité. Et enfin, la présentation des infrastructures par secteur qui constitue aussi l'un des éléments importants pour une commune. Il s'agit des écoles, des structures de santé, de l'eau et de l'énergie, de la télécommunication, des routes et pistes rurales, des centres de sport et de loisir sans oublié la présence des églises.

Le deuxième chapitre intitulé : *Les facteurs d'attraction des DI dans la commune de Mbanga* débute d'abord par une présentation brève de l'itinéraire suivi par les DI à Mbanga. Il s'agit d'un itinéraire difficile pour plusieurs d'entre eux, mais qui a valu la peine d'être bravé afin d'accéder à un minimum de confort en terre d'accueil. Attirer à Mbanga par plusieurs atouts du milieu, comme les facteurs socioculturels et environnementaux à savoir les facteurs sociaux

comme l'éducation dont les enfants déplacés ont la possibilité de continuer, la nutrition et la santé qu'offre Mbanga à ces derniers. À ça, s'ajoute les facteurs culturels qui sont des éléments unificateurs. Il s'agit de la religion, de la langue (le « pijin ») et de l'ethnie. Il y a également le facteur environnemental qui est la proximité géographique beaucoup plus avec le Sud-Ouest qu'avec le Nord-Ouest. Ce qui a facilité la ruée des DI dans le Moungo et particulièrement à Mbanga. Comme autres facteurs d'attraction, il y a les facteurs économiques qu'offre Mbanga. En effet, les DI qui y sont installés ont la possibilité de pratiquer diverses AGR afin de prendre soins des leurs. Cela se fait grâce à la stabilité politique qui y règne malgré la culture d'opposition à travers les SDF.

Il est à noter que, ces mouvements en masse des DI vers Mbanga sont la résultante de la situation d'insécurité qui a pris en otage le NOSO, contribuant ainsi à l'exode de ses populations à la quête de la survie et par souci du bien-être de leur progéniture coupées des études. À ce sujet, Émile DURKHEIM est clair, il faut que la société donne aux enfants une éducation de qualité, celle qui leurs permettra de pouvoir mener à bien leur existence. Car l'éducation est d'abord sociale et donne à l'enfant qui est le père de l'avenir de recevoir des qualités ou des savoirs nécessaires pour la vie en société.²⁹¹ À l'issue de ces déplacements, la commune de Mbanga, zone d'accueil a subi plusieurs incidences dont l'attention a été portée sur les incidences sociales et économiques d'où les deux dernières hypothèses de cette recherche.

Quant à la deuxième partie intitulée *Incidences sociales et économiques de l'installation des DI à Mbanga*, elle présente tout d'abord les incidences sur le plan social et ensuite sur le plan économique. Raison pour laquelle le troisième chapitre s'intitule comme suit : *Effets sociaux des DI sur le développement local de la commune de Mbanga*. Il fait ressortir les reconfigurations sociales de Mbanga dues à la présence des DI. Ainsi, leur accueil et installation mettra sur pied un mécanisme d'intégration car ils doivent s'insérer et reprendre le cours de vie. Ce qui passe par un brassage culturel, par l'organisation des activités sportives entre habitants et DI, et donne lieu inéluctablement à la reconstruction des structures et des valeurs. Cette reconstruction conduit à l'agrandissement des quartiers (cela dans la mesure où les DI s'installent partout dans la ville), à l'amélioration des infrastructures d'éducation et de santé, à la revalorisation des cultures et des mœurs, à la promotion du bilinguisme et enfin au rajeunissement de la population locale. Par ailleurs, l'arrivée des nouveaux venus

²⁹¹ Émile DURKHEIM, *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, 1922, pp. 8-9.

s'accompagne également de conflits sociaux et de la précarisation des conditions de vie. En effet, dans l'optique d'assurer leur nutrition, les DI ont besoin de la terre, ce qui crée dans certains cas des litiges fonciers entre habitants et DI. S'en suivront les problèmes de la précarité, de l'insécurité, de la légèreté des mœurs, de logement et de la cohabitation. Pour y remédier, des décisions seront prises au niveau local afin de pouvoir résoudre les conflits fonciers. Les autorités administratives, traditionnelles, religieuses et les populations vont mutualiser leurs forces afin de réduire au maximum possible l'insécurité.

Le dernier chapitre intitulé *Incidences économiques des DI sur le développement local de la commune de Mbanga* analyse minutieusement l'origine et la conséquence de l'inflation dans Mbanga. Ils en ressort que les facteurs d'attraction ayant contribué à l'augmentation de la population globale de Mbanga ont donné naissance à une augmentation du coût de vie avant et après l'avènement des DI ; d'où le fait que la croissance démographique liée à l'arrivée des DI peut être considérée comme un adjuvant au fondement de l'inflation. Comme autre fondement, il y a l'interruption des échanges économiques entre Kumba-Mbanga et Douala ce qui va accroître et maintenir l'inflation. La fermeture de la voie ferrée de Kumba passant par Mbanga pour Douala a causé trop de tort à la ville cosmopolite qu'est Mbanga. La rupture de cette voie de communication qui facilitait le ravitaillement constant est à l'origine de la vie chère. Avec moins de moyens efficaces, il faut produire et vendre tout en ayant du bénéfice.

Au regard de l'inflation observée, les DI, se lancent vers des modes de commercialisation beaucoup plus mobile qu'immobile (mécanismes économiques d'adaptation). L'objectif étant d'aller vers les clients, peu importe les lieux où ils se trouvent. Plusieurs mettront leurs installations de façon fulgurante dans les divers quartiers et villages, ceci toujours dans la même logique. Il revient dès lors à chacun de fixer le prix de sa marchandise, une inadéquation avec l'uniformisation des prix donnant la priorité au plus offrant. La fermeture de la voie ferrée de Kumba passant par Mbanga pour Douala a causé trop de tort à la ville cosmopolite qu'est Mbanga.

Cette cherté de vie s'est fait également ressentir au niveau des moyens d'accès aux logements. La flambée des prix de location en témoigne et explique le fait pour les DI d'être « entassés » dans des logements étroits. Il apparaît que l'argent vient avant le social dans ce contexte de crise à Mbanga. Pour y remédier, ils ont tout au moins la possibilité de se lancer dans des petites activités rémunératrices. Raison pour laquelle on assiste à la multiplication du petit commerce et stratégies commerciales énoncées plus haut. Ce qui a poussé la mairie, dans

un souci de la régulation, à construire un hangar aux DI au marché A. Ils deviennent dès lors omniprésents dans Mbanga. Ces investissements économiques représentent le moyen de protection et d'intégration des DI. Les activités économiques sont les moyens d'intégrations face à la convention économique à ces derniers opposée par les anciens habitants de Mbanga. Dans cette phase d'intégration, plusieurs ONG (Dynamique Femme et la Réseau des Association des Femmes de Mbanga) y compris l'appui étatique ont fait du mieux qu'ils pouvaient pour qu'ils se sentent bien dans la localité d'accueil. Raison pour laquelle ils se déploient dans plusieurs secteurs d'activités. Par ailleurs, les enfants sont utilisés par certaines familles de DI pour rapporter de l'argent à la maison. L'ensemble de ces activités économique tendent à rendre Mbanga une ville non plus seulement agricole, mais aussi commerciale dans sa globalité. On assiste à la prolifération des activités à risque comme les pharmacies trottoir illégales, l'utilisation des mains d'œuvres à faibles revenus, et l'augmentation du prix d'achat et ou de location d'un lopin de terre. Malgré cela, les DI continuent de développer des stratégies de survie.

Ces stratagèmes développés et provenant des différentes interactions entre DI et population ancienne de Mbanga donnent lieu à une perception et existence d'un vivre ensemble tout en permettant de déceler l'existence d'une cohésion sociale entre les nouveaux venus et les anciens en milieu d'accueil. L'évaluation des répercussions économique, provenant des collectes et analyses des données de terrain laisse voir que les DI contribuent au développement local de Mbanga.

Selon la confrontation des résultats de recherches effectuées, il ressorts que les problèmes sont minimes comparés aux nombreux avantages et contributions liés à la présence des DI à Mbanga. Les DI contribuent au développement par leurs AGR qui, non seulement ont pris de l'ampleur dans la ville, mais contribuent à l'élargissement de l'assiette fiscale communale aidant à la réalisation des projets de développement. L'agrandissement des quartiers par l'occupation des endroits auparavant inhabités, la construction des centres de santés, des écoles, des églises et des maisons participent à la redynamisation du paysage rural de Mbanga. Ces constructions révèlent l'aspect manifeste et quantitatif du développement, car elles modifient de façon durable les structures économiques et sociales de la société. Quant à l'aspect qualitatif, la présence de la main d'œuvre toujours disponible accroît la production agricole en ce qui concerne les cultures de seconde génération (accroissement de la productivité locale). La commercialisation du surplus, permet d'accroître le salaire journalier, mais aussi la consommation et par conséquent, améliore la qualité de vie. L'une des spécificités de ces

déplacements, c'est qu'on y trouve également les ressortissants ou natifs des autres régions du Cameroun installés eux-aussi dans ces deux régions anglophones bien longtemps avant le commencement de la crise. Cette cohabitation est un signe de l'acceptation de l'autre malgré la diversité et c'est ce même esprit qui anime et participe à la grande cohésion entre les différentes souches de population à Mbanga. Certes, il y a des centaines personnes (minorité) qui trouvent que la présence des DI n'est pas bénéfique pour le développement de la localité, mais la majorité des enquêtés déclare plutôt que leur arrivée est un plus, un adjuvant socio-économique du développement local.

La conduite de cette recherche a fait face à de nombreuses difficultés. En fait, nous n'avons pas échappé aux soupçons dont sont souvent victimes les chercheurs en sciences sociales. En clair, lors de la collecte des données qui s'est déployée sur une durée considérable, nous nous sommes vu refuser l'accès aux archives des structures administratives et même traditionnelles. Nous avons été considérés par exemple à la mairie de Mbanga comme un espion venu de Yaoundé. Malgré les différentes autorisations de recherche, l'une obtenue de notre Chef de Département, l'autre de l'adjoint au sous-préfet et la dernière de la mairie de Mbanga, nous avons fait face à la réticence intense des DI durant toute la période de collecte des données. De même, certains chefs ont été méfiants quant aux entretiens (ou items) portant sur certains aspects concernant des dons venant des ONG pour distribution aux DI. À cette autre difficulté s'ajouté celle liée à l'économie, le coût de vie à Mbanga est élevé. Armé de courage et de détermination, nous avons pu surmonter et continuer la recherche.

Cette recherche, malgré ces difficultés, n'a pas pourtant la prétention d'avoir listé et détaillé exhaustivement les incidences des DI sur le développement local de Mbanga. Elle s'est appesantie plus précisément, sur l'aspect social et économique des déplacements sur cette localité. Les incidences sur le plan environnemental, politique, religieux et culturel constituent les manquements de cette recherche, tout en donnant la possibilité pour une recherche future car ce sont aussi des aspects importants pour une meilleure compréhension de phénomène en étude.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- AKOUN, A. et ANSART, P., Dictionnaire de sociologie, le robert, Hatier, Seuil, 2002.
- AKTOUF, O., *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1987.
- ASSOGBA, Y., *La sociologie de Raymond Boudon. Essai de synthèse et application de l'individualisme méthodologique*, PUQ, Paris, 1999.
- BALANDIER, G., *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, PUF, Quadrige, 1971.
- BRET, B., *Le Tiers-Monde, croissance, développement, inégalités*, Paris, Éditions Marketing, 2006
- DESJARDINS, X, et ESTÈBE, P., *Villes petites et moyennes et aménagement territorial*, Collection Réflexions en partage, ville et maison d'édition, 2011.
- Dictionnaire fondamental de psychologie, coffret 2 Volumes Broché – 5 septembre 2002.
- DURKHEIM, E., *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1893.
- DURKHEIM, E., *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, 1922.
- DURKHEIM, E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1894.
- ELA, J-M., *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique Noire. Les défis du « monde d'en-bas »*, Paris, Karthala, 1998.
- ELA, J-M., *Travail et entreprise en Afrique. Les fondements sociaux de la réussite économique*, Paris, Karthala, 2006.
- EYMARD-DUVERNAY, F., *L'économie des conventions, méthodes et résultats*, la Découverte, 2006.
- HENRY, A. et al, *Tontines et banques au Cameroun. Les principes des sociétés des amis*, Karthala, 1991.
- LOUBET DEL BAYLE, J-L., *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- GRAWITZ, M., *Lexique des sciences sociales*, Dalloz, 8ème Edition, 2004.
- MAUSS, M., *Essai de sociologie*, Paris, éditions de Minuit, 1969.
- MAUSS, M., *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF, 1925.

-
- N'DA, P., *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, 2015.
 - QUIVY, R. et VAN CAMPENHOUDT, L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, DUNOD, 1995.
 - WEBER, M., *Économie et société. L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Tome 2, Paris, Librairie Plon, 1995.

OUVRAGES SPÉCIALISÉS

- ASSOGBA, Y., *Développement communautaire en Afrique : Comprendre la dynamique des populations*, Québec, les Presses de l'Université Laval, 2008.
- AUGÉ, C., *Petit dictionnaire français*, Larousse, 1905.
- BARBIER, J-C. et al, *Migration et développement. La région du Mounjo au Cameroun*, Paris, ORSTOM, 1983.
- CAMBREZY, L., *Réfugiés et exilés, crise des territoires*, Paris, Edition des Archives contemporaines, 2001.
- DANSEREAU, F. et al, *La cohabitation interethnique dans le logement social. État de la question*, Québec, PUQ, 1993, p. 11.
- KAUFMANN, V. et al., *Mobilité et motilité. De l'intention à l'action*, LASUR, 2003.
- NZEMEN, M., *Tontines et développement ou le défi financier de l'Afrique*, Presses Universitaires du Cameroun, 1993.
- OFFICIEL, 1987.
- ROBIN, N., *Ville nouvelle et intégration spatiale des familles maghrébines en île de France*, Paris, ORSTOM, Collection « thèse », 1994.
- ROQUES, M., *Sortir du chômage. Un effet de réorganisation du système des activités*, Liège, édition MARDAGA, 1995.
- SÉRAPHIN, G., *Vivre à Douala. L'imaginaire et l'action dans une ville africaine en crise*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- TAP, P., *Socialisation et construction de l'identité personnelle*, Paris, PUF, 1991.
- TARAN, P. et al., *Migrations économiques, cohésion sociale et développement : vers une approche intégrée*, France, Éditions du Conseil de l'Europe, 2009.
- WRESINSKI, J., *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, Paris, Journal, 1987.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

- AKAGÜL, D., « Démocratie, stabilité politique et développement : Analyse du cas turc », *CERI*, 2005, pp. 1-15.
- AKNIN, A. et FROGER, G., « Migrations et développement : question de soutenabilité ou soutenabilités en question ? » in *Mondes en développement*, 2015/4 (n°172), pp. 7-12.
- BOULY, S. et RAULIN, A., « *Villes et recompositions spatiales. Manuel de Sociologie* », *Bréal*, 2004, pp. 271-298.
- BOUTIN-KUHLMAN, R., « Qu'est-ce que le développement local ? Synthèse bibliographique sur la définition du concept de développement local, master 2 recherche « *Etudes rurales* », Université lumière, Lyon 2, 2009, pp. 1-18.
- COURGEAU, D., « Méthodes de mesure de la mobilité spatiale : migrations internes, mobilité temporaire et navettes. Présentation d'un Manuel de l'INED », in *Population* (French Edition), 1988, pp. 877-880
- ELOUGA, M. et al., « Les arts de la rue dans les villes Camerounaises », p. 141, in Martin ELOUGA, Valentin NGA NDONGO et Luc MEBENGA TAMBA, *Dynamiques urbaines en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- GALLAUD, D. et al, « Proximités organisationnelle et géographique dans les relations de coopération : une application aux secteurs agroalimentaires », in *Géographie, Économie, Société*, (Vol. 14), 2021, pp. 157–163.
- GASSE, S., « Dynamique partenariale et droit à l'éducation, Colloque international AFEC, Le droit à l'éducation : quelles effectivités au Sud et au Nord ? » Ouagadougou, Burkina Faso, 9-12 mars 2004, pp. 1-19.
- HUSSER, J., « La théorie des conventions : quelle logique organisationnelle ? », in *Vie & sciences de l'entreprise*, 2009, pp. 75-85.
- JAHODA, « The impacts of unemployment in the 1930s and 1970s, Bulletin of the British psychological society », pp. 30-31, in Martine ROQUES, *Sortir du chômage. Un effet de réorganisation du système des activités*, Liège, édition MARDAGA, 1995.
- KRISHNAKUMAR, P. et INDUMATHI, T., « Facteurs d'attraction et de puissance de la migration », in *Revue de direction mondiale*, 8 (4), 2014, pp. 8-13.
- LAVOYER, J-P., « Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays. Quelques observations sur la contribution du droit international humanitaire », in *la Revue internationale de la Croix-Rouge*, 1998, pp. 503-516.

-
- MATHIEU, P. et al., « Sécuriser les transactions foncières dans l'ouest du Burkina Faso », Cirad - Agritrop <https://agritrop.cirad.fr/515622/>, Dossier no. 117, 2003, pp. 1-36.
 - MELIKI, H. M., « Agriculture urbaine et trajectoires d'accès au foncier pour les citoyens précarisés au Cameroun : l'agriurbain comme perspective stratégique », in *Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement*, 2020, pp. 1-21.
 - MOLÉNAT, X., « Raymond Boudon : de l'action individuelle à l'ordre social », in *Xavier Molénat éd., La sociologie. Auxerre, Éditions Sciences Humaines, « Petite bibliothèque »*, 2009, pp. 134-149. DOI : 10.3917/sh.molen.2009.01.0134. URL : <https://www.cairn.info/--9782912601858-page-134.htm>.
 - NGUEULIEU, E. P., 2020, « Dynamiques émi-immigratoires internes, recompositions sociodémographiques et violences socioéconomiques en milieu paysans camerounais », In JEAN NZHIE, E. et al (dir.), *Violence dans les sociétés contemporaines : Construction et vécus au Cameroun*, Yaoundé, Monange, 2020 pp. 163-184
 - RENAUD, J. et al., « L'origine et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec », in *Sociologie et Société*, Volume 35 (1), 2003, pp. 165-184.
 - SIMMEL, G., « L'argent dans la culture moderne et autres essais sur "l'économie de la vie » », Paris, Hermann, coll. « PUL », 2018, 196 p., textes choisis et présentés par Alain Deneault, 1^{re} éd. 2006, ISBN : 978-2-7056-9610-8. <https://doi.org/10.4000/lectures.24784>. Consulté le 01.11.2021, pp. 196-210.
 - TAGNE C. T. et NGUEULIEU E. P., « La guerre de l'indépendance à l'Ouest-Cameroun : migrations, protection de l'enfance et restructuration socio-économique contemporaine », in *Revue Internationale Donni (Rid)*, 2021, pp. 90-103.
 - TAMO E. et MIMCHE H., « Effets de la migration internationale sur la scolarisation et le travail des enfants au Cameroun », in *Annales de l'IFORD*, vol. 20, n° 1, 2016, pp. 131-153.
 - WORMS, J-P., « La démocratisation de la décentralisation en Afrique de la fonction entrepreneuriale », in *Revue correspondance multiple* N°276, 1987, pp. 16-27.
 - HUGON, P., « Environnement et développement économique : les enjeux posés par le développement durable », in *Revue internationale et stratégique*, 2005, pp. 113-126.

-
- ADAMOU, MOUSSA, I., « L'insécurité transfrontalière en Afrique de l'Ouest : le cas de la frontière entre le Niger et le Nigeria », Thèse de Doctorat, Université Côte d'Azur, 2019.
 - DONTSA, A. M., « L'exercice de l'activité commerciale par les étrangers au Cameroun », Mémoire, Université de Yaoundé, 1986.
 - EYIGLA, ZOLA, E. « Réfugiés, déplacés internes et incidences sécuritaires au Cameroun : le cas de la ville de Douala, 1967-2018 », Mémoire en histoire, Université de Yaoundé 1, 2020.
 - FORTIN, V., « Environnement socioculturel et intentions migratoires chez les jeunes de Saguenay », Mémoire, l'Université du Québec à Chicoutimi, 2008.
 - LEUMAKO, J., « Exploitation des ressources naturelles et développement local. Le cas de l'exploitation des terres dans le département du Moungo (Littoral-Cameroun) », Thèse de sociologie, Université de Yaoundé I, 2016.
 - WANGBARA MANRETOING, L., « Migrations des habitants de la plaine Nord-Est du Cameroun vers la ville de Douala : Itinéraires, modes d'insertion, logiques », Mémoire de sociologie, Université de Yaoundé I, 2013.

RAPPORTS SCIENTIFIQUES DE RECHERCHE

- APDEL (l'Association pour la Promotion du Développement Local), Rapport d'Évaluation des besoins des déplacés internes dans le Département de la Menoua, Dschang, 2018.
- BUCREP, 3e RGPH, Volume II - Tome 09, Mouvements migratoires, BUCREP-UNFPA, Yaoundé, 2010, p. xvii.
- CESA (Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique), Rapport sur le nombre de déplacés de force en Afrique, juillet 2020, <https://africacenter.org/fr/spotlight/le-nombre-de-deplaces-de-force-en-afrique-atteint-le-chiffre-record-de-29-millions/> Consulté le 28 novembre 2021 à 16 : 21 min.
- CHASSAGNON, A., Qu'est-ce que l'économie ? Modèles micro et macroéconomiques, Université de Tours, Septembre 2013.
- FOTSO, H., Rapport du Dialogue national au Cameroun : bilan contrasté un an après, 2020.
- Global Protection Cluster, Cadres normatifs sur le déplacement interne. Développements au plan mondial, régional et national, p. 19.

-
- HCR, La cohabitation pacifique des personnes déplacées et des communautés hôtes s'organisent, 2018.
 - Human Rights Watch, Rapport sur la situation de la crise dans les régions anglophones, 2020.
 - IDMC, Nombre record de 38 millions de déplacés internes à travers le monde en 2014, l'équivalent de 30000 individus obligés de fuir leurs foyers chaque jour, PDF, 2015.
 - INED, Rapport sur les migrations du monde, INED, 2018.
 - Inter-Agency Standing Committee, Handbook, Manuel pour la protection des déplacés internes, 2008.
 - Méthodologie de la recherche documentaire : principes clés, Université d'Avignon, 2015.
 - Organisation des Nations Unies (ONU) Habitat, Qu'est-ce qu'une ville ?, 2014.
 - OXFAM (Oxford Committee for Relief Famine), Rapport sur les Perspectives d'intégration locale pour les déplacés internes du Nors-Kivu, en RDC, Avril 2017.
 - PNDP, Manuel de procédures administratives, financières et comptables, Volume 1 : Gestion Administrative, 2009.
 - PNUD, Les déplacements forcés de populations mettent en péril les progrès accomplis sur le plan du développement, 2021.
 - Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), dans son rapport concernant les déplacés dans le monde, juin 2021.
 - Rapport d'évaluation multi sectorielle de la Croix Rouge sur les besoins des populations déplacées et populations hôtes dans les régions de l'Ouest et du Littoral affectées par la crise en cours dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun, 2019.
 - Rapport de l'étude sur les conflits et mécanismes de résolution des conflits à l'Extrême-Nord du Cameroun final-1, 2015.
 - Rapport FAO, Définition de l'agriculture, <https://www.fao.org/3/x2919/x2019f05.htm> Consulté le 11 janvier 2022 à 10 : 09 min.
 - Rapport global 2006 de l'UNHCR, L'action en faveur des déplacés internes, p. 40.
 - Rapport n° 28 de février 2021 sur la situation humanitaire au Cameroun du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (en anglais OCHA).
 - Rapport sur l'état de la protection civile au Cameroun : Cap sur la sauvegarde de notre cadre de vie, Aménagement urbain, perception du risque et prévention des catastrophes, Chapitre 17, 2005.

- SIBIEUDE, T. et CLAVERIE C., « La mesure de l'impact social : Après le temps des discours, voici venu le temps de l'action », Rapport présenté lors de la séance plénière du CSESS du 8 décembre 2011.
- UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation comme information de base pour aider à la rédaction du Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2020.
- UNHCR Aperçu statistique sur les déplacés, 2019.
- UNHCR, Aperçu statistique sur les déplacés internes, juin 2020, <https://www.unhcr.org/fr/news/press/2020/6/5ee9e999a/1-lhumanité-deracinee-rapport-statistique-hcr-tendances-mondiales.html/> Consulté le 28 novembre 2021 à 14 : 29 min.
- WENDY, W., Frontières en évolution : La crise des déplacements de population en Afrique et ses conséquences sur la sécurité, Rapport d'analyse du CESA No. 8, octobre 2019.

DOCUMENTS DE PRESSE

- Jeune Afrique, www.jeuneafrique.com, consulté le 31.10.2021.
- NTAP, E. J., « l'intégration difficile des camerounais déplacés internes », novembre 2020, 8p.
- NTAP, E. J., « La situation des déplacés du village Ediki au Cameroun », Vooafrique, 22 avril 2018.

WEBOGRAPHIES

- https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/cmr_hno_2019_vf_light.pdf
Consulté le 10.03.2021 à 14 : 50 min.
- <https://www.unhcr.org/fr/personnes-deplacees-internes.html> Consulté le 30 mars 2021 à 17 : 44 min.
- <https://www.prc.cm/fr/actualites/actes/decrets/1108-decret-n-2014-610-du-31-decembre-2014-portant-adhesion-a-la-convention-de-l-union-africaine-sur-la-protection-et-l-assistance-aux-personnes-deplacees-en-afrique-signee-a-kampala-le-22-octobre-2009#:~:text=Article%201er%20%2D%20Le%20Cameroun%20adh%C3%A8re,Kampala%20le%2022%20octobre%202009> Consulté le 31 mars 2021 à 14 : 20 min.

-
- <http://www.droitshumains.org/alimentation/pdf/AGOnu-ziegler-04.pdf> p. 6, consulté le 30.10.2021.
 - Dictionnaire de politique, <https://www.toupie.org/Dictionaire/> Consulté le 10 janvier 2022 à 9 : 30 min
 - <https://www.globalprotectioncluster.org/2017/03/31/cadres-normatifs-sur-le-daplacement-interne-daveloppements-au-plan-mondial-ragional-et-national/> Consulté le 25 mars 2021 à 09 : 30 min, p. 5.
 - <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/incidence> Consulté le 10 avril 2021 à 20 : 12 min.
 - <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Crise.htm> Consulté le 10 avril 2021 à 17 : 32 min.
 - <https://www.institut-numerique.org/151-la-crise-et-ses-differentes-definitions45-5061bdeab2d49#:~:text=Dans%20le%20domaine%20social%2C%20une,est%20une%20rupture%20d'%C3%A9quilibre> Consulté le 10 avril 2021 à 18 : 40 min.

TEXTES JURIDIQUES

- Article 9 de la loi n° 2005/006 du 27 juillet 2005 Portant statut des réfugiés, p. 5.
- Cluster Global de Protection, Cadres normatifs sur le déplacement interne. Développements au plan mondial, régional et national, 2017, pp. 1-30.
- Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées du Cameroun, Loi N° 2019/024 DU 24 DEC 2019.
- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, Article 25, alinéa 1.
- Document des Nations Unies A/59/385, <http://www.droitshumains.org/alimentation/pdf/AGOnu-ziegler-04.pdf> p. 6, consulté le 30 octobre 2021.
- Loi n°90/035 du 10 août 1990 Régissant l'activité commerciale au Cameroun, article 53.
- Manuel de formation sur la convention de Kampala et sur sa loi type à l'usage des Organismes de la société civile.

DOCUMENT RELIGIEUX

- Bible universelle, version Louis Second.



ANNEXES

ANNEXE I : Attestations, lettres de recherche et archive de la commune de Mbanga

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

BP : 755 Yaoundé
Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF
E-mail : depart.socio20@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **NITCHEU NITCHEU Patrice**, Matricule **15F128**, est inscrit en Master 2, option Développement Rural. Il effectue, sous la Direction du Docteur **LEUMAKO Jeannette Epse NONGNI**, un travail de recherche sur le thème : « *Incidences socioéconomiques des déplacements internes sur le développement local. Cas de la Commune de Mbanga (Littoral-Cameroun)* ».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle, susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 12 7 JUL 2021

Le Chef de Département



Armand Leka Essomba
Pr Armand **LEKA ESSOMBA**
Maitre de Conférences

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE
REGION DU LITTORAL
DEPARTEMENT DU MOUNGO
ARRONDISSEMENT DE MBANGA
SOUS-PREFECTURE DE MBANGA
SECRETARIAT PARTICULIER
N° 57.../AR/C16.04/S.P.



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND
LITTORAL REGION
MOUNGO DIVISION
MBANGA SUB-DIVISION
MBANGA SUB-DIVISIONAL OFFICE
PRIVATE SECRETARIAT

AUTORISATION DE RECHERCHES

Le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mbanga,

Certifie avoir reçu en date du 11 Août 2021 de Monsieur NITCHEU NITCHEU Patrice, étudiant à l'Université de Yaoundé I, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Option : Développement Rural ; est autorisé a effectué les travaux de recherches sur le thème : « Incidences socio-économiques des déplacements internes sur le développement local cas de la Commune de Mbanga (Littoral-Cameroun) ».

Le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mbanga décline sa responsabilité en cas de perturbation de la Loi.

En foi de quoi la présente autorisation de recherche est établie et délivrée à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit./-

Mbanga, le 13 AOUT 2021

Ampliations :

- Tous F.M.O/Mbanga (A.T.F.U.)
- Intéressé
- Chrono/Archives

P. le Sous-Prefet
l'Adjoint
Mbang Baudouin
Secrétaire d'Administration
Principal

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL
REGION DU LITTORAL
DEPARTEMENT DU MOUNGO
COMMUNE DE MBANGA
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
MINISTRY OF DECENTRALISATION AND
LOCAL DEVELOPEMENT
LITTORAL REGION
MOUNGO DIVISION
MBANGA COUNCIL
GENERAL SECRETARYAT

N° 554 L/C/MBGA/SG/201

Mbanga le 13 AOUT 2021

Réf : v/L du 11/08/2021

Le Maire

A

Monsieur NITCHEU NITCHEU Patrice
Etudiant en Master II à l'Université de
Yaoundé I (NGOA EKELLE)

Objet : autorisation de recherches

Monsieur,

Faisant suite à votre correspondance dont l'objet et les références sont repris en marge ;

J'ai l'honneur de marquer mon accord de principe à votre demande de recherches dans la commune de Mbanga ;

Recevez Monsieur l'assurance de ma franche collaboration.

Ampliations :

- Sous-Préfet/Mbga
- Com/sep/Mbga
- SG/C/Mbga
- Archives/Chrono



Le Maire

[Signature]
Emilie Koussio
Epe Epe Mbonda

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-patrie
REGION DU LITTORAL
DEPARTEMENT DU MOUNGO
ARRONDISSEMENT DE MBANGA
SOUS-PREFECTURE DE MBANGA
BUREAU DES AFFAIRES GENERALES
N° 1/C16.04/B.A.G.

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
LITTORAL REGION
MOUNGO DIVISION
MBANGA SUB-DIVISION
MBANGA SUB-DIVISIONAL OFFICE
BUREAU OF GENERAL AFFAIRS

Le Sous-Préfet de l'Arrondissement de
Mbanga
À
Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral
Douala
S/C
Monsieur le Préfet du Département du Moungo
-NKONGSAMBA-

Réf. : -n°199/MP/C/IG/IRSAP
du 29 Juillet 2019
-n°017/BE/C.16/SP
du 28 Nov. 2019.

Objet : Recensement des déplacés internes.

Suite à votre Message Porté ci-dessus mentionné, à nous transmis par bordereau en date du 28 Novembre 2019.

J'ai l'honneur de vous faire tenir, après objet rempli, les statistiques et autres informations relatives à l'encadrement humanitaire de nos compatriotes déplacés internes résidant dans l'Arrondissement de Mbanga.

Toutefois, il est important de préciser que, ces populations accueillies dans notre Unité se débrouillent en trouvant leurs lieux d'hébergement, nous n'avons pas des structures appropriées pouvant les héberger.

Par ailleurs, en exécution des instructions de la Haute Hiérarchie, des mesures ont été prises afin que les enfants scolarisés soient inscrits dans nos différents établissements scolaires, Primaires et Secondaires, Publics ou Privés.

Seulement, l'insuffisance des structures d'encadrement et le manque des moyens d'accompagnement plombent énormément nos efforts sur le terrain.

Mbanga, le 13 Décembre 2019

Le Sous-Préfet,

Pièces jointes :

- 1-Tableau récapitulatif des déplacés internes
- 2-Tableau synoptique des élèves inscrits


Ad. B. Williams
Administrateur Civil Principal

STATISTIQUES DES ELEVES DEPLACES INSCRITS DANS NOS
DIFFERENTS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

A/Education de Base

Effectifs.....	filles	garçons	total
Ecoles Maternelles.....	50	48	98
Ecoles Primaires.....	1815	1828	3643
Total.....	1865	1876	3741
Nord-Ouest.....	665	345	1010
Sud-Ouest.....	1200	1531	2731

A/Enseignements Secondaires

Effectifs.....	filles	garçons	total
Enseignement Général Francophone.....	70	47	117
Enseignement Général Anglophone.....	200	151	351
Total.....	270	198	468

Fait à Mbanga, le 24 Décembre 2019
Le Sous-Préfet,


Bobtamo Armstrong
 Administrateur Civil Principal

**TABEAU RÉCAPITULATIF DU RECENSEMENT DES PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES
RÉSIDENT DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA**

Localités	Nombre de personnes par famille	Nombre d'adultes > 15 ans		Nombre d'enfants ≤ 15 ans	
		Femmes	Hommes	Filles	Garçons
Quartier 01	486	156	97	126	107
Quartier 02A	451	133	110	117	91
Quartier 02B	76	24	10	23	19
Quartier 03	664	225	200	297	242
Quartier 04	475	119	98	136	122
Quartier 04B	166	50	38	34	44
Quartier 05	119	02	05	48	64
Quartier 06	102	26	10	37	29
Quartier 07A	111	30	17	36	28
Quartier 07B	172	52	34	46	40
Quartier 08	140	37	29	30	44
Quartier 09	228	49	41	72	66
Quartier 10	257	72	00	63	62
Quartier 11	57	11	09	24	13
Quartier 12	202	58	37	52	55
Quartier 13	48	04	05	18	21
Quartier 15	51	10	09	15	17
Quartier 16	113	29	22	33	29
Mouyouka Village	48	09	07	18	14
Muyuka 2A	740	154	125	223	238
Muyuka 2B	247	71	72	54	50
Kombe Route	1350	305	367	355	323
Kotto Up	122	39	34	28	21
Kotto Mission	948	397	182	205	174
Ngon Beach	36	08	09	12	07
Dikourma Malende	273	90	67	61	55
Total	7025	1852	1493	1921	1769



 Mbanga, le 24 Octobre 2019
 Le Sous-Prefet.

ANNEXE II : GUIDE D'ENTRETIEN²⁹²

Guide d'entretien avec l'administration locale (Préfet ou Sous-préfet, Maire et ses conseillers, Chef du village et notables, les chefs religieux).

Renseignement généraux

Date de collecte :

Quartier :

Identification de l'enquêté

Noms et Prénoms :

Sexe :

Âge :

Profession :

1. Connaissance de la présence des déplacés internes du NOSO dans la commune de Mbanga

1.1 Présence des déplacés du NOSO dans Mbanga :

1.2 Durée des déplacés :

1.3 Perception ou regard que vous avez des déplacés :

1.4 Facteurs/éléments d'attractions :

2. Condition de vie

2.1 Relation entre les déplacés et autorités publiques (conflictuelle, harmonieuse):

2.2 Rapport entre les déplacés et autorités traditionnelles :

2.3 Rapport entre les déplacés et autorités religieuses :

2.4 Accès aux logements :

2.5 Activités à génératrice de revenus développer par les déplacés et secteur :

2.6 Processus d'insertion des déplacés de Mbanga :

2.7 Appréciation de l'état sécuritaire dans la ville/quartier depuis l'arrivée et installation des déplacés internes dans Mbanga :

²⁹² Nous avons élaborer quatre guides d'entretiens en fonction des catégories de personnes interrogées afin de faciliter l'examen scientifique des données recueillies. Les propos introductifs et finaux nous ont paru trop redondants, d'où leurs absences.

2.8 Appréciation du coût de vie avant et maintenant avec l'arrivée des déplacés internes :

3. Autorités administratives et lutte contre l'insécurité dans la commune de Mbang

3.1 Recrudescence de l'insécurité :

3.2 Causes :

3.3 Actions et stratégies de lutttes contre l'insécurité :

3.4 Efficacités de ces actions et stratégies :

4. Aides étatiques

4.1 Durée d'aides :

4.2 Nature des différents soutiens à l'endroit des déplacés internes du NOSO dans votre localité :

5. Impacts de l'installation des déplacés internes du NOSO dans la commune de Mbang sur le développement local

5.1 Apport des déplacés du NOSO dans le changement Mbang sur le plan social et économique :

5.2 Impacts visible et constaté sur le développement de la localité :

5.3 Contributions ou pas au développement local de la commune :

Guide d'entretien avec les DI du NOSO

Interview with internally displaced persons from NOSO in Mbang.

General information

Collection date :

District :

Identification of the interviewee

Lastnames and firstnames :

Gender :

Age :

Marital status :

Profession :

Level of study :

1. Reason for being in Mbanga

1.1 Reasons for the trip to Mbanga :

1.2 Reasons for choosing Mbanga :

1.3 Description of the route to Mbanga :

1.4 Difficulties encountered during this trip:

2. Mobility and residential strategies

2.1 district of residence and duration of installation :

2.2 Travel networks (the people who welcome you on your arrival) :

2.3 As owner, tenant or guest do you occupy this house :

2.4 Number of people living in your house :

2.5 Materials of construction :

3. Living condition

3.1 Housing, nutrition and care takers (description) :

3.2 Access and interest in the work :

3.3 Difficulties or problems encountered in Mbanga in the process of socioeconomic and professional integration :

3.4 Strategies developed by you for your survival :

3.5 Assessment of the security state in the city / district since your arrival and installation in Mbanga :

3.6 Displaced / indigenous relationship (harmonious or conflictual) :

3.7 Relation of displaced persons / public, traditional and religious authorities :

3.8 Appreciation of your stay in Mbanga commune today :

3.9 Satisfaction following the various aids received from the various authorities so far for you :

3.10 Assessment of the cost of living since your installation in the city / district :

4. Networks and integration factors

4.1 Integration networks (family, friends, local authorities, local population) :

4.2 Belonging to an association or tontine (family and others) and its impact on your life :

4.5 Income-generating activities (what you do as a job on a daily basis) :

4.6 AGR and link with what you did in your home environment :

4.7 Modalities of access to local natural resources, mainly land (rental, purchase, donation and others) and its use :

4.8 Professional training :

4.9 Various administrative aids to facilitate your integration :

4.10 Assessments of these aids :

4.11 Suggestions on omitted points :

5. Development of Mbanga commune

5.1 Transformation observed by you since your arrival in social, economic and environmental order observed in Mbanga :

5.2 Impacts according to you on the local community of the municipality of Mbanga / living environment :

Guide d'entretien avec les habitants de Mbanga (autochtones).

Renseignement généraux

Date de collecte :

Quartier :

Identification de l'enquêté

Noms et Prénoms :

Sexe :

Âge :

Profession :

1. Connaissance de la présence des DI du NOSO dans la commune de Mbanga

1.1 Connaissance de la présence des déplacés internes du NOSO :

1.2 Durée d'installation :

1.3 Perception que vous avez des déplacés :

1.4 Facteurs d'attractions :

2. Mode de vie

2.1 Nature de la cohabitation entre autochtones et déplacés internes :

2.2 Votre apport à l'accueil des déplacés (logement, nutrition, foncier) :

2.3 Incidence de la culture migrante dans la localité de Mbanga (apparition de nouvelles manières de faire...):

2.4 Appréciation de l'état sécuritaire dans la ville/quartier depuis l'arrivée et installation des déplacés internes dans Mbanga :

2.5 Appréciation du coût de vie avant et maintenant avec l'arrivée des déplacés internes :

2.6 Appréciation du coût de vie depuis la présence des déplacés internes à Mbanga :

2.7 Recrudescence des fléaux sociaux tels que la prostitution, vol, viol, agression et autres :

2.8 Population locale et stratégies de lutte contre l'insécurité et la recrudescence des fléaux sociaux :

3. Processus d'insertion et développement local

3.1 Importance des activités à génératrice de revenus des déplacés dans la localité de Mbanga :

3.2 Impacts des activités à génératrice de revenus des déplacés sur le développement socioéconomique de la communauté de Mbanga :

3.3 Avantages et inconvénients des déplacés dans la localité de Mbanga :

Guide d'entretien avec les ONG ou Associations

Renseignement généraux

Date de collecte :

Quartier :

Identification de l'enquêté

Noms et Prénoms :

Sexe :

Âge :

Items à aborder

1. Les missions du..... par rapport à l'amélioration des conditions de vie des déplacés :
2. Les actions déjà menées en leur faveur :
3. Nature des aides :
4. La question des déplacés internes face à la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat :
5. Les obstacles rencontrés :
6. Perspectives pour l'avenir :
7. Suggestions :

ANNEXE III : LISTE DES PERSONNES INTERVIEWÉES²⁹³

Autorités administratives, traditionnelles et religieuses

Noms et prénoms	Sexe	Age	Quartier (Q)	Date d'entretien	Occupation/qualité
DJAMI Hilarion	M	51 ans	Q 16	18.08.2021	Chef
DJIMPE Jérôme	M	41 ans	Quartier administratif	17.08.2021	SG de la Mairie de Mbanga
ESSO Napoléon	M	63 ans	Q 16	17.08.2021	Notable, planteur
EYONG AYUCK Gabriel	M	44 ans	Muyuka 2	18.08.2021	Notable, planteur
HADA Falimatou	F	48 ans	Q 2B	13.08.2021	Épouse du Chef
KASSA Bertin Lebon	M	53 ans	Q 13	16.08.2021	Pasteur EEC de Mbanga Bar
LIGHT HERBERT	M		Q 12	15.08.2021	Pasteur
MBANGO Baudouin	M		Quartier administratif	11.08.2021	Adjoint au Sous-préfet de Mbanga
MOUKOUM Boniface	M	45 ans	Q 3	19.08.2021	Pasteur, Agriculteur
NANDA	F	66 ans	Muyuka 2A	16.08.2021	Cheffe
NKENGA Prince	M	40 ans	Muyuka 2A	18.08.2021	Notable, planteur
OLANDO	M		Q 16	15.08.2021	Pasteur
TCHAKOUMI Rachel	F	47 ans	Q 13	17.08.2021	Cheffe
TEFONG Patience	M	46 ans	Q 13	19.08.2021	Curé de la paroisse Saint Michel de YOKE Mbanga

Habitants de Mbanga

Noms et prénoms	Sexe	Age	Quartier (Q)	Date d'entretien	Occupation/qualité
ASSAGA	M	60 ans	Q 16	12.08.2021	Tailleur
BAKO Maurice	M	52 ans	Q 4	19.08.2021	Cultivateur

²⁹³ Plusieurs personnes n'ont pas voulu se prononcer en ce qui concernait leurs âges. C'est pourquoi dans le tableau, on peut voir des espaces vides en ce qui concerne les âges de certains interviewés. À cela, s'ajoute des personnes qui n'ont également pas voulu donner leurs noms complets.

DAUDJANG Lionard	M	50 ans	Q 16	23.08.2021	cultivateur
DJOMGOUE Joséphine	F	41 ans	Q 3	13.08.2021	Agricultrice
DJOPGANG Pierre	M	67 ans	Q 16	12.08.2021	Enseignant retraité
EBONGO Joel	M	35 ans	Q 16	12.08.2021	Enseignant
EPIE EPOGE Franck	M	20 ans	Q 3	13.08.2021	Étudiant
EWANE Dion	F	28 ans	Marché A	29.08.2021	Commerçante
HABIBA Hadama	F	20 ans	Q 2B	13.08.2021	Élève
IKEI Samantha	F	25 ans	Q 3	13.08.2021	Cultivatrice
Jean-Jules	M	56 ans	Q 3	13.08.2021	Agriculteur
Joséphine	F		Q 16	08.09.2021	agricultrice
KAMALEU Astride	F	18 ans	Q 15	25.08.2021	élève
NCHOTU Jude	M	54 ans	Q 2	19.08.2021	Transporteur
NGALEU Jacky	F	46 ans	Q 2	20.08.2021	Agricultrice
Roger	M	55 ans	Q 3	13.08.2021	Agriculteur
SIEMENI Natacha	F	21 ans	Q 15	25.08.2021	Élève
Solange	M	48 ans	Q 16	29.09.2021	Agricultrice
SONNE EWANÉ Fabien	M	43 ans	Q 3	23.08.2021	Planteur
TCHOKONTE Pulcherie	F	49 ans	Q 2	20.08.2021	Agricultrice
YOUMI Florian Delor	M	26 ans	Q 5	15.08.2021	Menuisier

Déplacés internes du NOSO

Noms et prénoms	Sexe	Age	Quartier (Q)	Date d'entretien	Occupation/qualité
ACHU Noël	M	37 ans	Q 7	26.08.2021	Bensikineur ²⁹⁴ et agriculteur
AKOU Valentin	M	32 ans	Q 11	18.08.2021	Menuisier
ASHU MONICA	F	43 ans	Q 11	28.08.2021	Commerçante
ASSONFACK Grâce	F	34 ans	Q 7	29.08.2021	Commerçante

²⁹⁴ Bensikineur renvoi à un conducteur d'engin à deux roues, communément appelé moto.

CHE Thérèse	F	38 ans	Q 2	24.08.2021	Commerçante
CHONG Yannick	M	30 ans	Q 5	13.08.2021	Mécanicien
EBANJA Sophie	F	35 ans	Q 1	23.08.2021	Enseignante
EKANE Wilfreid	M	39 ans	Q 13	17.08.2021	Enseignant, agriculteur
FONTEM Stéphane	M	46 ans	Q 5	28.08.2021	Agriculteur
KOLONA Emilia	F	45 ans	Q 1	31.08.2021	Ménagère
LAKULA Parfait	M	19 ans	Q 3	17.08.2021	élève
MAKIA SONA Macnoël	M	18 ans	Q 1	23.08.2021	Élève
MBAKO Rose	F	56 ans	Muyuka 2A	18.08.2021	Cultivatrice
MOUKETE	M	48 ans	Q 10	17.08.2021	Enseignant
NANA Léonel	M	29 ans	Q 5	18.08.2021	Mécanographe ²⁹⁵
NDOH Ramson	M	31 ans	Muyuka 2A	18.08.2021	Commerçant
NDUM Assumpta	F	36 ans	Q 4	16.08.2021	Ménagère
NEMNS Rose	F	41 ans	Q 4	24.08.2021	Agricultrice
NGONG Moulibai	F	20 ans	Q 2	06.09.2021	élève
OBASE Edwin	M	31 ans	Muyuka 2A	10.09.2021	Vendeur de médicaments
SACHOP Melvis	F	21 ans	Q 1	24.08.2021	élève
SHI MISPA	M	48 ans	Q 16	26.08.2021	Ménagère
SONA Michel	M	39 ans	Q 7	26.08.2021	Planteur
TABITA Stella	F	21 ans	Q 2	14.08.2021	Élève
TADEFO Abraham	M	61 ans	Q 6	18.08.2021	Dentiste
TCHOUTEZO Norbert	M	52 ans	Q 4	27.08.2021	Planteur

²⁹⁵ Mécanographe renvoi à un réparateur des machines à coudre.

Responsables d'association et ONG

Noms et prénoms	Sexe	Age	Quartier (Q)	Date d'entretien	Occupation/qualité
MENGUE Salomé	F	30 ans	Q 3	01.09.2020	Représentatrice de l'ONG Dynamique Femme
NKOUNGANG Pauline	F			09.09.2021	Représentatrice de l'Association Réseau des Femmes

LISTE DES ENTRETIENS DE GROUPE EFFECTUÉS

Lieu de l'entretien	Date	Nombres de participants	Qualité des membres de l'entretien
Mbanga – Muyuka 2A	24.08.2021	6 femmes	DI
Mbanga – Muyuka péage	24.08.2021	7 (4 hommes et 3 femmes)	DI
Mbanga – Muyuka péage	13.08.2021	8 jeunes garçons	habitants
Mbanga Quartier 2	16.08.2021	6 hommes	habitants
Mbanga Quartier 3	22.08.2021	7 femmes	Habitantes

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES	iv
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES IMAGES	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES SCHEMAS.....	ix
RÉSUMÉ.....	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES GÉO-DÉMOGRAPHIQUES FACTEURS DE DÉPLACEMENT INTERNE VERS MBANGA.	31
CHAPITRE I: CARACTÉRISTIQUES GÉO-DÉMOGRAPHIQUES ET INFRASTRUCTURELLES DE MBANGA	33
I.1- CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES.....	33
I.1.1- Sol et végétation	33
I.1.2- Le climat caractérisé par de fortes précipitations.....	34
I.1.3- Le relief et l'hydrographie.....	36
I.2- CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES	40
I.2.1- Mobilité spatiale	40
I.2.2- Organisation et Structure sociale.....	43
I.3- PRÉSENTATION INFRASTRUCTURELLE PAR SECTEUR	44
I.3.1- Secteur éducatif	44
I.3.2- Domaine santé	44
I.3.3- Eau et Énergie	44

I.3.4-	Télécommunications	45
I.3.5-	Les routes et pistes rurales	45
I.3.6-	Le sport et les loisirs.....	46
I.3.7-	Les Églises.....	46
CHAPITRE II: LES FACTEURS D'ATTRACTION DES DÉPLACÉS INTERNES DANS LA COMMUNE DE MBANGA.....		47
II.1-	ITINÉRAIRES ET FONDEMENTS D'ENTRÉE DES DÉPLACÉS INTERNES À MBANGA	47
II.1.1-	Parcours de combattant	47
II.2-	FACTEURS SOCIOCULTURELS ET ENVIRONNEMENTAUX	50
II.2.1-	Facteurs sociaux	50
II.2.2-	Facteurs culturels.....	54
II.2.3-	Facteur environnemental : la proximité géographique.....	56
II.3-	FACTEURS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES.....	58
II.3.1-	Facteurs économiques	58
II.3.2-	De la duplication des métiers	58
II.3.3-	Facteur politique.....	62
II.3.3.1-	La stabilité politique	62
II.3.3.2-	Culture d'opposition à travers les SDF.....	64
DEUXIÈME PARTIE : INCIDENCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DE L'INSTALLATION DES DÉPLACES INTERNES À MBANGA		66
CHAPITRE III: EFFETS SOCIAUX DES DÉPLACÉS INTERNES SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE MBANGA.....		68
III.1-	ACCUEIL ET INSTALLATION DES DÉPLACES INTERNES	68
III.1.1-	Mécanisme d'intégration.....	68
III.1.1.1-	Brassage culturel : voie d'intégration des DI à Mbanga	69
III.1.1.2-	Organisation des activités sportives entre Habitants DI.....	71
III.2-	LA RECONSTRUCTION DES STRUCTURES ET DES VALEURS	72

III.2.1-	Agrandissement des quartiers.....	72
III.2.2-	Amélioration des infrastructures d'éducation et de santé	73
III.2.3-	Revalorisation des cultures et des mœurs	74
III.2.4-	Promotion du Bilinguisme dans la commune	76
III.2.5-	Rajeunissement de la population de Mbanga.....	76
III.3-	CONFLITS SOCIAUX ET PRÉCARISATION.....	77
III.3.1-	Litiges fonciers entre DI et habitants de Mbanga	78
III.3.2-	Précarité, insécurité, mœurs, logement et cohabitation.....	79
III.4-	MÉCANISMES DE GESTIONS/RÉSOLUTIONS LOCALES.....	86
III.4.1-	Gestion des conflits fonciers	86
III.4.2-	Autorités administratives et lutte contre l'insécurité dans la commune de Mbanga	86
III.4.3-	Autorités traditionnelles, populations locales et lutte contre l'insécurité à Mbanga	88
III.4.4-	Le rôle des Églises dans la pacification à Mbanga.....	90
CHAPITRE IV: INCIDENCES ÉCONOMIQUES DES DÉPLACÉS INTERNES SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE MBANGA.....		93
IV.1-	ORIGINE ET CONSÉQUENCE DE L'INFLATION DANS LA LOCALITÉ DE MBANGA	94
IV.1.1-	L'analyse comparative du mode de vie avant et après l'avènement des DI	94
IV.1.2-	Les fondements de l'inflation économique : la croissance démographique par l'arrivée des DI comme adjuvant.....	96
IV.1.3-	L'interruption des échanges économiques : l'effet de la trilogie des points commerciaux.....	98
IV.2-	LES MÉCANISMES ÉCONOMIQUES.....	98
IV.2.1-	Regain capitaliste contre l'intégration.....	99
IV.2.2-	Transposition du mode économique de la société d'origine : les approches miniaturisées du commerce.....	100

IV.2.2.1-	La multiplication de petits commerces comme comportement économique de résilience et de survie des DI	101
IV.2.2.2-	La mobilité des espaces commerciaux	105
IV.2.2.3-	Rivalité commerciale : une hégémonie des déplacés internes ?.....	107
IV.2.2.4-	Détailler les quantités et prix des produits.....	109
IV.2.2.5-	L’investissement économique : un moyen de protection des nouveaux venus..	110
IV.3-	DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES APRÈS INSTALLATION	111
IV.3.1-	“Here, we are buying all the things”.	112
IV.3.2-	Mbanga : vers la ville de type commercial ?.....	113
IV.3.3-	Le service économique : comprendre les enjeux gravitants.....	115
IV.3.3.1-	Les activités économiques à risque: les cas de pharmacies improvisées, du commerce mobile des enfants et de la location de la terre	115
CONCLUSION	121
BIBLIOGRAPHIE	131
ANNEXES	141
TABLE DES MATIÈRES	158